PAROLES PEPS ET PRATIQUES SOCIALES

Rencontre avec Jacques ARDOINO

Y A-T-IL ENCORE UN TRAVAILLEUR SOCIAL DANS LE SECTEUR ?

PEPS No 48 - 40 F - Oct/Déc 1994

SOMMAIRE

Regard sur l'actualité

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE MINISTRE DU LOGEMENT 4
G. R. A. L

Rencontre avec ...

RENCONTRE AVEC JACQUES ARDOINO 5
Mehdi FARZAD et Saed PAIVANDi

Mémoire du travail social

LA QUALIFICATION DES ÉDUCATEURS 10
Dominique TURBELIN

Travail social à l'étranger

VOLONTAIRE POUR LE TIERS-MONDE 13
V. MUKESMAMIRA

DOSSIER

VERS UNE NOUVELLE PROFESSIONNALITE

INTRODUCTION 15

TABLE RONDE 16
Lorette PIERRET et Jean-Luc DUMONT

CULTURE PROFESSIONNELLE 22
Elisabeth BAUTIER

PENSER L'AVENIR DU SOCIAL 25
Jacques MARPEAU

TOURNANT HISTORIQUE 27
Marcel JAEGER

QUELQUES CHANGEMENTS, VITE 30
Francis PINTIAU

COORDINATEUR SOCIAL 32
Christian de la ROCHEMACE

A LA CONQUETE DE NOUVEAUX TERRITOIRES 34
Martine BRETECHE

MÉDIATRICES CULTURELLES 36
Hanifa CHERIFI

ENTRETIEN AVEC JACQUES ION 39

Pratiques sociales

L'EDUCATEUR DE RUE ET L'ETHNOGRAPHE 42
François-Rodolphe INGOLD
et Mohamed TOUSSIRT

Ici et maintenant

QUAND LES SANS DOMICILE S'ORGANISENT 45
Didier SUSSEST

Arts et Cultures

LE VOYAGE AU MAROC DE DELACROIX 48
Catherine MARMIESSE

Rubriques

REVUE DES LIVRE 49

ANNONCES 50

Couverture

NOUVEAUX ESPACES SOCIAUX ET CULTURELS
Prochain trimestriel PEPS

PEPS - Trimestriel édité par l'Association Paroles Et Pratiques Sociales - Loi 1901 - J.O. du 11.04.82 - 163, rue de Charenton 75012 PARIS -Tél: 16 (1) 40 02 09 56.

Directeur de publication : Eric AUGER - **Rédacteur en chef :** Mehdi FARZAD - **Conseil en communication :** Odile BOUDEAU

Comité de rédaction : Eric AUGER, Hugues BAZIN, Patrick BRUYAS, Catherine BOULENGER, Jean Jacques DELUCHEY, Jean-Luc DUMONT, Mehdi FARZAD, Nadia HASSINE, Guy JOUANNET, Damien MABIALA, Max MANNIEZ

Nous remercions pour leur participation à ce numéro : Jacques ARDOINO, Jacques ION, Saed PAIVANDi, Dominique TURBELIN, V. MUKESMAMIRA, Lorette PIERRET, Elisabeth BAUTIER, Jacques MARPEAU, Marcel JAEGER , Catherine MARMIESSE , Didier SUSSEST, Mohamed TOUSSIRT, François-Rodolphe INGOLD, Hanifa CHERIFI, Martine BRETECHE, Christian de la ROCHEMACE, Patrick FREHAUT, Francis PINTIAU

Imprimerie : Rotographie 48.70.42.21 - Reproduction des articles et illustrations autorisée avec mention de leur origine et adresse. CPPAP 64819 - ISSN 0754-8761 - Dépôt légal : janvier 95

1994 a été une année particulièrement difficile pour des populations défavorisées, victimes des politiques ayant pour objectif la gestion de la misère sociale. La campagne lancée le 23 novembre pour l'élaboration d'un pacte contre l'exclusion et la pauvreté, par une trentaine d'associations qui avaient lancé un cri d'alerte, confirme cette misère. Cette campagne a d'ailleurs pris le nom d'*Alerte* (1).

Des données observables sur la scène sociale (2), ont mis en évidence l'entrée de la société dans une ère « nouvelle » : sociale, économique et culturelle. L'existence des SDF, la banalisation de présences ininterrompues de mendiants sur les places publiques, la croissance des précarités..., qui n'ont cessé de se développer en s'institutionnalisant, vont dans ce sens.

L'année 1994 a été aussi une année paradoxale : nous avons pu assister à la fois à une reprise économique et en même temps à la fin de la croyance en un progrès partagé. Ainsi la dualisation de la société et le chômage par exemple étaient présentés jusqu'à maintenant comme liés à la crise. Le mouvement anti-CIP (3) du début 1994 a révèlé cette mystification : *le chômage était d'abord une solution avant d'être un problème*.

Parallélement le changement des profils professionnels « nouveaux », apparu ces dernières années sur le terrain des professions de l'action sociale a confirmé cette officialisation de la dégradation(4).

Quant aux travailleurs sociaux, ils étaient également touchés par la « nouveauté » de cette situation sociale. En effet, on les a vu à leur tour, démunis de moyens matériels et d'outils pédagogiques et conceptuels adaptés au climat social actuel (in) attendu.

C'est ce constat qui a motivé PEPS à mener une réflexion profonde et critique sur ces points, en étudiant notamment les pratiques dans lesquelles les «usagers» auraient un rôle d'acteur principal (5). En ce sens, l'année 1995 s'annonce riche en événements pour PEPS et pour les travailleurs sociaux qui souhaitent sortir de ce marasme.

Ainsi, quatre dossiers vont être réalisés prochainement et d'ores et déjà, des équipes de travail ont commencé à se réunir. Ils traiteront des thèmes suivants :

- La place des nouvelles technologies dans le travail social (n°49 - mars),
- L'accès au logement (n°50 - juin),
- Que sont-ils devenus ? Que deviennent les travailleurs sociaux qui sont «sortis» du champ de leur compétence initiale ? (n°51 - septembre),
- Insertion des personnes handicapées (n°52 - décembre).

Les personnes qui souhaitent participer à la réalisation de ces dossiers, peuvent prendre contact avec PEPS. Des conseils techniques et des soutiens rédactionnels seront envisagés pour les rédacteurs qui le souhaitent.

Concernant le développement du travail en réseaux, nous souhaitons créer des comités locaux en dehors de la région parisienne. Les travailleurs sociaux non Parisiens pourraient ainsi participer à la constitution de ces réseaux. PEPS envisage de devenir une instance de mise en relation avec comme support l'écriture, outil de communication, de formation et d'auto-évaluation.

L'association Paroles et Pratiques Sociales est aussi un organisme de formation. Nous comptons, à ce titre, organiser des journées d'études et proposer nos services aux différentes institutions (associations, écoles, services socioculturels, etc.), afin d'apporter une parole autre par rapport à ces nouvelles problématiques sociales.

Sur chacun de ces points, PEPS est ouvert à toute personne désireuse de partager ses idées et ses pratiques.

En attendant votre prise de parole, bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Mehdi FARZAD

(1) Voir sur ce sujet, l'article de Brigitte BERTIN, Lutte contre la pauvreté et l'exclusion, in Lien social, n° 284, 1994.
(2) L'ouvrage de Pierre BOURDIEU, La misère du monde, Seuil, 1993 traduit aussi cette situation.
(3) Cf. Hugues BAZIN, Qui casse qui ?, In PEPS No 45, 1994.
(4) Le dossier du présent numéro tente d'apporter des réponses à certaines questions posées par une nouvelle professionnalité du social et sur le sens et la compétence du travail social aujourd'hui.
(5) Pour plus de précision sur les pratiques sociales non-instituées, voir J.-J. DELUCHEY, la présentation de la rubrique intitulée Ici et maintenant , in PEPS, n° 47, 1994.

Lettre ouverte à Monsieur le Ministre du Logement

Paris, le 2 décembre 1994

Monsieur le Ministre,

Quelle que soit leur place dans le dispositif d'action socio-sanitaire existant, les intervenants (professionnels, volontaires, ou bénévoles) de ce secteur sont amenés à rencontrer de plus en plus fréquemment des personnes mal logées ou sans logis.

Du fait de la cherté des loyers dans le parc privé et de la dégadration de leurs revenus , un nombre, sans cesse croissant, de familles, célibataires, jeunes,personnes âgées, actifs, chômeurs, malades, sont confrontés à des problèmes d'accès au logement. En France, on estime à :

- 1 million le nombre de demandeurs de logement social,
- Plus de 300.000 le nombre de sans logis.

L'Ile de France n'est pas épargnée par cette forme d'exclusion, bien au contraire. D'après les estimations officielles, il y aurait :

- 330 000 demandeurs prioritaires de logement (dont 60.000 à Paris),
- Environ 60.000 sans logis (dont environ 20 000 à Paris).

Atteinte au droit le plus élémentaire des personnes, l'inaccessibilité au logement est, par ailleurs, source de difficultés majeures et multiples : destabilisation de la vie affective et sociale ; éclatement des familles ; descolarisation ; chômage ; rupture ou fragilisation des accompagnements sociaux et thérapeutiques, etc.

Jusqu'à présent, les politiques sociales mises en oeuvres en ce domaine se sont avérées non seulement insuffisantes mais aussi inadaptées. Privilégiant l'hébergement plutôt que le logement, ces politiques contribuent à installer les populations concernées dans une situation précaire, et perpétuellement provisoire. D'autre part , et malgré l'accroissement du nombre des places, aujourd'hui, le dispositif d'hébergement n'est plus en mesure de faire face à la demande. Enfin, outre les conséquences humaines, ces choix ont un coût financier élevé : Les hébergements, les placements d' enfants coûtent chers .

Cette situation est d'autant plus inacceptable qu'il n 'y a pas pénurie de logements . Actuellement, on dénombre en Ile de France :

- 309 000 logements vacants (dont 117 000 dans Paris)
- 5,5 millions de m2 de bureaux inoccupés (soit l'équivalent de 70.000 logements de 3 pièces).

Pour la plus grande partie , ces logements et bureaux vides appartiennent à des institutionnels privés ou publics : Administrations, Organismes para-publics, Collectivités Locales, État, Banques, Compagnies d'Assurance, etc.

Aujourd'hui, L'ampleur et la gravité des problème d'accès au logement imposent des choix cohérents et respectueux de la dignité humaine. Le Groupe de Réflexion et Action Logement (GRAL) préconise donc :

- Dans l'immédiat, et à titre transitoire, l'application partielle de la loi de réquisition. En cas de crise grave du logement, la loi autorise les Préfets ainsi que les Maires à réquisitionner les logements et bureaux vacants au bénéfice des personnes mal logées ou sans logis, et ce pour une période pouvant aller jusqu'à 7 ans. L'application de ces dispositions légales aux logements et bureaux appartenant à des institutionnels permettrait de réaliser rapidement un grand nombre de relogements et, par voie de conséquence, de libérer des places d'hébergement.
- A court terme, la tenue d'une table ronde, réunissant l'ensemble des instances concernées par la politique du logement, y compris les associations de personnes mal logées ou sans logis.

Pour le G. R. A. L

G R A L : GROUPE DE REFLEXION ET ACTION LOGEMENT

Récemment créé par des intervenants socio-sanitaires (professionnels,bénévoles, et volontaires) de la région parisienne. G.R.A.L se donne pour perspective de contribuer à l'émergence d'une politique d'accès au logement cohérente et respectueuse de la dignité humaine.

Il entend se situer «aux côtés» des personnes et associations de sans logis ou mal logées et entretenir des relations constructives avec celles-ci. Ce qui est d'ores et déjà le cas avec Droit Au Logement(D.A.L) et le Comité Des Sans Logis (C.D.S.L).

G.R.A.L est ouvert à tous les intervenants socio-sanitaires (professionnels, bénévoles,volontaires) préoccupés par les problèmes d'accès au logement.

Pour tout renseignement : GRAL, 222 bis ,rue Marcadet 75018 Paris - Tél : 42 26 03 12

permanence téléphonique : jeudi matin de 9 hres à midi

RENCONTRE AVEC
JACQUES ARDOINO

Jacques ARDOINO est professeur de Sciences de l'éducation à l'Université de Paris VIII. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages (et articles) intéressant principalement les domaines de l'éducation (Propos actuels sur l'éducation, Education et politique, Education et relations chez Gauthier-Villars ; D'une évaluation en miettes à une évaluation en actes (en collaboration avec G. Berger, Matrice) ; Les Pédagogies intitutionnelles (en collaboration avec R. Lourau, PUF)...

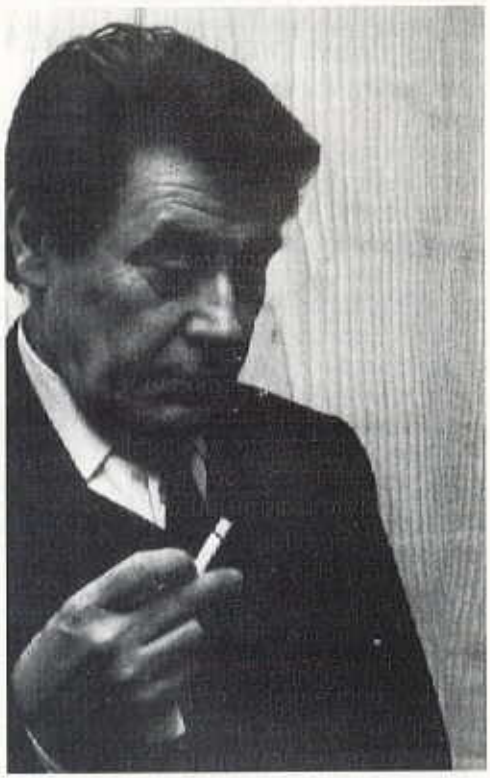

PEPS : Comme tu le sais, PEPS s'adresse à la fois aux travailleurs sociaux, aux élèves des écoles du service social et aussi à toute personne intéressée par le travail social. L'un des objectifs de cette revue réside dans le fait qu'elle est un lieu de prise de parole pour les praticiens de l'action sociale. Est-ce que tu penses que notre démarche est utile ?

Jaques ARDOINO : Je pense que votre idée va dans le sens de l'évolution de ces professions au cours des dernières décennies, puisque les travailleurs sociaux qui ont toujours été marginalisés et subordonnés à divers titres peuvent enfin bénéficier ainsi d'une certaine prise de parole. Je pense notamment à certaines catégories dans les hôpitaux dépendants très fortement du pouvoir médical, je pense également aux éducateurs, l'éducation étant toujours perçue de façon accessoire et subordonnée, etc...

Donc, d'une certaine manière, prendre la parole, fait partie d'une sorte d'élan d'émancipation et de maturation rejoignant les idéaux de 68 sur lesquels s'est fondée précisement l'Université de Paris VIII.

Mais, dire que les travailleurs sociaux reprennent une parole plus au moins confisquée, ne serait qu'une représentation idéale si elle ne renvoyait encore à la question d'une professionnalisation en cours. Etre un travailleur social aujours'hui n'est plus simplement être, comme on le voulait pendant si longtemps, un bénévole, «faire le bien» ou «être bien intentionné». Etre professionnalisé, c'est dire qu'il s'agit dorénavant d'un métier.

PEPS : Justement est-ce que tu peux développer un peu l'idée de la professionnalisation ?

J. A : Avoir un métier, c'est avoir reçu et continuer de recevoir une formation adéquate. Quand on fait appel à des bénévoles, à des volontaires, voire à des militants, cela ne veut pas dire la même chose que quand il s'agit de permanents.

PEPS : Peux tu définir le travail social ?

J. A : Pour le moment il n'y a ni unité (qui est encore autre chose que l'homogénéité), ni parenté entre un certain nombre de professions constituant le travail social. Il est temps de se poser la question plus théoriquement et pour votre revue cela peut être un très bon sujet que de se donner les moyens pour définir le travail social.

Ce qui me semble spécifier le travail social c'est l'ambition de mettre l'accent sur ce qui est de l'ordre de la collectivité, dans la perspective de son bien être et de son développement. Le travail social ne peut donc se réduire à vouloir être la rectification des erreurs et des dysfonctionnements de cette collectivité.

Malheureusement le travail social est surtout vu par les politiques et par les administrations d'État comme un régulateur de bas niveau, mineur et domestique, un peu analogiquement comme les problèmes de la ventilation d'une cuisine ou et d'une salle de bain. On va utiliser le travail social comme moyen de diminuer les statistiques du chômage, on va espérer moins de violence, moins de réactions volcaniques dans les banlieues, etc.

PEPS : Où se trouve alors l'avenir du travail social ?

J. A : Je pense qu'il serait tout à fait important que l'avenir du travail social soit ailleurs c'est à dire dans des visés qui sont celles d'un accroissement de bien être et de développement. C'est dans cette perspective que le travail social est un domaine relevant aussi de l'éducation, de l'ethique et de la politique, notamment à partir de la notion de développement, et pas seulement une vague petite thérapie au rabais pour que tout le monde puisse quand-même dormir à peu près tranquille et pour que les gens ne se révoltent pas trop.

Au fond : ce sont surtout les bons sentiments qui ont marqués d'une façon nuisible le travail social. Ils correspondent à l'imagerie d'Epinal des siècles derniers. C'est en quelque sorte un masque, un déguisement idéologique : celui du bazar de la charité. Le travail social prend le visage de dévouement, du souci d'autrui, voire de l'oblation et il cache des sentiments d'une toute autre nature, tant qu'on les a pas creusés et travaillés à travers la formation. Celà a pu être considéré comme une maladie d'enfance du travail social et elle n'est d'ailleurs pas tout à fait terminée.

PEPS : D'après toi c'est le rôle de la formation ou ce sont les travailleurs sociaux eux-mêmes qui doivent faire ce travail ?

J. A : Après tout, les travailleurs sociaux peuvent commencer à se demander pourquoi ils s'intéressent plus particulièrement à telle ou telle catégorie de personnes en difficulté (handicapés, délinquants, déviants, inadaptés...). Ce n'est pas plus mal qu'un éducateur sache que son travail traduit plutôt la façon qu'il a trouvé de vivre la délinquance tout en restant du côté de la loi plutôt que ses bons sentiments. Il me semble nécessaire et important que l'éducateur, qui vit aussi par procuration à travers les jeunes délinquants alors que lui n'a peut-être pas eu le courage de transgresser ou bien en est revenu. Les travailleurs sociaux ne peuvent pas bien faire leur travail tant qu'ils n'ont pas effectivement compris et ré-analysé qu'ils trouvent leur compte dans les situations difficiles où eux et leurs clients viennent s'inscrire.

Une partie importante de leur formation doit donc être consacrée à un travail sur eux-mêmes et avec eux-mêmes et ne comportent pas simplement des aspects de professionnalisation (savoirs techniques ou savoirs faire) qui seraient tout à fait indépendant de leur intimité. Cela va les aider à prendre de la distance par rapport aux sentiments de principe à et une sorte de justice distributive, réparatrice qui faisait que le travail social se donnait à voir en deux versions :

- la version mécaniste et mécanisiste (le mécanicien qui répare la voiture ...) ;
- la version médicale (le médecin qui répare les dysfonctionnements de l'organisme et qui soigne pour guérir, etc.).

C'est ainsi que le travail social a toujours été un peu vu comme si la maison Dieu (créatrice et fabricatrice du monde et des hommes) avait un très mauvais service après vente et avait fini par le déléguer à la sous-traitance des travailleurs sociaux désormais chargés de recoller les morceaux...

Notons bien qu'à partir de cette professionalisation pourtant nécessaire le remède peut encore devenir pire que le mal. On tomberait ainsi de Charybde dans Scylla. Ce ne seront plus, alors, les fantasmes des bons sentiments du dévouement, de l'oblation, de l'altruisme, mais l'imaginaire de la rationnalité, de la technicité des outils, voire du management qui leur succèdera. On risque d'entrer ainsi dans un univers de la DASS (en de nombreux endroits et occasions déjà en place), aussi froid et impitoyable que celui de «Dallas». De quoi regretter les «boys scouts» désireux d'accomplir leur B. A. (mais oh combien suspect) de la phase précédente (ceux qui tiennent ainsi à faire traverser la rue à une vieille dame aveugle, dont l'intention était pourtant de rester de ce côté du trottoir !). Même hors de cette caricature, le travail social moderne restera longtemp pris entre ces deux feux.

PEPS : Quel est le rôle de la formation continue alors ?

J. A : La formation initiale ne sert pas à grande chose tant qu'elle n'est pas l'anticipation correctement posée des formations conti-

nues à venir, ce qui n'est pas du tout le cas en ce moment. Actuellement, la séparation entre les formations initiales et continues est telle qu'à l'Université comme ailleurs, ce sont seulement les formations initiales qui sont vraiment qualifiantes, qui donnent des diplômes, qui permettent de devenir professionnels, etc. Les formations continues quant à elles, viennent ensuite, quelques fois comme des rattrapages quand les formations initiales ont mal fonctionné et cela est complètement absurde et catastrophique.

Les formations initiales doivent être considérées comme des parties des formations continues et tant que les travailleurs sociaux n'ont pas compris cela et ne le mettent pas en application, ils manqueront une bonne partie de leur formation. En fait, le travail social devrait échapper à cette idée de réparation ou de régulation sociale, c'est à dire, d'empêcher que «la marmite ne se mette de bouilir de façon excessive». Il faut sortir le travailleur social de cette psychose du pompier qu'on appelle surtout pour éteindre le feu, et qui ne peut jamais penser les problèmes de société à plus long terme car l'urgence le lui interdit.

C'est en visant le développement de la collectivité par l'éducation que le travail social pourra jouer un rôle autre. Cependant, il ne faut pas qu'il tombe dans les deux difficultés qui sont d'une part des bons sentiments ou la professionnalisation à tête froide qui perdrait l'essentiel de tout ce qui est relationnel. Si l'étudiant faisant l'apprentissage du travail social ne se risque pas personnellement pour comprendre en quoi il y a effectivement intérêt et quelles sont les dimensions inconscientes de sa démarche, alors il fera du mal en voulant faire du bien.

La profession des travailleurs sociaux est l'une des professions qui va le plus illustrer une notion comme celle qui a été développée par un certain nombre de systémiciens à la suite d'Edgar Morin, notamment, c'est à dire la notion de complexité. Une notion à ne pas confondre avec celle de compliqué.

Est compliqué ce qui peut toujours se laisser décomposer à nouveau au sens de l'analyse cartésienne de la réduction en éléments de plus en plus simples qui est un peu le modèle de la science classique.

Est complexe ce qui n'est pas décomposable, ce qui va donc devoir être compris et traité autrement que par l'analyse, tout simplement par ce qu'il n'est pas décomposable ni réductible en éléments de plus en plus simples.

En ce sens, un ordinateur est une machine simple, un peu plus compliquée (sophistiquée), mais n'est absolument pas complexe car tout y est démontable et reconstructible.

Par contre l'étincelle de vie que chacun porte en lui n'est pas décomposable. Si jamais on opère un être vivant et si on le désosse, on ne saura jamais le remonter. C'est cette étincelle de vie qui nous donne l'idée de la complexité.

PEPS : Veux tu dire que les travailleurs sociaux sont dans une situation complexe lorsqu'ils travaillent avec des autres ?

J. A : Toute la machinerie humaine est complexe à cause de cette étincelle de vie. Notre relation à nous, ici-même est actuellement complexe parce que le jeu, l'interaction, la confrontation de nos intérêts respectifs, de nos différences, de nos âges, de nos cultures, de nos formations, de nos désirs, est complexe de façon telle qu'on ne peut pas le mettre à plat, l'analyser au sens classique du terme, le décomposer comme le moteur d'une voiture ou comme un ordinateur.

Je pense que ce constat est important car les pratiques des travailleurs sociaux sont complexes à ce sens du termes par ce qu'elles sont riches et indécomposables. Elles relévent en ce sens d'une formation appropriée.

On constate au contraire, qu'un bon nombre de ces travailleurs sociaux non seulement se veulent moralement bien intentionnés mais pensent encore intellectuellement comme des cartésiens. Ils analysent et décomposent, c'est à dire qu'ils sont plus à l'aise avec le compliqué qu'avec le complexe. Quand une assistante sociale va dans une banlieue travailler avec une famille d'immigrés où les gens ont une culture différente, l'AS qui vient avec sa rationalité va se confronter à une réalité qui lui restera opaque. Ceux qui sont censés avoir besoin d'elle et lui fournir les informations dont elle aurait besoin, pour remplir sa mission, vont penser que c'est une étrangère, hostile, qu'elle incarne le regard de l'adminstration, qu'elle est une intruse... Au lieu de lui faciliter la tache et ainsi, peut être, une certaine solution de leurs problèmes, ils vont déployer de l'hostilité, de la négatricité. Ils vont lui créer des difficultés. Là nous sommes dans l'ordre de la complexité.

PEPS : Peut-on former les travailleurs sociaux à la complexité ?

J. A : La formation à la complexité est surtout clinique. Elle est tout à fait essentielle. C'est loin d'être actuellement le cas de la plupart des écoles de travail social. Le plus souvent ce sont des couches qui sont superposées les unes sur les autres, d'une façon quasi géologique. On ne comprend pas, par exemple, que pour parler de la complexité de ces pratiques sociales, le travailleur social a besoin d'avoir une certaine intelligence psychologique pour mieux connaître des gens, y compris pour travailler avec ses collègues, mais en même temps, il a besoin d'une intelligence sociologique pour mieux connaître les origines socio-culturelles des gens, le fonctionnement des institutions, les rapports de force... Ce sont deux langues disciplinaires qu'il doit absolument connaître pour pou-

voir travailler. Il a également besoin de maîtriser une autre langue qui puisse donner l'intelligence du micro-social et non plus du macro-social.

Ce sont évidemment trois langues disciplinaires (sociologie, psychosociologie, psychologie) dont le travailleur social a besoin pour tout travail social quel qu'il soit.

Actuellement les formations des travailleurs sociaux ne se donnent pas pour ambition de former des polyglottes disciplinaires. Ce sont au contraire des gens qui vont parler une même langue dans laquelle tout celà restera homogénéisé et confondu.

Lorsque j'ai été invité en tant qu'intervenant par l'école de service social de l'Université de Montréal, en 1971, j'avais été frappé d'observer deux courants, deux camps qui ne se parlaient pratiquement pas, qui s'injuriaient courtoisement à l'intérieur de cette école. Il y avait le pôle du **socialwork** (le travail social vu sociologiquement parlant) et celui du **casework** (le travail social dans ses orientations psychologiques). Ils s'ignoraient complètement et de ce fait chacun restait privé des ressources de l'autre.

Donc là il y a quelques chose de très important à développer dans les formations continues et initiales des travailleurs sociaux, qui consiste à leur donner une intelligence de la contradiction et de l'hétérogénéité. Les problèmes auxquels ils sont effectivement confrontés sont des problèmes contradictoires. Sans oublier qu'on observe souvent aussi des politiques sociales parfaitement contradictoires au niveau des instances gouvernementales qui veulent sans doute à la fois aider quelque peu, mais qui ont aussi besoin de diminuer les statistiques du chômage, de masquer les désordres (en ce moment, le retour de l'abbé Pierre et l'ffervescence qu'il crée chez les candidats aux présidentielles sont tout à fait illustratifs de ce que nous disons). Le travailleur social a alors un peu l'impression d'être un pantin dont on tire les ficelles.

PEPS : Concernant les formations des travailleurs sociaux, deux autres questions se posent :

1) Comme le disait Christian BACHMANN (voir PEPS n° 46), les travailleurs sociaux n'ont pas la compétence d'expertise.

2) Ne faut-il pas impliquer (faire participer) des «usagers» dans les pratiques sociales ? Surtout qu'on remarque en ce moment une augmentation des pratiques sociales instituantes ne découlant pas forcément des collectifs institués traditionnellement représentatifs. A titre d'exemple, on peut citer des «sans abris» qui se constituent en association et trouvent eux mêmes des solutions (occupation de locaux vides) ou certains toxicomanes qui de façon auto-organisée, gèrent leur toxicomanie, etc.

PEPS : Que penses tu de ces remarques ?

J A : C'est une autre façon de traduire les contradictions de cette profession dont nous venons de parler :

l'implication des travailleurs sociaux, est leur tâche aveugle. Ils sont impliqués malgré eux et de façon qui leur échappe. Dans la mesure où ils veulent se professionnaliser, ils vont acquérir des compétences et une fois que cette ambition satisfaite, ils veulent rester compétents et garder leur travail. En même temps, dès le moment où ils sont professionnalisés, ils deviennent par la force des choses une expression du pouvoir étatique, ils font de la régulation. Or, les «usagers», c'est à dire ceux qui vivent les besoins (les SDF, les gens en difficultés...) s'aperçoivent que ce ne sont pas ces travailleurs sociaux-là (déjà trop institutionnalisés) qui vont résoudre leurs problèmes et ils s'instituent donc, eux, en tant que travailleurs sociaux improvisés de leurs propres causes.

On retrouve ici une distinction employée par Francis IMBERT, qui a beaucoup participé au mouvement de pédagogie institutionnelle. Il montre que les pratiques professionnalisées sont toujours réifiées. Il a écrit un ouvrage qui s'intitule Pour une **praxis pédagogique** et il leur oppose une praxis moins réifiée.

Les associations spontanées sont une praxis à ce moment là, beaucoup plus qu'une pratique. Ce sont des travailleurs sociaux professionnels qui exercent des pratiques et ce dont vous parlez là, c'est une praxis, qui est beaucoup plus dynamique qui n'est pas encore pétrifiée.

PEPS : Aujourd'hui, parmi les étudiants des universités, nous constatons que des travailleurs sociaux constituent un public important, ils ressentent une nécessité de se donner une formation de type universitaire (Sciences de l'éducation, sociologie, etc.). Comment expliquesz-tu ce besoin d'avoir une formation supérieure ?

J A : Pour répondre à cette question, je reviens à l'idée de complexité, déjà évoquée. En effet, les travailleurs sociaux sont confrontés à une complexité croissante, ils doivent dans leur quotidienneté réparer des pots cassés, etc. C'est la société elle-même qui fait en sorte que cela casse tous les jours, c'est à dire que ce qu'ils réparent, est recassé l'instant d'après, en amont et en aval, parce que c'est la matrice sociale qui conduit à ce que les choses soient cassées (société à deux vitesses).

Probablement c'est pour faire face à cette confrontation à la complexité qu'il y a cette demande.

Quelle est la fonction principale de l'Université ? La visée principale de toutes les universités c'est le développement de la fonction

critique. En même temps, cela peut être aussi l'acquisition d'un métier et de compétences professionnelles, mais, avant tout, c'est le développement de la fonction critique.

Les travailleurs sociaux qui viennent à l'université, rencontrent des difficultés dans leur pratiques, ils ne comprennent pas ce que leur arrive, donc lorsqu'ils vont à l'université, c'est aussi pour pouvoir regarder ; d'abords regarder eux-mêmes avec une certains distanciation, regarder avec d'autres et faire regarder par d'autres leurs pratiques et en même temps à théoriser ces pratiques-là.

Comme le travail social devient de plus en plus difficile et de plus en plus contradictoire, alors ils viennent trouver des solutions comme on l'a vu par ailleurs en Sciences de l'éducation où les enseignants venaient chercher à comprendre et à développer leur fonction critique. Ce point est tout à fait important au niveau de la formation continue. Ce n'est pas dans la formation initiale. Il faut que dès la formation initiale, on sache qu'une fois celle-ci terminée, il y des occasions de formation continue.

PEPS : Mais est-ce qu'une formation continue telle que tu la décris, peut avoir des conséquences sur les pratiques de l'évaluation des actions des travailleurs sociaux ?

J. A : Oui, puisqu'aujourd'hui, l'Etat demande de plus en plus d'évaluation, mais l'évaluation demandée par les administrations, n'est autre que du contrôle. L'évaluation, au véritable sens du termes, doit être une des pratiques des travailleurs sociaux, eux-mêmes afin de théoriser, regarder leurs pratiques, voire reprendre collectivement une distance par rapport à ces pratiques.

Pour reprendre le terme de Francis IMBERT, retransformer leurs pratiques en praxis, mais ils ne peuvent le faire qu'en se servant de l'évaluation.

PEPS : Comme tu le sais, la mission principale du travail social, c'est quand-même le maintien de l'ordre social ; l'ordre établi et institué et que les travailleurs sociaux sont appelés avant tout pour maintenir cet ordre. Et la demande des personnes en difficultés, est toute autre ; ils appellent au changement de leurs situations.

Est-ce que tu ne penses pas que l'acquisition de plusieurs langues disciplinaires par les travailleurs sociaux, doit avoir aussi comme objectif le changement social ?

J. A : Le changement se fait au niveau des «usagers» du travail social dans leur appartenance sociale globale, en tant qu'inscrits dans des rapports de force, et non au niveau de leurs relations avec des travailleurs sociaux. Il faut que les travailleurs sociaux cessent de croire qu'ils fabriquent du changement. Par contre, ils peuvent contribuer à un certain «changement» au niveau des attitudes de leur partenaires, de leurs représentations, de leurs opinions, de leurs croyances. Ce sont là des exemples de développement de la fonction critique. Mais cela n'est pas encore du changement social au sens propre du terme.

PEPS : Est-ce qu'une sensibilisation ou plutôt une formation à l'analyse institutionnelle peut aider les travailleurs sociaux à cette idée du changement ?

J. A : Des mouvements militants comme les pédagogies, la psychiatrie ou l'analyse institutionnelles n'ont pas apporté tellement de changements au niveau des institutions elles mêmes. Les institutionnalistes n'ont pas été les mailleurs artisans du changement. Michel Lobrot par exemple, n'a jamais apporté le changement du système scolaire, mais il a pu contribuer à l'esprit critique dans sa classe. Cela peut être considéré comme contribuer indirectement au changement.

La plupart des membres de l'école institutionnelle, dont je fais partie, sont maintenant d'accord sur l'idée qu'il y a là un échec de la prophétie. Entre 1960 et 1968, ils voulaient apporter le changement dans les universités et dans les institutions psychiatriques. On sait depuis qu'aucune d'entre ces institutions n'a connu de bouleversements bien profonds. Au contraire, elle ont même régressé depuis 68.

Cependant, l'analyse institutionnelle a aidé pendant plusieurs générations les travailleurs sociaux à comprendre un peu mieux ce que leur arrivait... Par conséquent, le courant d'analyse institutionnelle a facilité une conscientisation.

PEPS : Y a-t-il un rapport entre l'acquisition de plusieurs langues disciplinaires et une notion qui t'est très chère, c'est à dire la multiréférentialité ?

J. A : Il faut savoir que la multiréférentialité ne veut pas dire la multi-dimentionnalité car celle-ci se réduit le plus souvent à l'homogénéité.

Dans la multiréférentialité, ce sont des optiques et des langues descriptives hétérogènes, contradictoires qui sont mises à contribution pour rendre les pratiques, et les problèmes que l'on y rencontre, un peu plus intelligibles. Il y a ainsi des aspects que nous pouvons mieux comprendre avec l'éclairage de Freud, d'autre avec la lecture de Marx, etc. Alors que Freud et Marx sont totalement hétérogènes. Cependant, il faut faire appel à l'un comme à l'autre pour comprendre la réalité sociale. En ce sens être multiréférentiel c'est être effectivement polyglotte !

Propos recueillis par

Mehdi FARZAD
et Saed PAIVANDi

LA QUALIFICATION DES ÉDUCATEURS

LES ENJEUX

Partant d'une comparaison historique sur la formation et les pratiques professionnelles des éducateurs à l'éducation surveillée (E. S) et celle des éducateurs spécialisés, l'auteur s'interroge sur l'itinairaire de ces professions voisines.

Il questionne plus particulièrement l'affaiblissement de la qualification d'E. S et la «montée en puissance» des diplômes de l'État des éducateurs spécialisés.

La profession d'éducateur a 50 ans (1) dans les années 90, c'est l'âge de la maturité. N'est-il pas grand temps de se pencher sur le métier ? Les travaux d'inspiration historique ne manquent pas, mon propos, se situe dans leur continuité, sur un versant sociologique.

UNE PROFESSION EN CRISE

Pour justifier le terme de crise, rappelons que l'année 1989 a été marquée par une grève de 14 jours à L'Éducation Surveillée (ES), précédée d'un blocage des services (grève perlée) durant 50 jours, (principalement en région parisienne) qui sera suivie d'une nouvelle grève l'année suivante.

Ma première intuition plaçait la cause du malaise dans l'identité professionnelle des éducateurs (3000 éducateurs pour 5600 membres du personnel à la grande époque). Mais, un paradoxe encombrant est apparu :

Autant les Travailleurs sociaux en général, pour l'essentiel les Assistants Sociaux et les Éducateurs spécialisés, sont décrits comme en mal d'identité ou porteurs d'une identité incertaine; autant les éducateurs de l'ES sont présentés comme marqués d'une identité forte.

Cette identité s'inscrit dans une histoire professionnelle, connue et revendiquée par les acteurs, idéalisée même parfois. Elle s'ancre dans le champ du judiciaire, qui unifie cette profession. De plus, une organisation syndicale, le SNPES (syndicat national des personnels de l'éducation surveillée), longtemps hégémonique, cimente l'édifice.

Je faisais manifestement fausse route, et le concept de la sociologie du travail, «la qualification», a permis de cerner la profession d'éducateur dans toutes ses dimensions sous un angle dynamique intégrant l'histoire.

En effet la qualification se situe à l'interface:

- de la personne, désignant la valeur relative de l'individu en terme de formation et de savoir faire,

- de l'emploi, par les niveaux de formation ou l'expérience, requis par l'employeur,

- du salaire, qui donne la valeur, en terme financier mais aussi social, accordée à une profession.

La déqualification peut-elle recouvrir une perte de valeur de l'emploi ? Et à l'inverse, une surqualification des personnes peut avoir les mêmes effets ?

Peut-être n'y a t'il pas de qualification, mais seulement des "qualifiés" et des "qualifieurs" (2).

Les hypothèses qui fondent cette étude, postulent un déficit relatif de la qualification des éducateurs de l'ES, par rapport aux éducateurs spécialisés.

Un deuxième faisceau d'hypothèses inscrit le processus de déqualification à l'ES dans les relations sociales marquées par la dépendance des éducateurs aux magistrats.

QUELLE QUALIFICATION ?

Cette question qui a été traitée sous l'angle de l'identité, demeure peu explorée sous l'angle des compétences. Derrière le métier il faut chercher l'emploi.

La qualification de l'emploi est étudiée comparativement pour les éducateurs spécialisés et les éducateurs ES dans les textes réglementaires, comme dans les travaux de recherche, en particulier ceux du CERQ qui a produit une «fiche emploi-type: éducateur pour personnes inadaptées ou handicapées» (3).

Ces éléments permettent de présenter ce qui constitue le socle de la classification d'éducateur.

- Dans les années 50 l'éducateur, voué à la suppléance parentale dans le cadre d'internats, est celui «qui a la responsabilité d'enfants en dehors des heures de classe et d'atelier» (4) . A l'approche des années 1970, il devient «technicien de la relation» travaillant dans une équipe «pluridisciplinaire». Les années 80 consacrent une profession qui prend en charge des personnes et non plus des enfants uniquement. Trois notions nouvelles venant témoigner des qualités reconnues aux éducateurs, tous secteurs confondus, «l'analyse des faits observés», «l'élaboration» et «la conduite de projets éducatifs», les éloignent de la position de simple exécutant.

- la place acquise par les éducateurs spécialisés en terme de reconnaissance dans le secteur enfance inadaptée. «La stratégie de l'État est révélatrice... En deux décennies, les éducateurs passent d'un «statut mineur», où ils sont les tâcherons des notables associatifs, à celui d'un groupe professionnel ayant une place reconnue par l'État.» (5).

- la difficulté de positionnement du Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES) en terme d'équivalence universitaire.

- l'écart entre les savoirs ou les savoir-faire demandés par les employeurs et la faiblesse de la classification d'éducateur (niveau bac catégorie B).

- l'affaiblissement de la position particulière des éducateurs de l'ES, où la question de la formation est centrale.

La qualification des personnes, est appréhendée dans une analyse statistique concernant les postulants au concours d'éducateur de l'ES de 1961 à 1991. Elle fait apparaître:

- La féminisation qu'il faut associer au sentiment de déqualification.

- L'augmentation continue du niveau des diplômes des reçus au concours d'éducateurs à l'ES, principalement à partir de 1980. Le décalage qui s'établit entre le niveau requis, le baccalauréat, et le niveau réel des candidats retenus est flagrant et produit une surqualification des personnes par rapport à l'emploi.

La qualification salariale s'est avérée, à y regarder de plus près, opaque et fort complexe.

Il a fallu se satisfaire d'une approche pragmatique, puisque même les organismes d'enquête comme le CERC postulent «qu'une comparaison rigoureuse des salaires de la fonction publique et du secteur privé est impossible» (6).

Malgré les difficultés, la presse syndicale dans les revendications donne des indications précieuses. Ainsi d'après les calculs du SNPES, en 1976 puis en 1981, un écarts de 10 à 15% est noté aux dépens des salaires des éducateurs de l'ES.

Disposant de tous les éléments constitutifs des rémunérations (hors primes) des deux catégories professionnelles pour décembre 1991, j'ai donc effectué un calcul comparatif précis qui confirme en l'aggravant le constat syndical: Au premier échelon, en début de carrière l'écart est de 1168Frs soit 13,7% à l'encontre de l'ES. En milieu de carrière après 14 ans, la différence s'élève à 2153Frs soit 17,9%. Pour 25 années d'anciennetés c'est respectivement 2186Frs et 14,2%. Les chiffres se passent de commentaires, et il est peu probable que les primes couvrent de tels écarts.

Cette moindre rémunération des fonctionnaires face au privé est un phénomène général, il n'en reste pas moins dans ses effets une indication de moindre qualification.

COMMENT EN EST-ON ARRIVE LA ?

«Éducateur un sacerdoce ou une profession ? La qualification comme enjeu récurrent». Il s'agit d'un (7) balayage rapide, de la dernière moitié du 19ème et de la première du 20ème siècle, qui permet de repérer quelques traits saillants :

- le tronc commun historique, qui unit dans la même origine les éducateurs de l'ES et les éducateurs spécialisés.

- l'institutionnalisation progressive du secteur et le rôle primordial joué par l'État, la perma-

nence de la rivalité entre secteurs public et privé.

- la place des pratiques professionnelles comme marqueur de la professionnalisation: tel «l'accrochage affectif» pilier des méthodes scoutes, l'expérimentation pédagogique, l'action des personnels ou des «pupilles» pour sortir l'enfance du monde carcéral, l'invention du «milieu ouvert», pour ne citer que ces exemples, sont autant d'étapes dans le processus de constitution d'une profession.

- L'importance majeure de la formation et des dispositifs qui la mettent en oeuvre:

J'ai pu tracer les grandes lignes du déclin du modèle de formation «école d'État d'éducateurs de l'ES», qui prestigieux et reconnu dans les années 50-60, se délitera au fil des réformes. Bien que la formation se généralise avec 10 ans de retard à l'ES par rapport au secteur privé, le statut des fonctionnaires (statut des éducateurs ES en avril 1956, école d'État d'éducateur 1962) est plus valorisé. Il faudra attendre la fin des années soixante (convention collective en 1966 et Diplôme d'État (DEES) en 1967) pour que les valeurs s'inversent lentement, débouchant sur la situation des années 80 où la formation ES n'équivaut plus qu'à deux tiers du DEES.

- L'exploitation des archives, des entretiens auprès d'acteurs de l'histoire de l'ES, permettent de mettre à jour un point rarement traité par les historiens de l'ES: la rivalité fondamentale qui anime éducateurs et magistrats, la lutte pour le pouvoir même, dans l'ES à certaines périodes. Cet oubli n'est pas anodin, puisqu'il évacue le rapport de dépendance qui unit les premiers aux seconds.

L'hypothèse de déqualification des éducateurs ES est avérée, même s'il faut la pondérer des particularités spécifiques au secteur enfance inadaptée privé (importance du personnel non-diplômé, conventions diverses et diversement appliquées).

Au delà du constat, il reste la reconstitution de l'itinéraire qui marque l'inversion du courant de qualification qui au départ était nettement favorable aux éducateurs de l'ES.

A mon sens, la conjugaison de facteurs institutionnels forts sont à prendre en compte pour comprendre ce processus:

- au fil des ans, les éducateurs spécialisés ont réussi à obtenir une place reconnue et valorisée dans l'ensemble du secteur «enfance inadaptée» où ils ont pu concurrencer les notables. Au contraire celle des éducateurs ES est restée limitée aux «services extérieurs»(8). Mais n'est-ce pas, au fond la contrepartie de l'exclusivité qu'ils ont obtenue sur ce petit monde ?

- un syndicat hégémonique qui dans la période de 1968 se prend à croire dans un «pouvoir éducatif» à l'ES. Cet objectif «utopiste», verra son terme en mai 1981. C'était en effet méconnaître la dépendance fonctionnelle qui unit éducateurs et magistrats dans cette administration, comme la force corporatiste de ces derniers.

- la similitude chronologique qui marque l'affaiblissement de la qualification à l'ES et la montée en puissance du DEES, incite à établir un lien de cause à effet entre la baisse de qualification et l'absence de diplôme reconnu pour les éducateurs ES.

Ainsi puis-je écrire que «le SNPES s'est en fait trompé de corporatisme», se voulant avant tout un syndicat multicatégoriel, il a cherché à compenser l'hégémonie des éducateurs dans ses rangs.

«Il a de ce fait contribué à construire cette «identité justice» issue du mythe originel de l'Éducation Surveillée, aux dépens d'une «identité d'éducateur ou éducative».

«Nous imaginons que le contexte serait aujourd'hui bien différent si les éducateurs de l'ES se trouvaient dotés du DEES».

Dominique TURBELIN

Éducateur spécialisé

(1) L'exemple de l'Éducation Surveillée (Ministère de la Justice), à partir d'un document intitulé: l'incertaine qualification des éducateurs de l'éducation surveillée 1945-1990.. Voir aussi, Dominique TURBELIN, Maîtrise/ DSTS sous le direction de M. CHAUVIERE, IRSTS Montrouge -Université Paris XIII, oct. 1993.

(2) Voir A. DEROSIERES, La qualification de quoi parle t'on ?, 1978.

(3) Fiche emploi-type RT40, CERQ (centre d'étude et de recherche sur les qualifications), 1978.

(4) Définition ayant cours dans le secteur privé (UNAR) comme dans le secteur public (statut des personnels de l''ES décret du 10 avril 1945).

(5) M TACHON, Recherche sur les processus de professionnalisation: Analyse dans le secteur de l'enfance inadaptée au cours de la période 1945-1980, MIRE, 1988.

(6) Document du CERC (centre d'étude des revenus et des coûts), 1986.

(7) Cf, Dominique TURBELIN, note 1.

(8) Tous les services de l'éducation surveillée hormis l'administration centrale. A lire également : Le devenir des éducateurs spécialisés, diplômés, formés à l'école d'éducateurs spécialisés de Versailles, Buc. A commander à «BUC Ressources», 1, bis Rue L. Massotte, 78530 Buc.

VOLONTAIRE POUR LE TIERS-MONDE

Vue critique

Le volontariat pour le Tiers-monde est une des diverses formes du travail social. Ils sont nombreux les occidentaux qui s'engagent dans ce type de travail : ils ont leurs objectifs, leurs approches et stratégies.

La solidarité dans ses diverses formes est une pratique très ancienne dans les sociétés humaines, voire même animales. Même dans les sociétés évoluant dans un environnement industriel, l'individualisme n'a jamais englouti la solidarité qui se développe sans des nouvelles formules.

De plus en plus on parle du travail social qui, à notre avis, est à la fois une activité professionnelle et une solidarité humaine dans le sens qu'il s'intéresse à des cas sociaux ayant leur particularité.

L'objectif de cet article n'est pas de proposer un modèle de volontariat parmi tant d'autres. Les différents volontaires ont leurs outils de travail, pouvant être enrichis bien sûr, mais nous avons jugé utile d leur fournir un point de vue critique sur la perception que les populations locales ont du volontariat et des volontaires. Cette critique, pour autant que chaque intéressé la trouve pertinente, pourra l'aider à réajuster son approche lors des missions de volontariat dans le Tiers-monde et particulièrement en Afrique.

Notre point de vue, nous l'exprimons en tant que secrétaires exécutif d'une ONG oeuvrant en zones de Béni et Libers au Nord-Kivu en République du Zaïre, le Cote.De.R., Beni-Lubers (Conseil Technique pour le Développement Rural).

En effet, pour diverses raisons (appui au développement local, secours humanitaire, volontaires du corps de la paix, etc.), cette région du Zaïre a déjà connu les volontaires de plusieurs nationalités occidentales (Canada, Belgique, USA, Italie, France, ...).

Nous saisirons la critique populaire, bénéficiaire locaux du volontariat et des volontaires sous cinq aspects : la signification du volontariat, la méconnaissance de la culture locale, la planification et l'évolution de l'action du volontaire, les expériences et les qualifications de l'agent volontaire.

Pour être convaincant et concret dans nos affirmations qui ne sont pas de simples allégations, nous aurions voulu citer explicitement les projets concernés, mais pour plusieurs raisons, nous restons abstraits, possible au lecteurs de sous-entendre en tout instant qu'il s'agit du Nord-Kivu au Zaïre.

QUE VEUT DIRE VOLONTARIAT ?

La tentation est forte en Afrique de penser au bénévolat quand on parle de volontaire bien qu'on sache généralement que les volontaires Européens sont payé. Quelle serait alors la caractéristique fondamentale qui différencie le volontariat du bénévolat ? Face à cette confusion, les populations locales se posent les questions suivantes :

- pourquoi les volontaires sont-ils si bien payé ? Toujours ou souvent les seuls véhiculés ?
- pourquoi habitent-ils dans des villas ?
- pourquoi sont-ils tristes à la fin de leurs mandats ?
- pourquoi s'attachent-ils si particulièrement à la gestion des projets plutôt qu'aux aspects techniques ?

Si le volontariat est entendu avant tout comme un engagement auprès des communautés pauvres ou marginalisées, du moins pour ce qui concerne l'Afrique, il est indispensable que les organisations qui utilisent les volontaires définissent des critères clairs et précis pour circonscrire le volontariat. N'a-t-on pas vu dans plusieurs projets, le véhicule du projet transporté pendant des journées entières l'eau à boire du volontaire ?

N'a-t-on pas vu des volontaires voyager par avion et expédier le chauffeur sur route sur des centaines de kilométrés, rien que pour les prendre à l'aéroport à l'arrivée dans telle ou telle autre ville ?

Quel scandale, n'a-t-on pas vu ou ne voit-on pas actuellement à Nord-Kivu où environ 75 organisations internationales venues au secours des réfugiés Rwandais, utilisent des volontaires excessivement luxueux ! Des salaires

allant jusqu'à 1500 $ par mois, des villas luxueuses, des voitures de luxe ! Sans aucun doute, les volontaires engloutissent les 3/4 de l'enveloppe allouée aux réfugiés. S'il est vrai que la situation de ceux-ci s'est sensiblement améliorée en peu de temps, nous l'avouons très nettement, il faut en même temps avouer que le pauvre réfugié reçoit à peine 1/4 de tous les chiffres chantés à la radio et diffusés dans les journaux. Sont-ils des volontaires ? Pourquoi n'ont-ils pas associé les ONG du Nord-Kivu ?

MECONNAISSANCE DE LA CULTURE

Le volontariat occidental en Afrique est aussi une rencontre des cultures. Or, l'impression créée par la pratique est que les candidats au volontariat ayant lu quelques lignes de la culture locale se croient en être spécialistes. Beaucoup d'autres, découvrant pour la première fois l'Afrique, se comportent comme dans des espaces sauvages aux peuples sans culture ou croient être capable de les transformer du jour au lendemain en agissant d'une façon systématique en sens opposé des normes sociales de la culture locale :

- tel est ce volontaire qui a invité une école occulte des homosexuels et qui s'est vue donner 24 femmes pour quitter le Nord-Kivu et atteindre le Ruanda sur pression de l'église catholique ;
- tel est ce docteur qui amenait tout son personnel boire la boisson la nuit au cimetière, endroit sacré ;
-tel est ce volontaire qui dramatisait autre mesure la question des rapports hommes-femmes et semblait convaincre qu'il pouvait la résoudre pendant deux ans de volontariat ...

Travailleurs sociaux, volontaires, attention aux cultures. Ce sont des traditions héritées de plusieurs années, elles ne peuvent pas être changées en un jour.

PLANIFICATION-EVOLUTION

Si tel n'est pas toujours le cas, dans plusieurs exemples, le projet où s'insère le travail social du volontaire est élaboré par lui-même. Même quand il se fait dans une institution, la tendance est de gérer le projet en parallèle avec l'institution elle-même. Ceux qui ont eu à côtoyer ces types de volontaires sont témoins des constats amers dont quelques une ci-dessous :

- le document définissant le projet reste un grand secret pour le volontaire ;
- existence d'une double comptabilité : celle locale et celle à expédier aux donateurs ;
- ignorance des donateurs par les collaborateurs nationaux ;
- confection des faux rapports ;
- il est toujours dit que la population locale a été associée à la planification. Quand-même, elle ignore tout.

Jusqu'au quand les chers volontaires, qui de sur croit faisons du travail social, aurons-nous cette image ?

EXPERIENCES ET QUALIFICATION

Plusieurs statuts occidentaux sont déjà ridicules en Afrique sans le savoir suite à l'incompétence des volontaires provenant de leurs diverses organisations. Or, l'Afrique a cessé d'être un continent de curiosité, touristique, il dispose d'une grande réserve des personnes expérimentées et des cadres universitaires. Se lancer en Afrique après une ou deux semaines d'un séminaire sur le développement de l'Afrique est très insuffisant. Les volontaires devraient être préparés pendant un temps suffisant et pour des disciplines qu'ils maîtrisent. Encore quelques exemples :

- une assistante sociale qui se dit infirmière : pendant 2 ans, elle n'a jamais touché la seringue ;
- un médecin sans notion des maladies spécifiquement tropicales ...

Ces déficiences sont à l'origine des conflits fréquents avec les cadres locaux, ces derniers ne comprennent pas pourquoi la présence d'une volontaire expatriés qui pourtant engloutit plus de la moitié du budget du projet ?

RELEVE DU VOLONTAIRE

A ce niveau, il a été constaté que le volontaire apprécie petit à petit le climat humain de l'Afrique, par peur de l'avenir en Europe, peut-être. En fait, l'emploi est un problème sérieux et comme il y a individualisme, les deux grands constats relevés à la fin du mandat du volontaire sont les suivants :

- prouver qu'aucun cadre local n'est capable de gérer le projet après son départ ;
- bloquer les financements extérieurs pour laisser derrière lui l'image qu'il était le seul capable.

CONCLUSION

Nous avons présenté d'une façon brute la perception que les populations locales se font des volontaires. Il s'agit plutôt d'une perception négative, même si elle ne l'est pas toujours.

Pour être plus efficace, le volontariat pour le développement du Tiers-monde devra emprunter quelques traits positifs du bénévolat, il devra intégrer l'enseignement des coutumes locales comme valeurs sociétables, exiger une gestion transparente et participative pour les communautés locales.

Il doit enfin, programmer son retrait sans rupture avec l'action initiée. Sans cela, le volontariat perdra bientôt son sens, et pourtant il a toute sa place dans le Tiers-monde et surtout en Afrique !

V. MUKESMAMIRA

Secrétaire exécutif du Cotederin
Kivu-BP561-Butembo-Nord-Kivu-Zaïre

DOSSIER

Y A-T-IL ENCORE UN TRAVAILLEUR SOCIAL DANS LE SECTEUR ?

VERS UNE NOUVELLE PROFESSIONNALITE

La question posée dans ce dossier est double :

Peut-on parler de mutation du travail social «traditionnel» ? Dans ce cas, ce dernier est-il menacé ? On opposerait ainsi aujourd'hui travail et intervention dans le secteur social en proposant la seconde comme une solution à la faillite du premier ?

Y a -t-il un axe directeur identifiable autour duquel se dessinerait une nouvelle professionnalité ? Au-delà de toutes les questions que pose cette notion, nous avons souhaité l'utiliser pour inscrire ce débat dans un contexte plus large d'interrogation de professions confrontées à d'importants changements.

Nous avons retenu du terme son acception la plus large qui englobe à la fois les capacités professionnelles, les savoirs et les pratiques, la culture et l'identité d'un métier. Ainsi, le champ de la professionnalité du travail social implique-t-il de la même façon les modes d'intervention, la formation, le cadre politique, l'évolution des professions et les trajectoires professionnelles.... Autant de champs pour lesquels nous avons sollicité la contribution de différents acteurs -sur le terrain, dans la formation, la recherche, l'administration- chacun susceptible d'apporter en tant qu'auteur des éléments de réponse à partir de son point de vue.

Pour introduire le dossier, PEPS a donné la parole à huit professionnels de différents horizons (métiers centraux et nouveaux métiers de la ville et de l'insertion) venant des filières du secteur ou de l'Université et qui se sont réunis pour débattre des perspectives actuelles de leur activité respective.

Il ressort de cette table ronde plus d'interrogations, voire d'inquiétudes, que de réponses définitives. Quel que soit le lieu d'où parle chacun et même si les nouveaux métiers affichent une position plus assurée, les situations à affronter ne sont guère plus solubles pour les uns que pour les autres.

Lorette PIERRET
Jean-Luc DUMONT

TABLE RONDE

Où en est, aujourd'hui, le travail social ? Est-ce que l'expression «travail social» correspond encore à la réalité sur le terrain et à la très grande diversité des intervenants sociaux qu'on peut y rencontrer ? Tenter de répondre à cette question telle était la raison de réunir un certain nombre de professionnels pour une "table ronde".

A quelle demande les travailleurs sociaux répondent-ils aujourd'hui, quelles compétences mobilisent-ils dans leurs activités quotidiennes et quels sont les enjeux des métiers qu'ils exercent. Nous voulions, par ces questions, tenter de saisir ce qui etait commun à toutes leurs pratiques et voir si se dessinait l'expression d'une nouvelle professionnalité du social.

Ont participé à cette table ronde : Joël BARTHELEMY (agent de développement local), Anne-Catherine BIZOT (coordinatrice emploi-formation), Martine BONJEAN (Assistante de service social), Hanifa CHERIFI (directrice du service de proximité ANTINEA), Claudine DEPRAZ (Assistante de service social), Dominique ZOIN (responsable d'un service d'accompagnement d'adultes handicapés mentaux), Chantal METENIER (conseillère socio-éducative), Annick PORTIER (responsable de structure éducative).

Premier constat exprimé par la table ronde et qui revient souvent en filigrane : l'Etat n'a pas su mettre en oeuvre une politique sociale efficace et juste face à la crise. Trois points ont été évoqués par les participants : la compétence des praticiens, l'application des dispositifs et leur pertinence, enfin les effets de la décentralisation

La competence des travailleurs sociaux en question

La formation des travailleurs sociaux n'a pas, semble-t-il, suivi le changement économique et social et les professionnels du social sont mal préparés à exercer leur métier aujourd'hui. les participants mettent l'accent sur l'insuffisance de la formation des professionnels face, notamment, aux modifications de l'environnement et à la violence des jeunes :

On peut se poser la question de la compétence des éducateurs et de ce qui nous est demandé en tant que travailleurs sociaux et notamment sur la prise en charge des jeunes majeurs. Les personnes doivent être formées effectivement et prêtes à affronter cette réalité de la vie en 1994. Dans les cités telles que là où l'on vit, c'est pas évident du tout, pas évident du tout de tenir le choc. (A.P.)

J'ai été formée à L'ISF (devenu après Parmentier). Je n'étais pas préparée du tout au problème politique ni à celui de l'argent (en termes de secours, oui, mais pas en termes de financeurs, pas du tout. On n'avait pas du tout abordé ce sujet.(Ch.M.)

«Des dispositifs tres enfermants pour les gens»

Les dispositifs empêchent une réelle relation d'aide et un suivi des personnes, ce qui rend difficile le travail des professionnels et n'aide pas l'usager à s'en sortir. Les dispositifs sont "enfermants", alors qu'il faudrait, au contraire permettre aux gens d'être acteurs. En outre, le travailleur social doit

s'adapter de plus en plus à un terrain qui se modifie et une des réponses du social c'est, effectivement, un certain nombre de procédures nouvelles qui ne conviennent peut-être pas à la vocation initiale et à la mission des travailleurs sociaux. La technicisation de l'intervention fait souvent obstacle à la nécessité d'une prise en charge sociale.

Quand j'ai choisi cette fonction-là, c'était aussi pour permettre à l'individu de retrouver une autonomie, aux gens d'être indépendants, d'être acteurs de quelque chose. Quand j'ai fait du travail collectif, on pouvait monter des projets à partir de la demande des gens. A l'heure actuelle, on nous demande d'appliquer les objectifs de travail collectifs qui sont en fait, des pistes comme ça et de les appliquer et puis tant pis si ça ne correspond pas du tout aux besoins du quartier, aux besoins des gens. Il faut plaquer et ça dérange beaucoup.

Je pense qu'en répondant par le RMI ou le Fonds de solidarité logement on ne parvient pas à prendre vraiment en compte les réalités du terrain ; je pensais à St Denis où il y a quand même des lieux très dégradés parce que je crois qu'on fait des choses comme ça très ponctuelles et très enfermantes pour les gens

On a beaucoup de difficultés à faire entendre qu'on veut continuer, qu'on veut poursuivre ce suivi social, finalement, cette prise en charge globale. Beaucoup de sites ont commencxé à travailler par thèmes, par objectifs, ça peut être intéressant, mais je crois que c'est enfermant pour l'individu. Il est très difficile de faire quelque choses avec les personnes dans ces conditions-là. (Ch.M.)

Effets pervers de la decentralisation

Les municipalités essaient de reproduire à leur niveau et avec leur moyens la logique de l'Etat - Providence et donc à promouvoir, à leur niveau, des modèles d'intervention sociale. L'Etat providence n'a pas disparu, simplement il y a d'autres modèles de formes de gestion de la société qui apparaissent du fait de la crise. Je rajouterai même qu'il y a maintenant des municipalités -Providence qui se substituent à l'Etat Providence. C'est l'effet de la décentralisation qui produit aussi de nouvelles formes de centralisation et qui ne fait que reproduire, finalement, à l'échelle locale, la forme étatique que l'on connait depuis vingt ou trente ans. (J.B).

La crise : "on est bien coincés !"

Il y a aussi la réalité de la vie. Il est complètement aberrant de dire à un gamin : tu vas te trouver un boulot, quand il n'y a pas de logement derrière, donc : PAIO, contrat de qualification, contrat d'apprentissage et puis les petits boulots, on ne trouve pas et puis on est bien coincé, bien bien coincé et notre langage éducatif : pipo ! C'est vrai, on est bien coincés ! (A.P)

Autre conséquence : Les problèmes d'emplois conduisent les directeurs de CAT à prendre des gens un peu plus performants et on se demande si les déficients intellectuels ne vont pas être mis à la porte des CAT pour aller en foyers occupationnels (D.Z)

Le deuxième grand thème abordé est la cohabitation, parfois difficile aujourd'hui, entre Etat et travailleurs sociaux. Quelle en est la forme la plus souhaîtable ? Ce à quoi les dispositifs auraient pu servir (espaces médiateurs pour articuler politiques sociales et logiques sociales), ce sont des hommes qui vont se donner la mission de le faire en modifiant leurs pratiques professionnelles :

Des nouveaux metiers "a l'interface entre logique sociale et politique"

Je voudrais développer un peu la notion d'agent de développement local. On pourrait d'ailleurs gomer «local» et garder «agent de développement" parce que c'est un terme très générique dans ces nouvelles professions depuis une dizaine d'années.

La fonction que j'occupe est appelée par l'Etat : "agent de développement local prévention sécurité". Là où je travaille, deux appellations sont utilisées :

- animateur "socio éducatif" de CCPD
- chargé de mission coordonateur de CCPD

La fonction que j'occupe se situe entre la logique politique et la logique sociale. C'est une fonction qui est en prise directe sur les décisions municipales, puisque de toute manière, c'est le maire d'une ville qui détermine, pour bonne part, l'activité du CCPD, le préfet n'ayant simplement qu'un rôle d'apport externe, via les service de l'Etat qui financent telle ou telle action. (J.B)

"L'OUTIL D'UN MAIRE"

Il faut bien se dire qu'un conseil communal de prévention de la délinquance, c'est d'abord et avant tout l'outil d'un maire. La deuxième fonction désigne aussi un outil de contrôle de tous les acteurs qui font de la prévention et plus particulièrement les clubs de prévention spécialisés qui, dans les années 70, ont échappé au contrôle des municipalités . C'est aussi un des enjeux des CCPD. Alors, à partir de là, c'est sûr qu'un coordonateur de CCPD est à l'interface entre différentes logiques, entre les logiques sociale et les logiques politiques .

On a un rôle de conseil technique auprès des élus. Les élus ayant parfois des décisions à prendre en matière d'orientation par rapport à la politique sociale et plus précisément par rapport à leur politique de prévention, ils ont besoin aussi d'avoir une remontée des informations, des pratiques et là le rôle d'un coordonateur de CCPD c'est justement de faire remonter ces informations.

Autre fonction de ces coordonnateurs, c'est de mettre en place des démarches dites de «diagnostics locaux de sécurité», d'observatoire des problèmes de prévention et de sécurité sur une ville. C'est un travail d'enquête, de recueil et de traitement de toutes les données statistiques qui peuvent exister, recueil aussi de données un peu plus factuelles, plus qualitatives, parce qu'on ne travaille pas uniquement qu'à travers des statistiques pour savoir ce qui se passe dans une ville (J.B.).

UN METIER DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Je suis coordinatrice emploi-formation, sous l'autorité de la direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle. Les actions de formation financées par l'Etat sont les actions pour les jeunes sortis de l'école sans qualification et tout le dispositif CFI (Crédit formation individualisé). Les actions jeunes sont actuellement gérées par l'Etat pour tout ce qui est des actions dites «de mobilisation», actions d'insertion, de préqualification. Les actions de qualification qui mènent à un diplôme sont, depuis le 1er juillet, gérées par le Conseil Régional.

Notre rôle consiste, en fonction des besoins de l'emploi, à évaluer la situation des jeunes et des adultes, le niveau où ils sont et leur potentialités, quels types de formation peuvent correspondre au public recensé par les Agences pour l'emploi ou par les Missions locales, les PAIO et les possibilités offertes par la formation locale.

On doit donc monter les programmes de formation en utilisant non seulement les actions dites «actions d'information professionnelles» (stages adultes ou stages jeunes), mais aussi en utilisant tout ce qui peut exister et qui peut être facteur d'insertion professionnelle, c'est à dire à la fois les contrats d'apprentissage, les contrats de qualification, les contrats d'orientation et, éventuellement, les associations intermédiaires, entreprises d'insertion, les chantiers-écoles, etc.

Mes partenaires privilégiés sont surtout les missions locales, chargées de coordonner l'ensemble du réseau qui accueille les jeunes, mais aussi pour les actions adultes, les agences locales pour l'emploi et puis les organismes de formation. (A.C.B.)

"MON TRAVAIL EST PLUS UN TRAVAIL ADMINISTRATIF"

Cela dit, je crois qu'autour de cette table c'est sans doute moi qui suis la moins travailleuse sociale, parce que mon travail est plus un travail administratif, c'est un travail de représentation de l'Etat, malgré tout sur le terrain, mais je dirais que le social est de plus en plus présent dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle. (A.C.B.)

Les difficultés de la profession sont telles qu'elles expliquent en partie que le terrain fasse peur aux travailleurs sociaux qui ne s'y sentent plus plus à leur place: c'est vrai qu'à l'heure actuelle, les collègues partent assez vite de la polyvalence (Ch.M.) et que la reconversion professionnelle vers de nouvelles formes d'intervention se trouve être un moyen de prendre de la distance par rapport au contact direct avec l'usager. Peut-on dire que cette démarche les éloigne de leur identité professionnelle d'origine ?

"J'EN AI EU MARRE ! "

J'ai été éducatrice spécialisée pendant une dizaine d'années et puis je suis allée chercher quelque chose qui me permette à la fois de rester dans le même domaine et en même temps me permette d'avoir un travail avec un peu plus de distance par rapport au terrain et un peu plus d'aspect administratif. De ce point de vue là je suis complètement satisfaite de ce que fais, c'est à dire que j'ai un travail complètement intermédiaire

entre à la fois les décideurs (à savoir l'Etat représenté sur le département par la Direction départementale du travail) et puis le terrain, puisque je suis les actions et que je suis amenée à rencontrer les gens sur les stages. J'ai donc encore un petit pied dans le social. (A.C.B.)

«Il y a des gens qui ont tres tres peur du terrain»

Ils ont peur d'aller dans la cité, marcher, rencontrer des gens , c'est assez grave, mais c'est la réalité aussi. Dans le travail social, il faut connaitre les lieux où les gens vivent et connaître leurs circuits. Est-ce que ça tient à la formation qui prépare mal ? Les gens se protègent aussi beaucoup du terrain derrière leur bureau, avec tous ces dispositifs. (M.B.)

On ne sait plus très bien ce qu'est le social. La recomposition de la profession passe-t-elle par une refondation du social ? Deux alternative pour recréer du lien social : d'une part le travail social en libéral, d'autre part, la médiation culturelle.Peuvent-elles constituer de nouvelles formes de régulation sociale et favoriser l'émergence de nouvelles identités professionnelles ?

Mediation culturelle : une nouvelle façon de faire du travail social

Il y aurait une autre approche qui serait un peu ce qu'on fait à Antinéa en particulier avec le projet femmes médiatrices : une nouvelle participation des usagers, des acteurs, des citoyens. La situation étant bloquée socialement, économiquement, on ne peut plus agir comme il y a quinze-vingt ans dans un Etat-Providence. Les gens continuent à fonctionner comme ça et quelquefois même les travailleurs sociaux. N'y aurait-il pas un autre travail social à inventer. Une autre approche qui est une approche d'échanges, de prise en charge des individus par eux-mêmes ?.

Ce qui peut-être m'a toujours intéressée, c'estde comprendre comment des individus venant d'une autre culture, différente arrivent -transplantés soudainement, quelquefois tragiquement, en particulier du côté des femmes qui n'ont fait que suivre leur mari, qui n'ont pas de projet d'immigration- à trouver leur place pour s'intégrer dans la nouvelle communauté. J'aime le mot «intégration» parce que ça suppose qu'on est à l'intérieur de cette communauté nouvelle.(H.C.)

«On est acteur quand on est dans un rapport de travail »

La dimension économique m'a semblée importante dans cette démarche d'intégration. La dimension 'économique parce que les gens deviennent des acteurs, se prennent en main et cessent d'avoir le reflexe de l'assistante sociale quand ils ont des difficultés. Qu'ils se prennent en main et qu'on leur en donne les moyens, même si ce ne sont que des activités précaires. Je crois au processus d'intégration par le travail, quel qu'il soit, y compris les emplois d'insertion tant décriés. Je crois qu'on est acteur, participant à la société quand on est dans un rapport de travail, donc dans un rapport d'égalité. On ne peut pas refuser les emplois précaires, sous pretexte que ça ne suffit pas pour s'intégrer réellement, c'est tout de même une voie, une étape nécessaire. Voilà pourquoi j'en suis arrivée à gérer une association intermédiaire qui s'occupe exclusivement de femmes, en particulier des femmes immigrée.(H.C.)

Pourquoi des femmes ?

Parce que les femmes sont au coeur de la cellule familiale, qu'elles sont au coeur des référents culturels de la communauté. Alors, amener les femmes immigrées au monde du travail, c'est les amener à un rapport d'identification avec les valeurs de la société française. Après deux ans d'expérience dans l'insertion par l'emploi de proximité,j'en arrive, aujourd'hui à compléter cette approche de l'intégration à travers l'action de la médiation culturelle. Cette action s'inscrit dans la logique de l'intégration de proximité.

Les femmes mediatrices explicitent la finalite du travail social

Pour moi, ces femmes médiatrices explicitent la finalité du travail social. Il n'y a pas de transparence du côté du public quand à la fonction sociale de l'AS. On sait qu'elle sert à aider, à donner des sous, à aider à constituer un dossier, mais on ne perçoit pas que leur fonction sociale comme agent d'intégration. Or je pense que la fonction de l'A.S. répond à quelque chose d'essentiel dans le maintien de la cohésion sociale. L'émergence des nouveaux métiers du social, en particulier celui que nous évoquons : le métier de médiatrice, explicite cette fonction du travail social, parce qu'elle dit clairement : moi je suis intégrée, j'ai des éléments concrêts qui l'attestent.

et «j'aide les autres à s'intégrer». Pour moi, c'est ça la fonction du travail social : aider les autres, mais de façon explicite, transparente ; c'est ce mode d' explicitation qui donne sens à mon action.(H.C.).

«Autre alternative pour un travail social totalement different"

On a, depuis plusieurs mois l'envie de faire du travail social totalement différent dans la mesure où nous pensons qu'il ne peut pas être fait dans des institutions, ça c'est clair, j'ai été AS au Conseil général de la Seine St Denis. Je pense que la manière dont on pratique le travail social est -je vais être un peu sévère- complètement à côté de la plaque.

Les travailleurs sociaux connaissent très mal leur population et ce qu'elles vivent au quotidien. Lorsque j'étais AS en polyvalence de secteur, je crois que je voyais les gens le plus souvent derrière mon bureau, que j'écartais toutes les potentialités qu'elles pouvaient avoir et je les voyais de manière relativement négative. On les aborde souvent sous un angle qui est : la personne n'est pas capable de, elle a des problèmes de logement, avec son mari, etc. On n'aborde jamais les gens sous l'angle de ce qu'ils sont capables de faire.

Il y a une frange de la population de classe moyenne qui est aussi en difficulté et que les services sociaux ne touchent pas du tout, parce qu'il est évident qu'une personne en difficulté n'ira pas voir une assistante sociale, moi j'ai plein de gens autour de moi qui me connaissent, qui me demandent des conseils en tant qu'AS, qui ne sont pas des client du service social, qui sont en difficulté ou qui ont besoin d'une information, mais qui n'iront jamais voir une AS alors qu'ils en auraient peut-être besoin à un moment donné. Je trouve dommage que le travail social ne s'adresse qu'à des gens en très grande difficulté.

Nous avons réfléchi, rencontré des gens qui montaient des actions et, dernièrement, nous avons eu l'idée de monter une boutique sociale. C'est le concept de boutique qui nous a semblé intéressant, c'est l'idée qu'on puisse avoir pignon sur rue, qu'on n'était pas un service social et lque tout le monde pouvait venir à la boutique sociale, que ça ne soit pas que les gens en difficulté qui viennent forcément rencontrer quelqu'un à un moment donné. (Cl.D.)

Il y a blocage a cause d'un trop grand cloisonnement des services

Dans cette commune où je travaille, on fait comme partout, tout le monde parle du logement, il y a des gens payés pour parler du problème du logement, là aussi en terme de contrat, on pourrait sérieusement demander des comptes à ces gens-là. Le problème du logement, c'est pas seulement qu'il n'y en ait pas, c'est que les gens qui ont une responsabilité pour travailler là-dessus, restent, pour le coup cloisonnés dans leur bureau, pourquoi le service social reste-il dans ses bureaux ?

La seule réponse que je puisse apporter, c'est de dire, de penser que les gens ont peur. En plus les gens qui sont dans les institutions ont un maître mot, c'est de dire : là ce n'est plus de ma compétence, ce n'est plus de mon mandat, ça n'est pas de ma mission. Il ne viendrait pas à l'esprit d'un élu d'aller tenir une permanence au secours populaire ou à une assistante sociale d'aller faire la travailleuse familiale.(M.B.)

Existe-t-il vraiment une mutation dans le travail social ?

Quand on parle de mutation, de changement, est-ce qu'on se sent menacé ? Je trouve que ça a toujours été le vécu de notre profession, plus que celle des éducateurs ou des conseillères et je me demande si ça tient à la ou aux formations initiales .

Pour une assistante sociale la mutation , elle est lourde, elle est douloureuse, parce qu'on touche à pleins de domaines, on est au coeur de plein de choses, on est au coeur de la cité. Si on a fait ce métier-là, c'est pas pour rien, on avait un projet dans notre tête ! Je crois qu'il y a des collègues qui ne se posent pas la question comme ça, c'est trop dangereux et on va pas chercher plus loin, on préfère rester très en retrait.(M.B.)

Le mot mutation du travail social ne suffit pas à rendre compte de ce qui se passe. Certes, il y a des mutations sociales ; derrière le mot crise, c'est aussi ça qu'il faut entendre. Dun point de vue économique, je crois qu'on est sorti de la crise, mais les conséquences continuent à être actives. Au niveau du travail social, il faut peut être également parler d'un sentiment d'éclatement, de décomposition (J.B.)

EMERGENCE DE NOUVELLES IDENTITES PROFESSIONNELLES, QUELS REPERES ?

Les AS sont des régulateurs de la société, mais quand une société est en crise, les régulateurs sont aussi en crise, c'est bien ce que nous vivons, c'est pour cela que ma conception du travail social, c'est innover. Puisque le régulateur traditionnel qui fonctionnait très bien ne fonctionne plus, ne peut plus à lui seul répondre à la multiplicité de la dégradation du social. Vous travailleurs sociaux, acceptez qu'il y aient des relais dans votre fonction, qu'il y aient d'autres régulateurs avec vous et c'est pour cela que je parlais d'explicitation. Acceptons d'être tous des régulateurs de la société et donc de travailler en commun. Il y aura d'autres métiers qui vont émerger parce que la société est en crise.(Ch. M.)

Pour ma part, je ne me considère plus vraiment comme un travailleur social

Est-ce qu'on ne doit pas élargir notre propos à l'action sociale, parce que finalement. je ne me considère plus vraiment comme un travailleur social, ce que je fais touche un peu à la répression, touche un peu à la sécurité. C'est tout le problème des dispositifs tranversaux, de même que si mon collègue chef de projet avait été là il aurait pu parler d'urbanisme, de logement etc.

Les anciennes professions sociales ont tendance, dans la pratique, à se bureaucratiser, à se renfermer sur elles-mêmes, ça on le constate effectivement sur le terrain. Ce n'est pas seulement vrai pour les assistantes sociales, c'est vrai aussi pour certains clubs de la prévention spécialisée, donc les anciennes professions demeurent toujours, les modèles traditionnels classiques traditionnels n'ont pas disparu. (J.B.)

IL Y A DANS LE SOCIAL COEXISTENCE DE DIFFERENTES FORMES D'INTERVENTION

Différents modèles d'intervention sociale se superposent, c'est à dire que les anciennes professions ne disparaissent pas, mais les nouvelles arrivent, ce sont les nouvelles professions de l'ingénierie sociale (agents de développement, chefs de projet, les coordinateurs de missions locales. Et il y a aussi des petites fonctions qui apparaissent sur le terrain, qui se multiplient, qui sont à la limite du professionnel et du bénévole et qui là, pour le coup, sont des fonctions précaires, peu qualifiées.

Les fonctions sociales traditionnelles ont du mal à se situer par rapport aux nouvelles professions de l'ingénierie sociale et à s'impliquer dans les nouveaux dispositifs de politique transversale. Elles ont aussi du mal à se situer par rapport aux nouvelles fonctions semi-bénévoles, semi-professionnelles qui apparaissent sur le terrain.

Les administrations communales n'arrivent pas à travailler avec les AS quand elles dépendent du département. Elles vont donc inventer de nouvelles fonctions hybrides qu'elles contrôleront mieux de préférence (on n'est jamais mieux servi que par soi-même), Et les chefs de projet, ceux qui conduisent les politiques transversales sont aussi amenés à faire preuve de cette imagination-là pour inventer de nouvelles fonctions de terrain. Tout ça crée une situation complexe, un petit peu éclatée, un petit peu décomposé. C'est pour cela que j'ai du mal, à discerner une évolution globale. C'est pour ça que le mot mutation me gêne un peu, parce que derrière mutation, moi je vois quelque chose de large, de global et pour l'instant il n'y a rien de global qui se passe, il y a juste des petites choses qui se font, des petites pistes. Je crois qu'effectivement c'est à travers des pratiques plus collectives, plus communautaires qu'on devrait arriver à sortir de cette situation un peu emberlificoté.

«C'EST L'ABSENCE D'EMPLOI QUI A BROUILLE LE DOMAINE DU SOCIAL»

Avant on pouvait analyser les problèmes sociaux en disant que c'était la situation sociale, les salaires faibles, etc.qu'une fraction seulement de la population était touchée par les problèmes dits «sociaux», tandis qu'aujourd'hui ces limites ont éclaté avec le chômage. Même les cadres font appel au travail social .Il suffit que quelqu'un trouve un emploi pour que le problème social tombe. Il y a dix ans, des jeunes, par exemple, auraient travaillé et puis le problème serait passé, De toute façon le problème des quartiers n'existerait pas s'il y avait de l'emploi ; aujourd'hui ces gens-là sont traités par le social alors qu'en fait le travail pourrait suffire à supprimer une grosse partie du problème. Voilà, donc pour rester dans mon domaine, j'ai l'impression que c'est l'absence d'emploi qui a brouillé un peu le domaine du social et forcément ça a entrainé des mutations. (A.C.B.)

Animation de la table ronde :

Lorette PIERRET et Jean-Luc DUMONT

CULTURE PROFESSIONNELLE

Le terme de «professionnalisation» rencontre depuis quelques années un succès certain, que ce soit auprès des différents acteurs qui sont amenés à travailler en «banlieue», auprès des demandeurs de formation, des employeurs potentiels, des commanditaires de formations, auprès des «professionnels» eux-mêmes. Un tel consensus en faveur de la professionnalisation ne peut qu'interroger, ou tout au moins devrait amener à analyser précisément ce qui se joue dans ces demandes et ces offres de professionnalisation (1).

S'agit-il pour les pouvoirs publics ou responsables locaux de trouver dans la professionnalisation des intervenants éducatifs et sociaux une «solution» aux tensions sociales, et/ou une contrepartie au sentiment de délégitimation dont souffrent certains, de par les conditions de travail, dites nouvelles, qui sont les leurs, de donner l'impression aux «usagers» (aux habitants des quartiers en difficultés) qu'on s'occupe d'eux? S'agit-il d'acquérir de (nouvelles) compétences? La professionnalisation est-elle une solution, une nécessité? Il s'agit moins de répondre à toutes ces questions, que de déconstruire les «allant-de-soi» qui accompagnent aujourd'hui ces notions de professionnalisation et de formation, que de se demander à quel(s) niveau(x) se situent les changements qui relèvent de la professionnalisation : s'agit-il de professionnaliser une branche de métiers ou des individus?

L'opposition profession/métier, telle que décrite par Aballéa (2), met l'accent sur l'importance de la dimension idéologique dans la substitution actuelle d'un terme à l'autre. Le «métier» renvoie à de l'individuel, à du savoir-faire très contextualisé, homogène et reposant sur l'empirique, la pratique. Les termes «profession», «professionnalité» signifient que l'on attend aujourd'hui d'un professionnel plus d'autonomie, de polyvalence, de travail en interface. Ils mettent l'accent sur les attributs de l'organisation, sur la dimension technique et gestionnaire. La professionnalisation va également de pair avec un élargissement du champ de l'action, et repose sur une expertise qui correspond à un arrangement de savoirs complexes, formalisés. Une profession se distingue d'un métier en ce qu'elle est professée, dès lors, elle est, en formation, liée à une démarche d'intellectualisation, de rationalisation qui permet un apprentissage par transmission et non seulement par imitation, imprégnation, apprentissage sur le

tas. Elle est liée à un système de références fait de savoirs, de valeurs et de normes et a, dans une société comme la nôtre, fonction de légitimation. Le système de références se doit d'être visible et explicite, il permet la constitution d'une identité professionnelle construite dans le partage de ces valeurs et normes. Ce faisant, il rend possible et nécessite tout à la fois une évaluation et un contrôle des actes professionnels. Pour de nombreux «métiers», la demande-revendication de professionnalité, comme constitution d'une profession et pas «seulement» comme relevant de la compétence des seuls individus, n'est cependant pas sans poser des problèmes, voire présenter des paradoxes du fait de l'acculturation qu'elle implique. Tout se passe en effet comme si l'exigence de professionnalisation allait de pair avec l'éclatement du système de références qui avait fondé leur exercice à un moment de l'histoire de ces métiers.

Les travailleurs sociaux seraint ainsi confrontés à la nécessité d'un changement de culture professionnelle, d'un changement de leur système de références. Peut-il en être autrement quand un métier fondé sur la relation doit faire face au nombre, quand chaque cas parce qu'il vient s'ajouter à des dizaines d'autres «identiques» devient le social incarné? Quand le nombre de problèmes à traiter ne peut plus masquer qu'il ne s'agit plus seulement d'aider tel ou telle dans une situation particulière? Quand mission nationale et valeurs personnelles sont de plus en plus mises à l'épreuve de la contradiction, quand le travail en réseau, en partenariat, désormais fréquent, oblige à expliciter des valeurs que l'on voulait personnelles, de l'ordre de «l'intime conviction»? C'est sans doute en ayant une culture et une identité professionnelles fortes qu'il est plus facile de se situer, d'expliciter ses propres choix.

Les travailleurs sociaux qui interviennent dans les conditions de travail et de vie difficiles de la banlieue voient leurs choix personnels, leur rapport à leur métier, leur histoire singulière interrogés, les facteurs subjectifs se font plus prégnants. Parler de professionnalisation renvoie davantage à la modification de la dimension personnelle, individuelle de l'activité professionnelle qu'à son versant «professionnel», à des choix de valeurs, à des questions éthiques. Mais comment assurer le processus même de professionnalisation? Le domaine éthique peut-il faire partie d'une formation? Cette exigence de valeurs partagées renvoie à un «nouveau mode de contrôle» et de sélection des futurs professionnels qui ne reposerait plus seulement sur la possession des qualités académiques et des diplômes, mais aussi sur des qualités plus «personnelles», l'implication, par exemple, que l'on considère aujourd'hui comme des qualités professionnelles et qui sont exigées. La professionnalisation est sans doute à chercher moins du côté d'un accroissement des compétences techniques (une profession ne se réduit pas à une somme d'actes) que dans ce changement de système de références, ce changement d'habitus professionnel.

Reste posée la question des savoirs en œuvre dans les activités des professionnels, de leur nature, de leur acquisition. Ce domaine de la professionnalisation est problématique pour plusieurs raisons qui vont de l'identification même des savoirs à mobiliser, à la possibilité de leur formalisation en passant par le rapport au savoir que ceux qui travaillent dans le secteur social ont, à titre professionnel plus que personnel (où l'on retrouve les normes et valeurs de la profession). Interrogés à ce sujet, de nombreux travailleurs sociaux insistent sur le savoir construit dans la pratique. Ils ne le vivent d'ailleurs que peu comme un savoir, ce qui peut conduire à des refus d'une mise en discours qui objectiverait, rationaliserait des pratiques que le travailleur social souhaite le plus souvent entièrement liées à une situation «unique», et comme relevant davantage de la «connaissance du terrain» que de savoirs formels, souvent d'ailleurs peu valorisés. Un des paradoxes et non le moindre réside donc dans le fait que, ainsi que le soulignent D. Glasman et J. Ion(3), professionnaliser va de pair avec une décontextualisation des compétences et des savoirs, avec une formalisation de ces savoirs qui leur confère une relative généralisation alors même que chacun insiste sur le caractère es-

sentiellement personnel, local, spécifique de sa situation de travail. Introduire dans un métier «relationnel» une démarche de construction des savoirs qui passe par une objectivation des pratiques apparaît ainsi en contradiction avec les valeurs mêmes de l'intervention sociale, en contradiction aussi avec une sorte de «capitalisation» des savoirs issus des pratiques, avec la transmission-acquisition de savoirs professionnalisants.

La question de la mobilisation de savoirs professionnels objectivés et objectivants s'illustre dans la façon dont les intervenants sociaux se représentent les populations en difficultés, les nomment, les catégorisent. Les sujets des interventions sont la plupart du temps considérés comme des individus en devenir, non réductibles à leur situation, à leurs problèmes, ni à une appartenance sociale ou même de groupe. Cette conception de l'autre comme personne unique, à considérer, à écouter, à entendre, même au-delà d'un domaine de compétence professionnelle particulier, n'empêche pas de (ou même peut-être d'ailleurs conduit à,) placer le sujet dans des situations qui, pour lui éviter parfois des confrontations douloureuses avec l'échec, l'exclusion, le non-emploi..., risque aussi de lui éviter les épreuves mêmes qui participent de la structuration et de la prise de conscience de soi, ne permettent pas à la personne de se construire comme citoyen, comme sujet dans une durée, comme participant d'un groupe social. Si les sujets sont considérés dans leur globalité et rarement pensés de façon négative, cela n'empêche pas non plus de les inscrire dans des démarches (conscientes ou non) de socialisation qui apparaissent non seulement comme des préalables à l'éducation comme à l'insertion, mais qui sont sociocentrées, (ou ethnocentrées) et assimilatrices, sauf justement quand les actions sont le fait d'une plus grande professionnalité, telle qu'elle vient d'être esquissée.

Au terme de ces remarques sur la professionnalisation, quelques points restent problématiques et interrogent plus particulièrement le travail dans les quartiers en difficultés. Un domaine apparaît véritablement constant et peut-être spécifique de ces conditions de travail, c'est celui de l'importance des valeurs et des positionnements personnels dans les situations de travail. Si ce positionnement n'est pas clairement explicité, posé, ce sont les objectifs mêmes des activités professionnelles qui risquent d'être brouillés : la professionnalité risque alors «indifféremment» de renvoyer à plusieurs types de compétences très différentes, compétence dans les réponses aux questions et situations rencontrées par les personnes, ou les groupes auxquels elles appartiennent, mais compétence encore quand il s'agit de la gestion des dispositifs et des structures.

La confusion de ces divers ordres ne signifie pas un cumul de compétences mais des ambiguïtés dans les démarches; elle rend caduque une évaluation. Professionnaliser passe sans doute par une élucidation des positionnements et des objectifs : la tentation est actuellement grande, devant les difficultés rencontrées dans un travail qui confronte quotidiennement à des cumuls de problèmes «insolubles», de confondre la mise en œuvre des politiques et des dispositifs avec la résolution des problèmes auxquels ils sont censés répondre, de mettre l'accent sur les fonctionnements de structures (en réseau, en partenariat, en particulier) ou la mise œuvre des projets et des innovations (sociales, institutionnelles, éducatives...) qu'ils permettent, plus que sur les objectifs à atteindre concernant les personnes. Peut-on parler de professionnalisation lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des politiques qui visent une résolution momentanée de situations difficiles, sans que se trouvent travaillées les questions fondamentales de la société? A couper les professionnels des questions de fond, sociales et éthiques, on court le risque d'identifier professionnalisme à technicité

Elisabeth BAUTIER

Université de Paris 8 - Équipe ESCOL

(1) Les lignes qui suivent sont tirées d'un rapport, «Les professionnels et la professionnalisation en banlieue» (recherche de l'équipe ESCOL, coordonnée par E. Bautier, programme interministériel de recherche, 1994).

(2) Aballéa, F., Sur la professionnalité, dossier n°2, 1991, DPNT, 14, rue Saint-Benoît, 75006, Paris.

(3) Glasman, D., Ion, «»les nouveaux métiers» des quartiers populaires», Migrants Formation, n°93 juin 1993.

PENSER L'AVENIR DU SOCIAL

L'actuel travailleur social doit devenir un « formateur des acteurs du social ». Il s'agit d'une véritable mutation dans les statuts des partenaires. Ceux que le travailleur social a actuellement tendance à appeler ses « clients « ou les « usagers « doivent être mis en situation de pouvoir élaborer les capacités à construire du lien tant individuellement que collectivement.

QU'EST-CE QUE LE SOCIAL ?

Le social réside dans ce qui fait tenir ensemble les éléments d'une société.

Il fait appel aux notions de lien social, de socialisation, d'insertion ou d'intégration, tant au niveau des individus que des différents groupes de populations.

Les politiques sociales visent à suppléer temporairement aux déficits constatés, ou à compenser un handicap, chez certains individus ou groupes sociaux pour leur permettre de rester en lien avec la société et prévenir leur exclusion.

A la question : « Qu'est-ce que l'Etat demande actuellement au travail social ? « Pierre GAUTHIER, directeur de l'Action Social répond : « Recréer du lien social « (1).

On dit notre société en crise, en accélération de perte de lien, touchée par un individualisme forcené. On y constate la réalité d'un taux de chômage que l'on considérait il y a encore quelques années comme explosif. Les emplois stables sont progressivement remplacés par des emplois précaires. Comment dans ce contexte, « recréer du lien social » face à un déficit de lien croissant ? Les travailleurs sociaux peuvent ils y suffire ? A quel prix ?

C'est à partir d'un choix de société et des moyens que ce choix engagera que nous pourrons élaborer des dispositifs de formation et d'intervention des professionnels du social, propres à faire face aux défis annoncés...

QUI SERONT DEMAIN LES ACTEURS DU SOCIAL ?

RE CREER du lien est certes actuellement indispensable et urgent là où le tissu social s'effrite, mais il s'agit là d'une action de RE-paration alors qu'il nous faut savoir dégager de l'énergie et des compétences pour PRE-parer l'avenir afin que les générations qui assumeront cet a-venir soient parées et non pas désemparées devant l'inconnu. Or ce sont les populations jeunes, actuellement les plus fragilisées, qui seront en charge de notre société, dans le futur.

Il nous faut donc apprendre non seulement à « recréer du lien social « mais dans le même temps permettre à chaque membre de la société d'acquérir une capacité à construire ce lien, dans le contexte où il vit. C'est de l'accès à cette capacité à instituer les conditions de l'organisation du lien là où chaque sujet social existe, que dépend la mise en travail du social.

LE SOCIAL FUTUR DEPEND DE L'EFFORT EDUCATIF ACTUEL

Pour faire face au risque de déclin des capacités à construire le social, notre société doit élaborer une nouvelle conception de son investissement dans l'éducatif qui dépasse de très loin les seuls efforts d'enseignement et de formation professionnelle. Une société, pour être capable de se régénérer tout en se transformant, doit veiller à ce que ses membres forgent collectivement les capacités de cette mutation. Cet investissement éducatif doit être pensé sur une échéance minimum d'une génération afin de pouvoir en éva-

luer les effets collectifs. Cette temporalité est hélas en total déphasage avec les « contrats d'objectifs « à court terme, imposés par les gestionnaires du social, eux mêmes placés sous la pression des échéances politiques...

Il nous faut apprendre à conjuguer le travail de l'individu élaborant une capacité à s'inscrire dans une réalité sociale et le travail collectif permettant de transformer un environnement pour le rendre habitable.

La professionnalité d'un travailleur social résidera moins dans une fonction de suppléance (2) que dans une mise au travail de l'individu et du groupe social à élaborer des capacités à construire la société.

L'actuel travailleur social doit devenir un « formateur des acteurs du social «. Il s'agit d'une véritable mutation dans les statuts des partenaires. Ceux que le travailleur social a actuellement tendance à appeler ses « clients « ou les « usagers « doivent être mis en situation de pouvoir élaborer les capacités à construire du lien tant individuellement que collectivement.

Aurons nous, aux places que nous occupons de citoyens et de professionnels les courages nécessaires à ce social en devenir ?

Les dispositifs des formations initiales faisant une large place à l'alternance et favorisant les contacts entre les différentes professions, conjugés aux formations continues qui permettent l'actualisation des capacités aux mutations des demandes professionnelles, peuvent être d'une remarquable pertinence. Il leur faut néanmoins deux conditions indispensables :

- que soient redéfinies les visées des politiques,

- que soient dégagés des moyens à la hauteur du défi à relever,

Ces formations devront cependant développer beaucoup plus qu'aujourd'hui, chez les professionnels, des capacités à travailler avec des collectifs se positionnant comme acteurs de leur propre changement. Pour cela, les méthodologies de « recherche action formation » (3) existent. Elles se sont toujours hélas heurtées aux mandarinats des pouvoirs locaux inquiets des effets d'un travail de conscientisation collective permettant la sortie de l'assistance par des prise de positions agissantes (4).

C'est donc d'une conception politique de l'organisation de la société future dont dépendra les perspectives du social de demain.

Jacques MARPEAU

Responsable de la formation continue
à l'IRTS Paris Ile de France.

(1) Forum 1994 : « Formation et lutte des places «, organisé par Lien Social, table ronde du 14 - 10 - 94.
(2) « Les politiques sociales correctives confortent la passivité et l'assistance «. Jean-Louis LAVILLE, Le Monde du 28 Septembre 1994.
(3) Cf. pour illustration de ces méthodologies, la recherche action menée à Cahors par Arène ATCHIKGUEZIAN sur : « Exclusion Sociale et Développement Local «, associant à la dynamique de recherche et de développement les exclus qui sont ainsi devenus Sujets de la recherche et par là Auteurs de leur propre développement communautaire.
(4) La dérive de l'animation socioculturelle, issue de la grande idée de « l'éducation populaire « des années soixante, puis de « l'éducation permanente « des années soixante dix, vers un clientélisme d'activités seulement accessibles à des populations de classes moyennes, montre les difficultés de se mettre au service d'actions collectives d'auto développement, pour les professionnels agissant en proximité des financeurs locaux,

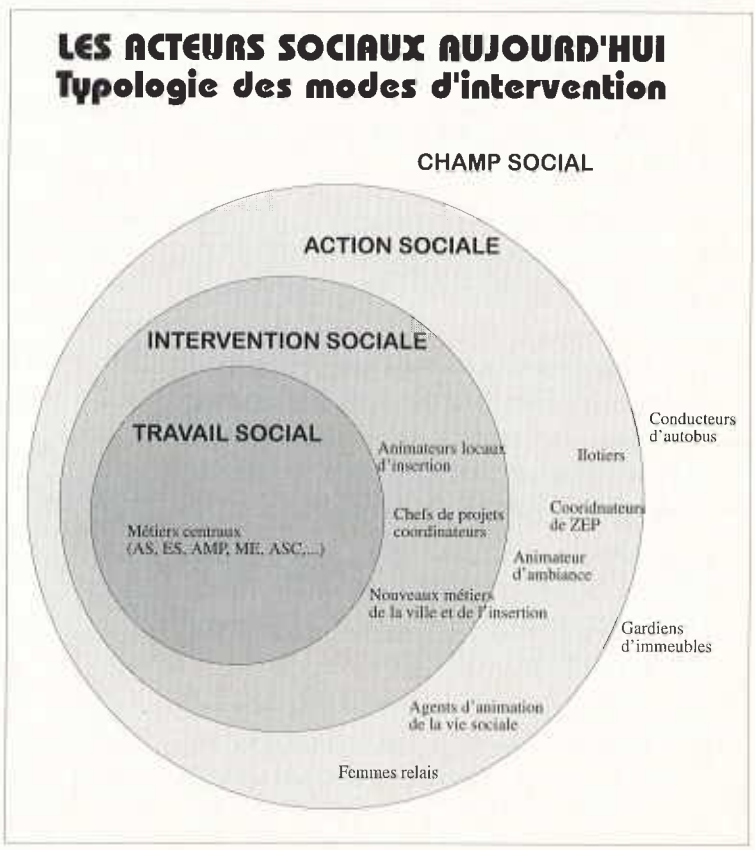

TOURNANT HISTORIQUE

NOUVELLE PROFESSIONNALITE OU REAJUSTEMENT DES QUALIFICATIONS ?

Il n'existe que peu d'études fiables, systématisées et actualisées sur les professions dites sociales, exception faite de celles du CEREQ. Pour l'essentiel, ces professions sont l'objet soit de monographies, soit de discours d'orientation, par définition partisans. De ces deux types d'approche se dégage la perception de changements importants, d'une recomposition du champ professionnel, mais dont il reste à déterminer si elle annonce l'émergence d'une «nouvelle professionalité du social» ou un réajustement moins radical qu'il n'y paraît.

LES LEÇONS D'UNE MONOGRAPHIE

Une enquête vient d'être publiée par l'école de Buc (1). Elle concerne notamment la mobilité professionnelle des éducateurs spécialisés, à partir d'informations recueillies auprès de 510 éducateurs diplômés entre 1967 et 1992 (44 % des diplômés dans cette école durant cette période). Il s'agissait d'analyser le parcours professionnel d'éducateurs spécialisés qui ont eu, après l'obtention de leur diplôme, des trajectoires diverses et qui ont parfois quitté le secteur social et médico-social.

Parmi les résultats obtenus, je ne retiendrai ici qu'un seul : 105 anciens diplômés (soit 20,5 % des 510 personnes ayant répondu au questionnaire) exercent actuellement une autre activité professionnelle que celle pour laquelle ils ont été formés. Du point de vue quantitatif, les données recueillies ne correspondent que peu à l'observation faite par le groupe «Evolution du travail social», constitué dans le cadre de la préparation du XI° Plan et présidé par Antoine DURRLEMAN : «L'insertion par l'économique s'appuie largement sur d'anciens éducateurs (qui ont souvent acquis des compétences complémentaires, notamment dans des formations continues, organisées par les chambres de commerce ou des métiers). Il convient en outre de ne pas négliger l'»évaporation» de travailleurs sociaux «traditionnels» expérimentés, qui ont trouvé là une reconnaissance» (Redéfinir le travail social, réorganiser l'action sociale, La Documentation Française, 1993, p. 33).

Au total, si l'on comptabilise dans les résultats de cette enquête : - ceux qui ont quitté définitivement le secteur de l'éducation spécialisée (105), - ceux qui l'ont quitté provisoirement (111, quel que soit le motif), - ceux qui ont l'intention de quitter prochainement leur profession (67) (parfois les mêmes que les précédents), il apparaît, sur les 510 anciens diplômés ayant répondu au questionnaire, un pourcentage élevé que le secteur ne parvient pas à fidéliser. Ce constat contraste avec la stabilité importante de ceux qui restent éducateurs et le faible nombre, en

moyenne, de leurs lieux d'exercice. Pour simplifier, on pourrait dire qu'il n'y a pas de juste milieu entre le départ de la profession et le maintien dans un même poste, voire dans une même institution.

Ces constats prennent leur sens, par-delà le cadre étroit d'une étude monographique, dès lors qu'il s'agit de comprendre les modifications du paysage institutionnel de notre secteur et surtout des idées qui y trouvent un écho croissant.

Un concept en decalage : le travail social

Comment rendre compte des transformations en cours dans le secteur social ? Il faut pouvoir, préalablement, s'entendre sur un vocabulaire qui ne fait pas l'objet d'un réel consensus. Il se trouve par exemple que l'école de Buc, pour ne citer qu'elle, ne s'est jamais reconnue dans la terminologie du «travail social» et a défini autrement son objet, à savoir «l'éducation spécialisée et l'accompagnement social».

Quel est l'enjeu de ce débat autour de la terminologie ? Le «travail social» est un terme générique, qui renvoie à une multitude de professions. Si pendant longtemps, l'appellation n'a concerné que les assistant(e)s de service social, le numéro historique de la revue Esprit en 1972 s'est fait témoin d'une première évolution dans le sens donné à cette expression : «Toute action organisée qui vise à réduire une inadaptation quelconque ou qui est (explicitement ou implicitement) préventive de l'inadaptation d'un individu ou d'un groupe» ; définition étendue dans ce même numéro aux actions auprès des individus et groupes dits adaptés, qui peuvent eux aussi basculer dans l'inadaptation, de façon à y inclure les animateurs, les conseillers conjugaux, les psychologues... On peut également considérer, d'un point de vue plus pragmatique, que sont des travailleurs sociaux les personnes pouvant accéder au Diplôme Supérieur en Travail Social (DSTS), concernées par le Conseil Supérieur en Travail Social (CSTS) et par les Instituts Régionaux de Travail Social (IRTS), soit une multitude de catégories professionnelles dont l'unité reste en suspens.

Ainsi, la qualification de travailleur social est revendiquée par ceux qui y trouvent de quoi penser l'unité de leurs pratiques (les professionnels des services d'AEMO se reconnaissent souvent dans cette appellation), par les personnels en quête d'une meilleure image sociale (auxiliaires de vie, aides-ménagères, travailleuses familiales). Par contre, la référence au «travail social» implique :

- une différence marquée radicale avec le sanitaire (le travail social s'opposant au travail thérapeutique),

- une sous-estimation des identités professionnelles qui, en fait, ont besoin d'être fortement constituées pour un réel travail transversal,

- une occultation de la référence à l'éducation spécialisée, jugée à tort ou à raison dépassée.

Les malentendus de la critique du modele «psycho-educatif»

Le rapport DURRLEMAN constate que les personnes en difficultés ne constituent pas un public homogène : l'exclusion (ce terme serait aussi à interroger) se développe sous des formes de plus en plus diversifiées et il est vain de penser qu'il puisse y avoir des «populations-cibles», ni que les travailleurs sociaux puissent être des polyspécialistes, maîtrisant tous les publics et tous les dispositifs. Donc, des compétences distinctes se justifient. Mais ce rapport tire une autre conclusion de son analyse des formes nouvelles de l'exclusion : les phénomènes d'inadaptation sont collectifs et structurels ; par conséquent, ils ne peuvent s'analyser «en termes de handicaps personnels, ni se limiter à un suivi individuel» ; d'où il ressort que «le modèle psycho-éducatif ne peut plus demeurer en position dominante dans le travail social» (p. 21).

Argumentation qui s'entend, mais dans le déni de ce qui est dit par ailleurs de la montée de l'individualisme dans notre société par un certain nombre de sociologues et dans le déni des observations rapportées par plusieurs travaux d'évaluation, à commencer par celui de la Commission Nationale d'Évaluation du RMI. D'autre part, si une telle façon de voir se développait, cela signifierait que nous allons à une accentuation du clivage entre le sanitaire (en particulier la psychiatrie), visant les individus, et le social (qui aspirerait dans sa modélisation le médico-social), à une époque où, précisément, la tendance est à l'inverse dans la recherche d'articulations entre ces trois pôles (et non deux).

A un autre endroit du rapport, le même discours est repris, mais sous une autre forme : non plus une injonction, mais l'affirmation qu'en tout état

de cause, ce modèle psycho-éducatif est en crise : «Les nouvelles politiques, de fait, disqualifient en partie ce modèle», car la «construction de l'offre» du travail social ne peut plus se satisfaire d'un «processus de transformation de l'individu, de longue haleine, non ciblé sur un objet précis, non évaluable, dans le secret de la relation», qui «induit l'allongement indéfini des phases préalables, la valorisation de la parole», la référence persistante aux théories psychosociologiques, dans une «dimension réparatrice et individuelle» (p. 31). En réalité, la crise dont il est question est plus une crise programmée qu'une crise constatée. On comprend que les professionnels éprouvent, comme l'admet le rapport, «un profond sentiment d'insécurité, de déqualification, de dépossession, voire de disqualification» (id.), dès lors qu'on leur présente comme un «changement culturel» ce qui serait un changement dans la commande sociale. Comment ne pas s'inquiéter, en effet, de la remise en cause du statut de la clinique dans notre secteur, y compris lorsque l'on se rend compte que, par exemple, bon nombre de personnes bénéficiant du dispositif du RMI présentent des difficultés d'insertion très liées à des problématiques personnelles.

Le rapport DURRLEMAN prend la précaution de préciser qu'il ne concerne «exclusivement» qu'une partie du travail social : «le travail social généraliste en milieu ouvert», soit «tout le travail social effectué hors établissements spécialisés (sociaux, socio-éducatifs et médico-sociaux)» (p. 13), ce qui est une façon d'amorcer le thème de la dualisation du travail social, qui est, par ailleurs, présentée comme «un risque» (p. 34). La précision est utile, car elle n'est pas reprise lorsque, plus loin, la formation est abordée et qu'il est dit, par exemple, que les formations initiales doivent appeler «plus ou moins, selon les métiers, une relativisation des références psycho-éducatives» (p. 68).

D'autre part, il n'est pas certain que la critique du «modèle psycho-éducatif» se limite à cette seule partie du travail social, dans la mesure où le rapport DURRLEMAN renvoie explicitement, à plusieurs reprises, aux analyses de Jacques ION. Or, ce dernier, dans son livre Le travail social à l'épreuve du territoire (Privat, 1992), ne prend pas tant de précautions dans son chapitre sur «la remise en cause de l'entre-soi des éducateurs spécialisés» : entre-soi dans la confrontation entre les éducateurs et leurs «clients», se fondant sur la pratique du secret, l'autonomie vis-à-vis des institutions (employeurs et commanditaires), se doublant «d'une volonté de travail sur soi qui colore fortement d'implication personnelle toute la pratique du métier» (p. 99) ; entre-soi avec leurs pairs, avec le «puissant sentiment de constituer un univers professionnel spécifique et jaloux de ses prérogatives» (p. 101), sentiment renforcé par «la formation sur le tas ou la formation en alternance» (id.). Plus loin, Jacques ION célèbre «la fin du mythe éducatif» (p. 165) au nom d'un pragmatisme pessimiste : «le ressort éducatif n'est plus ou ne peut plus jouer» dans le contexte de crise que nous traversons, «parce que l'objet assigné est de gérer les exclus sans l'espoir de les voir recoller prochainement au peloton et parce que, suprême épreuve, le public du travail social a lui-même changé et transformé ses propres exigences envers les professionnels» (p. 168).

Il faut que notre secteur soit bien malade ou frappé d'illettrisme pour que le contenu de ce livre n'ait entraîné aucune réaction majeure, aucun débat, et que ce type d'analyse (où se profile la voix de l'université dès lors qu'il est question de formation) soit repris tel un nouveau dogme.

Un débat est nécessaire entre nous (sans céder à la pente de l'entre-soi dont il a été question plus haut...), non pour adopter une position défensive au nom de valeurs traditionnelles et encore moins au nom de la défense d'une corporation, mais pour nous entendre sur les capacités à répondre à la diversité des besoins des personnes en difficultés et sur la capacité d'un centre de formation à préparer à cela les futurs professionnels. Car il est un autre préalable sur lequel peu de choses sont écrites : combien de professionnels (et lesquels ?) interviennent dans les secteurs dits traditionnels du secteur social et médico-social : internat, établissements pour handicapés... Et comment repenser leur professionnalité sans pour autant la modéliser par les pratiques nées du développement d'autres dispositifs (RMI, politique de la ville...) ?

Marcel JAEGER (2)

(1) Le devenir des éducateurs spécialisés diplômés, formés à l'Ecole d'éducateurs spécialisés de Versailles (Buc), 59 p., 1994, 120 F + 21 F de port (Buc Ressources, 1 bis, rue Louis Massotte, 78530 Buc).

(2) Directeur adjoint de Buc Ressources, auteur du Guide du secteur social et médico-social, Privat, 1994.

QUELQUES CHANGEMENTS, VITE ....

Les travailleurs sociaux ont dû passer de l'illusion qu'ils avaient de pouvoir dans les années 70 changer la société en intégrant les exclus à l'obligation de faire face à une crise économique et sociale sans précédents.

A partir de la décentralisation, l'Etat a pu, ou dû, la plupart du temps, faire financer, au moins en partie, ces politiques obligatoirement partenariales par les collectivités territoriales pour le moins réticentes.

Au moment où il aurait dû y avoir une intense réflexion sur le sens et sur le territoire de l'action sociale aujourd'hui, ainsi que sur les moyens concrets d'aider les acteurs de terrain, on peut regretter une politique de quasi immobilisme.

Trois questions paraissent essentielles sur le plan structurel et organisationnel : celle de la formation, des statuts et des outils de travail.

La question de la formation

Elle est essentielle au moins dans trois de ces aspects :

•le financement : il paraît logique et souhaîtable que l'Etat, qui a les moyens que l'on connaît et qui n'est qu'un employeur marginal de travailleurs sociaux, reste le quasi unique financeur des centres de formation ? Les régies compétentes en matière de formation professionnelle continue et surtout les départements, principaux employeurs directs ou indirects de travailleurs sociaux devront assurément être, d'une manière ou d'une autre, partie prenante à l'avenir de ces financements. Reste à savoir si ces collectivités auront la sagesse de ne pas intervenir directement et politiquement dans le contenu de ces formations

•une politique de stages rénovée : un accueil et une prise en charge des stagiaires doit être une priorité à la fois pouir les moniteurs de stages, mais également pour les collectivités et associations qui les reçoivent. La période de stage doit être méthodologiquement mieux préparée dans les écoles et être exercée dans des lieux constamment renouvelés, en particulier là où s'exercent les nouvelles politiques de la ville, de la lutte contre l'exclusion, du logement et de l'insertion...Les rapports de stage ne devraient plus être des pensums imposés, les thèmes traités plus novateurs, leurs utilités avérées

•la question des diplômes : au lieu de créer un grand diplôme, et au delà

une grande profession pour chaque type de mission (professions d'aide et d'assistance, professions éducatives, professions d'animation voire professions d'aide à domicile , les années 70 ont vu la muliplication des diplômes à chaque fois qu'apparaissait un besoin nouveau. Depuis, ce ne sont que bricolages et réaménagements techniques des professions et des carrières . Même si le ministère des Affaires sociales a fait, ces dernières années, des efforts louables en matière d'allègements de formation et de passerelles, le passage d'une profession à une autre reste pénalisant alors même que parallèlement, on voit émerger de manière extrêmement rapide de nouveaux professionnels du social, des chefs de projet, des animateurs locaux d'insertion, des agents de développement, des chefs d'entreprise d'insertion, des ingénieurs sociaux...

Ces nouveaux métiers innovants vont-ils continuer, comme cela semble être actuellement le cas à échapper en partie à des professions sociales dûment estampillées et diplômées d'Etat ?

Une remise a plat des statut et des carrieres

La situation actuelle aurait dû exiger une très grande souplesse, des possibilités de passerelles à l'intérieur des trois fonctions publiques (de l'Etat, territoriale et hospitalière) entre secteur public et secteur privé dans les deux sens. En effet, comment sortir des manques de fluidité actuels ? Que penser de l'architecture générale choisie pour la récente filière sanitaire et sociale (1992) qui

certes, comprend, au-delà des travailleurs sociaux, les personnels médico-sociaux mais affiche 22 cadres d'emploi et 30 métiers différents ?

En outre, les modalités de passage entre secteur public et secteur privé sont toujours vécues par les professionnels comme des expériences à haut risque alors qu'elles pourraient être des occasions de ressourcement tellement indispensable pour les intéressés mais également pour les employeurs.

Comment ne pas être d'accord avec la commission du XIème plan quand celle-ci énonce quelques vérités de bon sens sur l'évolution des statuts : pas de possibilité de décloisonnement du Travail social sans statut ouvert ; pas de possibilité de recrutement de personnels qualifiés sans statut attractif ; pas de possibilité de s'adapter à l'évolution du travail social et de clarifier les responsabilités sans statut négocié...

Qu'en est-il de l'idée d'une convention collective unique pour le secteur social ? Qui y a travaillé ? Qui a envie d'aboutir ?

S'il est illusoire de penser que cet état de fait puisse changer à quelques mois d'échéances électorales capitales, il est indispensable qu'une clarification puisse être menée très vite après, faute de quoi les cloisonnements condamnés par tous dureront encore 7 ans.

DES OUTILS DE TRAVAIL A LA HAUTEUR DES ENJEUX

Les cadres et les modalités du travail quotidien sont des conditions nécessaires, même si elles sont insuffisantes, à la reconnaissance par les employeurs et, au-delà, par la société toute entière d'une véritable professionnalité. Pendant très longtemps, les travailleurs sociaux ont été voués au bricolage administratif : peu de véhicules de service, peu d'informatique, pas d'outils statistiques... Des efforts ont été fait ici et là, mais, partant de si loin...

La complexité des dispositifs, leur superposition les nouvelles missions, l'étendue du champ d'intervention des travailleurs sociaux rend indispensable une information à la fois juridiquement à jour mais aussi claire et simple pour pouvoir aller vite à l'essentiel.

L'accès à des banques de données, des services télématiques (qui restent le plus souvent à inventer) doit permettre aux travailleurs sociaux d'obtenir rapidement des pistes de recherche pour donner des réponses aux usagers, connaître les dispositifs d'accueil, les places disponibles...

Les outil de gestion indispensables représentent un coût très marginal en regard des masses financières considérables en jeu.

C'est aussi commencer à donner aux travailleurs sociaux quelques gages de considération préalables à un regain de confiance dans leur avenir, à un moment où tous les indicateurs signalent qu'on va avoir durablement besoin d'eux...

Francis PINTIAU

Secrétaire général adjoint,
Mairie de Creteil

EVOLUTION DES PROFESSIONS ET DES MODES D'INTERVENTION

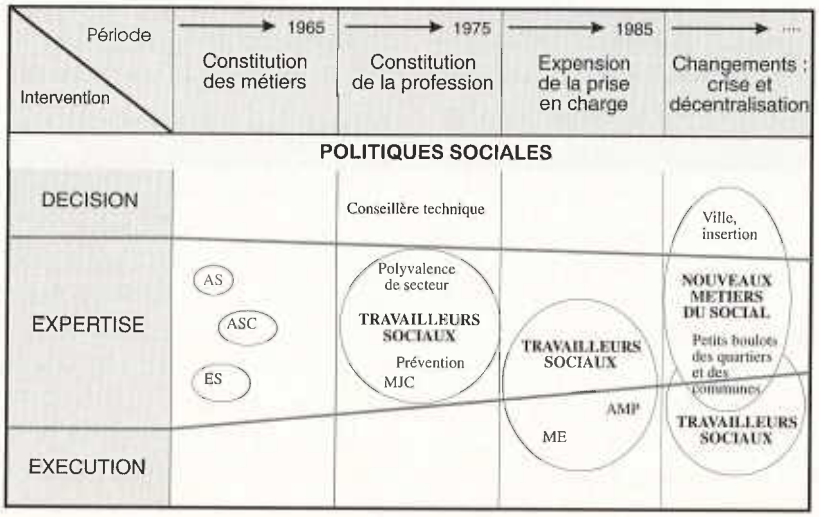

COORDINATEUR SOCIAL

Depuis bientôt 5 années, je suis embauché par un Syndicat d'Agglomération Nouvelle en tant que coordinateur social pour les « Gens du Voyage » de Sénart. Je vais non seulement tenter

d'expliquer au mieux, ce qui a amené les élus de Sénart à me proposer une mission spécifique, mais aussi essayer de montrer à travers mon itinéraire professionnel, ce qui m'a conduit là.

Tout d'abord, les élus ont engagé un directeur afin d'élaborer un projet d'accueil des familles. En Seine-et-Marne, il n'existait pas à l'époque de réseaux de terrains d'accueil, seul Meaux disposait d'une aire aménagée sur laquelle aucune action d'accompagnement social n'était mise en place.

Dans la recherche de financements pour le fonctionnement d'un réseau de terrains d'accueil sur Sénart, le directeur n'a pas eu de peine à convaincre les élus qu'il était de leur intérêt d'engager une action sociale. L'attribution de subventions est liée pour une grande part à l'existence d'une action de ce type sur les terrains d'accueil.

Le Responsable du réseau (de formation D.E.F.A. + Licence des Sciences de l'Education (Option Développement Social)) m'a demandé de bâtir des projets qui impliquent un large partenariat, afin de ne pas isoler dans un milieu trop spécifique, les populations de « voyageurs » concernées. Il fallait que ma mission soit globale et je devais avant tout essayer d'orienter les familles dans les dispositifs sociaux locaux selon les problématiques que j'avais en charge de repérer.

Comte tenu l'ampleur des problématiques de ces populations, j'ai dû organiser mon travail selon des priorités et créer un réseau partenarial très important. La spécificité de ma mission a permis pour une grande partie des travailleurs sociaux de se rassurer, croyant tenir là l'expert « Gens du Voyage » capable d'assurer un travail, qu'ils étaient peu enclins à effectuer. Les raisons en sont multiples : surcharge de travail pour les A.S. de secteur ou pour les agents des C.C.A.S., peur d'une population sur laquelle est véhiculée un tas de stéréotypes pour la plupart négatifs, méconnaissance de ce type de publics... En me garantissant cette image d'expert, j'aurai été très vite enlisé dans un système de représentations où mon image même aurait été assimilée à la population dont je m'occupe. De plus nous aurions été isolés.

Il me faut donc dans l'exercice de ma mission, me déprendre des ces représentations. Petit à petit, grâce à la curiosité et à la souplesse d'esprit de quelques travailleurs sociaux, j'ai pu depuis lors mener des actions à travers lesquelles, cette image rassurante d'expertise est devenue celle d'un partenaire ayant certes des spécificités, mais dont le champ d'intervention reste complémentaire de ceux des acteurs sociaux associés.

J'ai la chance de faire un travail créatif même si je déplore qu'actuellement sur le département, je sois le seul à avoir cette mission.

Mon rôle de médiation sociale m'a amené à participer aux Commissions Locales d'Insertion et à des groupes de réflexion (Logement des personnes défavorisées, Illettrisme etc.). J'exerce quotidiennement un accompagnement individuel des familles qui viennent me solliciter pour des difficultés de tout ordre (sociales et financières, administratives, etc.). De plus, je reste l'interlocuteur privilégié de tous les travailleurs sociaux rencontrant sur la région du Nord de Melun des difficultés d'appréhension de certaines situations

liées à la spécificité de ces populations. Nous organisons parallèlement des rencontres ou débats sur des thématiques (santé, scolarisation...) afin de promouvoir nos actions auprès d'un plus large public et d'essayer de participer ainsi à une certaine démystification du monde des « voyageurs ». C'est dans ce cadre que nous recevons des élus, stagiaires, fonctionnaires qui viennent de parfois assez loin pour échanger sur nos modes d'accueil ou d'intervention sociale.

Ce type de travail engage l'acteur social dans de multiples directions qui peuvent de temps en temps sembler confuses, mais qui ont cet avantage considérable d'être sans cesse redynamisées par les événements eux-mêmes, ce qui me semble plus proche de la réalité que celle diffusée par les systèmes institutionnels trop souvent fermés sur eux-mêmes. Pour autant, nous ne sommes pas submergés par l'événementiel car nous pratiquons afin de questionner nos projets, la mise en place de comités de pilotage avec les « financeurs » représentés pour chacune des actions entreprises, ou de comités d'élus. Nos décisions sont soumises à l'appréciation de ces représentants. Il me semble que ce travail se situe entre trois métiers qui ont chacun leurs composantes spécifiques : assistant social (accompagnement social des familles), animateur (mise en place de projets), éducateur (suivi individuel). Ces trois frontières sont bien évidemment discutables mais sont posées là pour montrer dans quel triangulation se décline la coordination sociale qui exige un mouvement perpétuel entre les trois pôles extrêmes ainsi définis.

Même si nous pouvons souffrir d'un certain isolement par la spécificité même de la population dont nous avons la charge, nous devons le relativiser tant nous sommes en interface permanente avec des professionnels aux statuts ou professions les plus divers (élus, fonctionnaires, forces de l'ordre...).

Je ne peux rendre compte de tout ce qu'implique une telle mission. Je considère après 4 années d'expérience auprès des « Gens du Voyage », que toutes les disciplines : Sociologie, Ethnologie, Droit, Géographie Sociale, Psychologie, Histoire... ont une importance considérable dans le travail social. Il a fallu que j'apprenne beaucoup en Droit Administratif et en Sociologie pendant ces 4 années ayant été plus formé en Psychologie et Psychanalyse à l'Ecole d'Educateurs Spécialisés d'Olivet (Loiret).

Je regrette lorsque j'étais éducateur dans diverses institutions, l'étroitesse du regard porté sur les jeunes accueillis. Seule mon expérience à l'A.S.E. de Provins m'avait permis de m'ouvrir d'autres champs de réflexion. Il me semble que l'on confine trop les travailleurs sociaux dans des secteurs d'intervention trop étroits, en établissant pour justifier ces pratiques, l'alibi des id,ologies, des statuts, des professions et de la cohérence des systèmes en place.

Je ne veux pas faire l'éternel procès des institutions car celles-ci pour beaucoup d'entre elles ont engagé ce type de réflexion. J'ai préféré bifurquer et exercer mon « oeil imaginaire » dans des lieux à inventer et non à inventorier.

De plus, j'ai choisi délibérément de quitter un statut rassurant (Educateur Spécialisé - Convention 1966) avec tous les avantages qu'il confère pour un statut de contractuel (Fonction Publique Territoriale - Contrat 1 an), ce qui me place dans une position précaire mais qui m'oblige sans cesse à me mobiliser.

Il m'apparaît de plus en plus évident que ce type de professions sera amené à se développer. Il semble que nous sommes dans une situation paradoxale. En effet, nous devrons être capables de transversalité soit entre les statuts et les professions ou entre les disciplines théoriques de référence et parallèlement, nous courrons le risque de l'hyperexpertisation ou hyperspécificité du champ d'intervention dans lequel nous agirons. La précarité de nos statuts entraîne inexorablement les travailleurs sociaux à dépendre des volontés politiques locales ce qui dénature trop souvent la dimension de service public qui reste pour moi un fondement de notre travail auprès des populations défavorisées ou le gage de la démocratie. Alors entre institutionnalisation parfois trop fermée et déconnectée d'une certaine réalité, statut protégé qui n'est pas sans incidences dans l'analyse de pratiques professionnelles d'une part et transversalité habillée d'une précarité due au bon vouloir des employeurs qui la dessinent d'autre part, le choix reste difficile et le débat ouvert.

Christian de la ROCHEMACE
coordinateur social

A LA CONQUETE DE NOUVEAUX TERRITOIRES[1]

LES CADRES DU SOCIAL

Quelles hypothèses peut-on faire concernant l'évolution des professions sociales au regard des demandes de formation des cadres sociaux au cours de ces quatre dernières années dans un Institut régional de Travail social en Ile-de-France ?

Devenu centre de formation multifilières depuis peu, cet Institut est marqué par son histoire. Ainsi pour le premier accès à la fonction encadrement, les chefs de service socio-éducatif qui viennent en formation continue, sont en majorité des éducateurs spécialisés.

Depuis 1990 une convention a été signée avec la chaire Gestion et Administration du personnel du Conservatoire National des Arts et Métiers, pour former en partenariat des cadres du secteur social. Ceci indique d'une part l'importance accordée à certaines références manageriales issues du secteur industriel et marchand et d'autre part, attire une population de cadres sociaux intermédiaires à la recherche d'autres modes de gestion pour le secteur social. En effet, le contexte socio-économique impose aux cadres du social de produire les mêmes services, et souvent plus de services, avec des moyens constants.

Le terme de redéploiement (2) illustre ce mouvement de l'action sociale. Les projets à échelle variable (du global au local) qui en découlent conduisent à des logiques de marché et concurrence qui passent par une fonction d'innovation. Il n'est pas étonnant alors de constater que des cadres du social souhaitent acquérir les méthodes de gestion et d'organisation du tertiaire, mais aussi qu'ils se calent sur le modèle économique afin de s'approprier un peu de sa légitimité.

A cela s'ajoutent les données caractéristiques des années 1990 : diminution de la population active salariée, chômage des jeunes, arrivée du , développement des villes ... ainsi que des données spécifiques au secteur sanitaire et social et socio-éducatif : usure professionnelle accélérée jusqu'à la désertion du ou à l'inverse, sédentarisation à outrance dans des structures fermées de type internats spécialisés, vieillissement du personnel dans certains cas, rotation intensive d'un personnel (souvent jeune) non qualifié dans d'autres

Ces changements internes et externes mettent les cadres du social dans une situation d'acculturation (3) professionnelle. En devenant chef de service socio-éducatif, les éducateurs - pour parler du cas le plus fréquent, passent d'une mission d'accompagnement direct individualisé et collectif des personnes et des groupes (4) a une mission d'encadrement du personnel éducatif. Outre ses fonctions d'animation de formation et développement, ce cadre social doit amener des offres logistiques afin de dynamiser le projet de service.

Ce changement de mission est un changement d'identité professionnelle d'autant plus difficile à

opérer qu'il s'effectue presque toujours dans le même établissement. Il faut alors agir à la fois sur les représentations et sur les réalités de l'environnement interne, tout en construisant dans l'exercice de sa fonction de nouvelles compétences professionnelles.

En devenant directeurs ou directrices d'établissements sociaux les candidats au Diplôme Supérieur en Travail Social opérent eux aussi un recadrage culturel et stratégique. Ce «changement de vitesse» correspond plus à l'accès à un nouveau métier, qu'à un travail et requiert - outre des compétences en Gestion et Administration. C'est aussi l'apprentissage du (6) de l'intérieur après avoir tracé les grands axes et assurés leur suivi vers l'extérieur afin de favoriser les partenariats et les projets de développement. On observe souvent une appropriation simultanée des méthodes et du langage officiel des entreprises.

Pour préparer les hommes et les femmes du secteur social, à ces mutations professionnelles, nous avons pu constater à quel point était positive l'immersion totale dans des formations à la gestion des ressources humaines destinées aux cadres et ingénieurs de l'Industrie ou des services.

Ce passage obligé dans un milieu peu familier des finalités de l'action sociale contraint à la fois à une attitude empathique nécessaire à la compréhension de l'univers professionnel de l'autre et simultanément à passer des aux énoncés précis.

Très vite, la question n'est plus de transférer des modèles, mais d'apprendre ce qui fait défaut aux entrepreneurs du social : rigueur dans la gestion, qualité dans l'organisation, lisibilité dans l'évaluation des actions, tout en s'apercevant simultanément des compétences déjà acquises par les cadres du social, capacité de diagnostic, aisance dans la mobilisation des réseaux, expérience de la complexité dans des situations de crise et d'urgence... Interrogation du sens de l'action et de ses fondements éthiques.

L'approche des ressources humaines qui se situe à mi-chemin entre la gestion et le caritatif médiatique que ne permettrait-elle pas aux cadres du social de construire une nouvelle culture professionnelle ? Et par là, de conquérir de nouveaux territoires professionnels.

En effet, si la dimension hiérarchique et fonctionnelle permet de prendre conscience des fonctions, des rôles, des appartenances culturelles et idéologiques, elle met aussi à jour des espaces où le formel et l'informel explosent ou se combinent. Ces espaces, les cadres sociaux les rencontraient peut-être jusqu'à récemment plus que d'autres.

Des responsables liés à des directions des ressources humaines de sociétés de transports, de compagnies d'assurance, d'entreprises para-publiques rencontrés lors des travaux pratiques du Conservatoire National des Arts et Métiers ont été intéressés par ces cadres sociaux au capables de traiter autrement la question de la violence clients-employés, de mobiliser des équipes pluridisciplinaires pour faire face à l'usage croissant des drogues et des poisons parmi le personnel en poste, de piloter des projets qui permettent un reclassement du type gagnant-gagnant d'ouvrir un chemin vers l'entreprise citoyenne.

Si les cadres sociaux sont avant tout les garants de l'armature de l'action sociale, les nouveaux territoires qui s'ouvrent à eux n'indiquent-ils pas que dans la perspective 2.000, loin d'être en décalage avec l'environnement ils savent anticiper les évolutions.

Martine BRETECHE

Sociologue, Chargée de la Direction
de la Formation Permanente à l'IRTS Paris

Texte inspiré par ma pratique professionnelle qui n'engage que moi.

(1) Territoire : Est pris ici dans le sens éthologique : zone qu'un animal se réserve.
(2) Redéploiement : Réorganisation (d'un dispositif militaire d'une politique économique) Robert
(3) Acculturation : Le terme est ici employé en référence à une culture professionnelle : Un métier (ensemble des formes acquises de comportement professionnel) mais aussi a dans une acceptation de la psychologie qui signifie se socialiser.
(4) Rapport Fragonard pour le XIème plan.
(5) Watzlawick : P. 28 série Point 1984
(6) Décentrement : Le terme est employé par Montesquieu dans «Les lettres persanes» pour décrire une attitude de distanciation culturelle.
(7) Les concept ethnologique utilisépar Raymonde Caroll pour analyser les malentendus interculturels dûs à la différence profonde de nos prémisses culturelles. Editions du Seuil 1987 .L'expression est d'Alain Brunaud Président National du Centre des Jeunes Dirigeants.

MÉDIATRICES CULTURELLES

UN PROJET DE FORMATION PAR LA RECHERCHE-ACTION

A l'initiative de l'association ANTINEA [1] et d'un regroupement de personnes et d'institutions organisés en collectif, une formation de femmes médiatrices a été mise en place dans le XXème arrondissement de Paris

Ce collectif s'est constitué suite à la demande de coordinatrices ZEP. L'objectif était de créer une meilleure communication entre l'école et des parents d'origine immigrée. Cet objectif peut être atteint grâce à l'intervention des «femmes médiatrices» identifiées par ANTINEA dans le cadre de sa fonction d'accueil des femmes recherchant un emploi. On passe ainsi d'une logique d'action de proximité à une logique de médiation, la première éclairant et ouvrant la voie à la seconde.

Mais qu'est-ce que la médiation ? C'est un réseau d'interactions permanentes, par exemple, l'organisation d'une journée portes ouvertes où il y aurait un mélange de population (femmes du quartiers, jeunes du collèges d'en face, etc... Il n'y a pas de médiation s'il n'y a pas de rencontre et cette opération ne peut se faire que dans un lieu ouvert que nous pourrions qualifier d'agence de formation et de socialisation, lieu d'échange et de compréhension des itinéraires. Même si l'accompagnement est toujours individuel, la médiation relève d'un fonctionnement collectif (on peut identifier des repères culturels communs, par exemple, à travers un conte pour enfants, un proverbe, une trajectoire personnelle...)

LA SPECIFICITE DU PROJET D'ANTINEA

l'originalité du projet «femmes médiatrices" se situe à plusieurs niveaux :

-mobilisation d'un collectif sur un projet de formation et de recherche

-développement de contacts au niveau national dans le but de constituer un réseau d'échange de ces expériences et de susciter des parrainages

-Actions de formation prévues sur une période de trois ans, en alternance et incluant une évaluation participante.

Une médiatrice culturelle est une femme qui possède des savoirs et savoir-faire résultant d'une intégration culturelle et sociale réussie. Elle n'est pas seulement une intermédiaire capable de gérer des conflits, comme le suggère le terme médiatrice, mais doit surtout assurer un passage en transmettant ses savoirs. C'est une initiatrice qui utilise son propre itinéraire d'intégration comme terme d'un échange dans une relation solidaire où un lien social se recompose.

ANTINEA est très sensible à ces perspectives, car elles peuvent contribuer à la reconnaissance et à la promotion de ces femmes tant dans la société française qu'au sein même de leur communauté. Ces nouveaux emplois apporteront également un éclairage important sur le processus d'intégration qui, jusque là, était insuffisamment exploré, surtout en ce qui concerne les femmes. On ajoutera que cette activité salariée, au service de l'intégration, laisse présumer des changements notoires du statut de la femme à l'intérieur même des familles immigrées.

FINALITE DE L'ACTION DE FORMATION

-former des femmes issues de l'immigration aux rôles d'interprètes de la vie sociale et de médiatrices culturelles.

-Ces femmes auront pour tâche de faciliter les relations des familles immigrées avec les différentes instances de la société française (sociales, éducatives, administratives, juridiques et sanitaires), sans pour autant rester en position d'interface ; bien au contraire, il s'agit d'une véritable accompagnement à l'intégration

-créer des emplois en répondant à une demande de médiation culturelle des populations étrangères dans une démarche d'intégration.

La formation sera renforcée par une recherche permanente sur la production d'une culture d'intégration (2), ce qui permettra, d'une part, de définir une méthodologie spécifique de la médiation, d'autre part d'analyser le processus d'intégration en vérifiant la transférabilité des savoirs produits.

Les médiatrices culturelles doivent donc prendre une part active à la conception et à l'animation de leur propre formation. Elles sont actrices de leur formation comme elles mettront les autres en position d'être également acteurs de leur intégration. L'idée, très simple, que nous voudrions exprimer ici est qu'un accompagnement social n'est efficace que s'il y a échange ; on tentera d'éviter toute situation de domination par l'imposition d'un modèle préconstruit. Cet objectif confirme la nécessité d'une recherche dans la formation et d'un lien entre sciences sociales et travail social.

L'acte de médiation est travail sur le lien social. L'expérience interpersonnelle s'élabore en effet hors de soi et s'acquiert en relation avec autrui ; sa transmission est travail de recomposition.. La transmission du savoir de l'expérience est non seulement transmission des solutions trouvées (fais comme moi et avec moi), mais encore appropriation des valeurs qui donnent sens aux stratégies d'adaptation. C'est lorsque ce sens est perçu (même confusément) par autrui qu'il y a intégration, i.e. accès à un mode de sociabilité reconnu.

La transmission des solutions conduit à des ajustements d'expériences de vie. Les expériences «autres» partagées conduisent à un réapprentissage social et culturel. La formation des médiatrices doit éviter, le plus possible, de cloisonner l'enseignement. Les apprentissages permettent, en effet, de mieux utiliser et de mieux transmettre l'expérience d'une intégration qui s'est construite au quotidien. Ils doivent nécessairement être en rapport constant avec ce quotidien, d'où l'approche globale et transversale.

La formalisation des connaissances produites sera réinvestie en permanence dans la formation. C'est la mission même des médiatrices : être des agents de changement social, c'est aussi la finalité du travail social, car on ne peut remédier à l'exclusion en réinsérant les gens de façon plus ou moins forcée dans un système qui les a exclus et qu'ils rejettent.

Comment la production d'une culture d'intégration peut-elle s'articuler avec la formation ? Les futures médiatrices pourront, par exemple, rédiger un mémoire dans lequel elles tenteront de comprendre leur itinéraire personnel s'inscrivant dans une histoire collective, celle de leur communauté, mais aussi l'histoire de l'immigration ou plutôt l'histoire des immigrations (à mettre en perspective : celle des hommes, des femmes, des différentes communautés, l'histoire de France à travers les lieux d'implantation des immigrés, etc.). Elles n'ont généralement pas les clefs de ce temps linéaire et chronologique, le travail sur l'histoire personnelle est là justement pour leur permettre d'aborder autrement l'histoire.

Ce type d'action est d'autant plus essentielle que les femmes (particulièrement celles du sud) ne sont pas dans l'histoire, mais plutôt dans la répétition. Immigrées, elles rentrent de plein pied dans une histoire linéaire. Les femmes répètent pour la collectivité (elles sont les gardiennes des traditions) mais cette fonction par rapport à l'identité doit être effectué avec une prise de conscience de ce qui constitue l'originalité de leur culture. Leur donner les clés de cette culture-là et leur faire comprendre ce rôle de médiatrice qu'elles ont par rapport à leur culture, c'est effectivement les inscrire dans l'histoire.

LES MEDIATRICES AU SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Des expériences de formation, conduites dans différentes régions de France et notamment à Amiens, ont permis de développer une meilleure maîtrise des compétences de médiation dans le travail culturel et social entre les populations d'origine étrangère récemment arrivées en France et les différentes institutions avec lesquelles elles sont en contact (école, service social, santé, administration...). L'apport de cette compétence au service de l'action sociale laisse espérer, en outre, des perspectives d'emplois potentiels.

Cependant, si le terme de «femme médiatrice»est aujourd'hui connu et assez facilement utilisé, sa définition reste vague. Quelle pratique pour ces femmes pour quels objectifs à atteindre dans la société française aujourd'hui, quel statut également sera le leur : bénévole ou salariées ? S'agit-il d'un métier à part entière dans le champ de l'intervention sociale ? Toutes ces questions doivent faire l'objet de consultations et d'enquêtes auprès des institutions et organismes utilisateurs.

L'importance en nombre des femmes accueillies à ANTINEA (plus de 500 dossiers traités par an) lui permet également de «repérer» les femmes immigrées aptes à assumer cette fonction, car la plupart l'assument déjà pour leur communauté quoique de façon informelle. Ces «médiatrices spontanées» qui émergent des communautés immigrées elles-mêmes, ont fait la preuve dans des quartiers de Paris -mais aussi dans différentes localités à travers la France- de l'intérêt de leur rôle dans une démarche d'accompagnement à l'intégration de leur communauté. El-

les ont, sur le plan pratique, facilité la circulation d'informations entre l'école, les diverses administrations et les familles. Elles ont favorisé une meilleure communication avec les populations immigrées et contribué à dénouer des situations de conflit.

L'OBJECTIF DE LA RECHERCHE-ACTION : IDENTIFICATION D'UNE PROFESSION

C'est à travers son itinéraire personnel et l'expérience qu'elle en a retiré que l'on perçoit ce qu'est une femme médiatrice, l'hypothèse généralement émise étant que l'expérience d'une «intégration réussie» est un savoir précieux à transmettre. Nous proposons donc, par l'approche biographique, d'étudier des parcours de médiatrices et d'examiner dans quelle mesure leur expérience est effectivement transmissible à d'autres femmes et donc utilisable comme moyen d'accompagnement social du processus d'intégration.

EN FAISANT LE BILAN DES SAVOIRS ET DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Il s'agit donc de répertorier les savoirs et compétences professionnelles des femmes médiatrices, ce qui constitue l'objet de la recherche menée en même temps que la formation). Un bilan de compétence se fait généralement à partir d'une expérience professionnelle. Or, si les femmes capables d'être médiatrices n'ont, pour la plupart d'entre elles, pas d'expérience professionnelle référencée, elles possèdent leur propre expérience d'intégration (3), leur propre pratique quotidienne de vie. C'est pourquoi nous pensons que le bilan doit essentiellement porter sur cette pratique de vie sociale pour en valider les aspects rentrant dans l'ordre de la compétence des médiatrices, ce qui conduira à concevoir une formation renforçant ou complétant les techniques efficaces acquises par expérience.

EN FACILITANT L'EMERGENCE DU PROJET PROFESSIONNEL DE MEDIATRICE

Les savoirs cumulés par expérience, s'ils sont nécessaires, ne sont pas suffisants pour constituer un projet ; encore faut-il qu'une aspiration en indique l'axe directeur. Une méthode (4) pratiquée par les formateurs et les futures médiatrices, permet d'articuler ressources personnelles et préférence, disposition pour telle ou telle activité.

Par ailleurs, comment être certain qu'il s'agit d'un réel projet professionnel puisque ses caractéristiques n'ont apparemment pas d'équivalent dans un référentiel des métiers ? On est médiateur ou médiatrice d'abord, par souci de l'autre, par solidarité dans un quartier, un immeuble...Le métier existe lorsque l'activité, d'abord informelle et bénévole, donne un statut à l'acteur, lui reconnaît des compétences et qualifications.

PAR LA CREATION D'UNE DYNAMIQUE DE MEDIATION

-Actions de sensibilisation des publics au rôle de femme médiatrices

actions de communication pour faire connaître le travail de médiation et son impact sur le terrain de l'action sociale

-Développement d'un réseau de femmes médiatrices

création d'un lieu de documentation et de formation permanente, espace de parole, de créativité et observatoire des stratégies d'intégration des femmes immigrées et en quelque sorte un relais pour les femmes médiatrices elles-mêmes.

POUR UNE SOCIOLOGIE DES MEDIATIONS CULTURELLES

Nous pensons qu'un lien beaucoup plus solide et profond doit exister entre sciences sociales et travail social. Les médiatrices culturelles ont leur rôle à jouer dans la consolidation de ce lien (5), du fait de leur rôle d'actrice dans le processus d'intégration. Dans tout groupe socio-culturel, il y a des formes de médiation (systèmes de communication, d'interprétation, etc.). Lorsqu'une crise économique et sociale atteint ces systèmes de régulation, il est nécessaire d'en produire d'autres, la médiation culturelle est peut-être la pratique la plus créative contre la gestion et la reproduction de l'exclusion.

L'objet, ainsi défini, de cette recherche-action sur la culture d'intégration, est essentiel puisqu'il touche au projet politique sur la question de l'immigration, ou plus généralement au traitement de l'exclusion dans la société française et à l'image que cette dernière projette d'elle-même dans les années à venir.

Hanifa CHERIFI
directrice d'ANTINEA
Jean-Luc DUMONT
sociologue

(1) Association intermédiaire, cf l'article d'Hanifa CHERIFI :"Travail et réseaux de proximité, éléments de médiation culturelle pour les femmes immigrées et émergence de solidarité locale", PEPS, n° 1994.

(2) C'est-à-dire l'ensemble des savoirs et des valeurs cumulées par expérience et qui conditionne l'intégration de la personne dans un groupe social. C'est cet aspect de la question qui nous a conduit à envisager d'entreprendre une recherche-action, en rapport étroit à la formation et avec une méthodologie centrée sur le projet des personnes et des groupes

(3) Cf. note 1

(4) Cf. J.-L. DUMONT, M. CI, SAINT-PÉ : La méthode du profil expérientiel, Lausanne, Éd. FAR, 1990.

(5) par leur collaboration sur le terrain et en produisant ensemble des connaissances à réinvestir dans l'action.

JACQUES ION

ENTRETIEN

C'est au titre de la participation de Jacques Ion au comité scientifique de la recherche sur les emplois et les qualifications des professionnels de l'intervention sociale ainsi que pour ses contributions à la compréhension des enjeux du Travail social qu'il nous a paru pertinent de recueillir son avis sur la question posée par ce dossier : le secteur s'achemine-t-il vers une nouvelle professionnalité ?

Jean-luc DUMONT- Au fond, qu'en est-il aujourd'hui du travai social ? Est-ce que ce terme suffit à contenir toutes ces activités qui se développent aujourd'hui en terme d'intervention sociale ? La question générale pourrait être : comment se recompose le travail social aujourd'hui, à tout le moins, quelles sont les tendances ?

Jacques ION- Premier point, vous avez employé le terme d'intervention sociale. Il est significatif de constater que c'est le terme qui a réussi à faire le consensus dans le fameux comité que vous venez d'évoquer. C'est-à-dire qu'on ne parle plus de travailleurs sociaux ni de professionnels du social, on parle de professionnels de l'intervention sociale. Ca apparaît plus englobant. J'aurais presqu'envie de faire un dessin (1)... On avait un centre avec un noyau dur. Maintenant, ce noyau dur est mis en cause : on a d'abord toutes les nouvelles professions, aussi bien celles liées aux politiques d'insertion, du R.M.I. qu'au développement social urbain.

TROIS FACTEURS QUI ONT FAIT DISPARAITRE LE CENTRE DU TRAVAIL SOCIAL

Ces «nouveaux professionnels» viennent beaucoup de l'université, des sciences humaines : ce sont des géographes, des urbanistes, des psychologues, des juristes, des économistes. Ce groupe, en terme de représentations et de diplômes, est perçu comme dans le neuf et donc un peu au-dessus du «noyau» initial. Il me semble qu'il y a ce premier problème-là. Il y a une deuxième chose qui est importante, c'est une prolifération de petits boulots du social, l'animateur à quart-temps issu de l'immigration maghrébine, les femmes-relais, les C.E.S., qui renouent avec les origines militantes et bénévoles du travail social, avec des possibilités de faire carrière dans le social ou non. Par ailleurs, et dans le même ordre de choses, il se passe un phénomène qui brouille à mon avis les cartes du problème de la qualification : aujourd'hui, à partir du moment où on est dans un quartier difficile, tout un chacun est sommé de faire du social. Le conducteur de bus doit apprendre à gérer le contact avec les loubards, le pharmacien, le préposé de la poste, le flic, l'enseignant dans la ZEP, c'est pareil. Du coup, le social est partout. En même temps, il se spécialise et en même temps, il se banalise ; comment peut-on identifier un centre dans ce nouveau paysage, alors même qu'à partir du moment où on est dans un quartier difficile, chacun est appelé à avoir une qualification sociale.

Et j'ajoute, troisième point, que ce phénomène va de pair avec une division du travail de plus en plus importante. On commence à voir, notamment dans les départements, dans les grandes villes, l'arrivée d'une petite technocratie du social, complètement extérieure au champ : des gens en position de cadres, qui viennent des instituts régionaux d'administration, des écoles de gestion et à la limite, des écoles de commerce. Il y a là quelquechose de nouveau qui se produit par l'arrivée de valeurs, de représentations, de modes d'intervention qui viennent plutôt des sciences de la gestion ; on avait déjà l'université, on a maintenant l'entreprise, bref, le paysage est bouleversé.

UNE DIVISION DU TRAVAIL DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE

En gros, il y avait les politiques sociales qui se dessinaient au niveau de l'Etat. C'était ce que Chauvière et Bachmann appelaient, je crois, le social de décision. Puis il y avait le social d'intervention, qui était en-dessous, mais à l'intérieur duquel tout un chacun pouvait gravir la hiérarchie... Aujourd'hui, la frontière passe de plus en plus à l'intérieur du social d'intervention. Je pense qu'on a une division sociale de plus en plus forte entre les gens du terrain et les gens de cette mini-technocratie qui tiennent ce que j'appelle maintenant la langue de bois du «territorial»(«projet», «évaluation», «partenariat», etc.). Du même coup, on est obligé de poser le problème des qualifications partiellement indépendamment des processus de formation. J'ai longtemps lié l'incapacité à répondre à la demande sociale actuelle au type de formation et je me rends aujourd'hui compte que les gens qui viennent d'ailleurs, ceux qui ont d'autres types de for-

mation se grillent aussi vite, sinon plus vite que les anciens professionnels en poste. C'est-à-dire que les gens sont de moins en moins assurés, non pas tant de leurs savoir-faire, que de leur place dans le système global du social qui est en train de se mettre en place.

JLD- Y a-t-il une nouvelle culture professionnelle, comment la voyez-vous, s'élabore-t-elle en rupture avec la culture plus ancienne ? Je m'interroge aussi sur les appartenances de ces nouveaux travailleurs sociaux...

JI- Les travailleurs sociaux se sont constitués dans une phase, primo, d'expansion démographique de la profession et deusio, d'homogénéisation progressive des filières de recrutement. Aujourd'hui, on est dans une situation pratiquement inverse. D'une part, la population est vieillissante c'est-à-dire n'a plus cette capacité dynamique qu'elle avait auparavant et d'autre part, par rapport à l'extérieur, elle n'est pas capable de présenter un front uni. Aujourd'hui, de nouvelles populations professionnelles arrivent et les clivages qui étaient dépassés réapparaissent pour des raisons strictement démographiques ; il y a des espèces d'effets structurels qui font que c'est au moment où les professions centrales devraient pouvoir accomoder les éléments qui leur arrivent de l'extérieur qu'elles se trouvent le moins en position de le faire parce qu'elles sont dans une position de méfiance vis-à-vis de l'extérieur, parce qu'elles ne sont plus en phase dynamique d'évolution démographique.

Constitution du Travail social et culture professionnelle

Le paradoxe c'est que quand les travailleurs sociaux se sont constitués comme catégorie socio-professionnelle, ils l'ont fait à travers ce mot complètement étrange de travailleur social, terme qui allie à la fois le social, au sens traditionnel du terme, et travailleur, donc productif, salarié, etc. Or jamais tant qu'à cette époque, c'est mon hypothèse, ils n'ont été autant en mesure d'exercer leur activité sur un mode quasiment de profession libérale... Certes, ils n'avaient pas le corpus de savoirs autonomes que pouvaient avoir les médecins, mais ils avaient une capacité d'expertise qui leur était reconnue et le recours au jugement par les pairs, sans intervention extérieure. Quand on regarde dans l'histoire, je vous renvoie à Verdès-Leroux (2), c'est dans les moments de crise que réapparaissent les revendications d'ordre, de déontologie, de secret professionnel. Pendant 20 ans on n'en a pas parlé alors qu'en fait ça s'exerçait, c'était pratiquement acquis.

Lorette PIERRET- Pourrions-nous revenir à cette fédération sous le terme travailleurs sociaux ? Au fond, quel sens ça avait de s'unir sous un terme et donc quel sens se perd avec la diversification actuelle ? Qu'est-ce que cette nouvelle situation produit comme risques à l'échelle de l'intervention sociale ?

JI- Les travailleurs sociaux sont des créations de l'Etat-providence des années de croissance. Il me semble que n'importe quel métier quand il apparaît, essaie d'acquérir une visibilité sociale ; la loi la plus simple est de se fédérer, de taire les différences internes, de se faire percevoir comme existant socialement à l'extérieur. Il y a donc eu un fort processus de coagulation ; il n'a pas annulé les différences, bien sûr, mais comme il s'est doublé d'un renouvellement des milieux sociaux de recrutement, il y a eu une homogénéisation assez radicale.

Changements dans les milieux de recrutement des professionnels

Par ailleurs, travail social global et travail communautaire, ne sont pas des outils qui datent des années 80 mais de bien avant...

JLD- Est-ce qu'il n'y a pas de retour ?

JI- Ca n'est pas un retour car ce ne sont pas les mêmes populations. Il faudrait faire des études plus fines mais il me semble que les professionnels en poste et actifs à partir de 83 ne sont pas les mêmes que ceux des années 70. C'est une population différente et située dans un contexte de crise, il ne faut quand même pas l'oublier... Avant, il y avait le mythe du progrès social, l'activité qu'on avait s'inscrivait dans une perspective à long terme, elle avait un sens, il s'agissait de remettre dans le circuit les laissés-pour-compte provisoire de la croissance et c'était crédible. Aujourd'hui, il s'agit de gérer l'exclusion, c'est un autre boulot et le travail social pour temps de crise, on ne l'a pas encore inventé... On continue à former à l'ancien public, mais c'est un autre problème.

JLD- Il y a des nouvelles dénominations, des nouveaux postes, des nouvelles formes d'inscription territoriale... C'est toujours en lien avec la question de l'identité... Comment évolue-t-elle ?

JI- Durant les années 80, je me suis pas mal promené dans les départements ; la décentralisation a abouti à changer les organigrammes : on a ainsi mis en place des postes de coordinateurs, de chefs de zone, on a remodelé partout... Plus ça va et plus les gens qui travaillent dans ces nouvelles structures de coordination à position hiérarchique, réalisent un travail complètement déconnecté du terrain.

Ca serait tenable s'il y avait des objectifs relativement clairs pour les Affaires sociales or on a vraiment l'impression que la multiplication des procédures cache l'absence de clarification des missions : il n'y a plus de politique et les moyens remplacent les fins. J'appelle ça une pragmatique généralisée.

Des objectifs vides

Tout le monde peut dire des grands objectifs : il faut «combattre l'exclusion», «retisser du lien social»

; tout le monde peut dire les micro-objectifs : «il faut diminuer le nombre de redoublements dans les écoles primaires machin, dans la ZEP numéro 8» ; mais entre ces trucs très généraux et ces derniers très ponctuels, personne n'est capable d'énoncer des objectifs intermédiaires et mobilisateurs, c'est la grande différence avec la période précédente, lorsqu'on savait ce qu'on faisait.

JLD- Dans «Le travail social à l'épreuve du territoire», vous posez la question du rôle des nouveaux dispositifs et de la manière dont les acteurs s'en saisissent... Aujourd'hui, peut-on tirer un bilan... provisoire ?

JI- On peut. Les nouveaux dispositifs, la territorialisation du social s'inscrivent dans un processus dans lequel on a mis en place les formes, les moyens, les procédures, mais dans lesquels les acteurs ne sont pas encore apparus. C'est-à-dire que les anciens acteurs, les anciens professionnels, les bénévoles, les militants, les institutions ne se reconnaissent pas dans les nouvelles structures et les acteurs qui pourraient s'investir ne sont pas encore constitués, ou ne sont pas encore reconnus. La version optimiste consiste à dire que de la même façon que dans les quartiers ouvriers s'était mise en place une régulation fondée sur l'articulation du national et du local, aujourd'hui peuvent se mettre en place sur le territoire de nouvelles formes d'engagement correspondant à l'émergence de nouveaux acteurs dans ces dispositifs territoriaux. La version pessimiste c'est de dire que ça fonctionne à vide aujourd'hui parce qu'il y a déficience complète du politique et que les acteurs nouveaux n'auront pas le temps d'émerger. Mais là, c'est Madame Soleil qui parle...

Les dispositifs ont été principalement des instruments institutionnels au lieu de devenir des instruments d'intervention. Par exemple, l'année dernière on a revoté la loi sur le RMI qui était une loi expérimentale - la seule avec la loi sur l'avortement - et il n'y a pas eu de débat, on a revoté alors même que la commission nationale d'évaluation avait fait un travail considérable... Eh bien c'est passé complètement à la trappe, tout le monde a revoté la loi à l'unanimité moins deux voix, je ne crois pas me tromper, sans débat. Or il me semble que les instruments ne peuvent prendre vie et être perçus comme éléments dynamiques de transformation sociale que s'il y a quelque part des gens qui indiquent le sens du courant.

C'est tout de même quelquechose d'extraordinaire que la notion d'insertion, la définition du concept, soit laissée au bon vouloir des comités locaux d'insertion ! C'est pour ça que je parle d'une démission du politique concernant les problèmes du social. Il me semble que ce n'est pas pareil de bosser dans un coin, au contact direct des populations défavorisées si la personne qui bosse sent son boulot inscrit quelque part, même de façon contradictoire, dans un projet qui donne sens à sa pratique.

PROBLEME DE COMPETENCES OU MODIFICATION DU SYSTEME DE PLACES ?

Concrètement on sait parfaitement bien que le noyau dur des travailleurs sociaux, dits «traditionnels» avait lancé le travail social communautaire, le travail en équipe. Ces professionnels savaient parfaitement faire autre chose que du colloque individuel mais, placés en situation d'une part de concurrence avec les bénévoles, les semi-bénévoles et les autres métiers et d'autre part, en situation de vieillissement structurel, ils se sont réfugiés dans les acquis routinisés alors même qu'ils étaient capables de faire autre chose.

Aujourd'hui, ce problème de compétences est secondaire par rapport d'une part à la place qu'on a dans le fonctionnement social global et d'autre part au sens qu'on peut donner à son travail. Les travailleurs sociaux traditionnels savaient ce qu'ils faisaient alors que ceux d'aujourd'hui ne savent plus ce qu'ils font. Avant on avait des grands projets et on n'avait pas focément les moyens de les mettre en marche sur le terrain... Mais maintenant, on a fait la démarche inverse et il n'y a plus que les moyens et on ne sait plus à quoi ils servent.

Quand on parle de compétences et d'identité, je pense qu'on ne peut pas raisonner indépendamment de phénomènes démographiques : qui sont les gens qui occupent ces postes ? Est-ce qu'ils sont en expansion ou en voie de rétrecissement ? En cours de rajeunissement ou en cours de vieillissement ? Deuxième dimension importante, c'est celle du système de places. Et puis, troisième point : on ne peut pas définir les compétences indépendamment des missions ; et, pour les missions, on est renvoyé au politique. Donc je ne pense pas que le problème des compétences soit d'abord un problème technique, c'est ça que j'aimerais bien faire passer.

Dire que les compétences sont identifiables à des processus de formation, à des savoir-faire et donc sont répertoriables, ça serait tellement simple ! On aurait des savoir-faire en aval, des compétences au milieu et des formations en amont. Ca a été le système sur lequel a fonctionné la société française pendant des années : l'adéquation entre une formation, un niveau de diplôme, un poste, une rémunération et une place dans la hiérarchie. Or c'est en train de sauter partout, y compris dans l'enseignement... et on voudrait que ce soit stable dans le Travail social, pour les métiers les plus récents ?

Jacques ION

(1) Sans reprendre le dessin de Jacques ION, il nous a semblé plus pertinent de recomposer les éléments qu'il contenait en les combinant avec l'évolution historique qui a produit cette situation. (voir schémas p.26 et p.31)

(2) Le Travail social, Editions de Minuit, Paris, 1978

L'EDUCATEUR DE RUE ET L'ETHNOGRAPHE

UNE EXPÉRIENCE DE FORMATION

Une action de formation intitulée [1], «les équipes de prévention : toxicomanie et pratiques locales» organisée par l'IREP (2). Les éducateurs de rue qui ont participé à ce stage ont été initiés à l'approche ethnographique. Cette action de formation s'est déroulée en 1991-1992, dans cinq villes : Bordeaux, Lille, Metz, Paris et Valence.

Les objectifs centraux de cette action de formation étaient de fournir à ces équipes une information réactualisée sur la toxicomanie et de leur permettre de mieux rendre compte de leur travail dans ce domaine.

La plupart de ces équipes avaient déjà bénéficié d'un certain nombre de stages de formation par rapport à la toxicomanie et disposaient en fait de bonnes connaissances de base dans ce domaine. Elles souhaitaient mener un travail de réflexion sur leurs pratiques et sur leurs moyens d'action, tout en conservant leur identité de «généralistes de l'action sociale» : elles ne voulaient pas se transformer en «intervenants en toxicomanie».

Par ailleurs, elles souhaitaient réactualiser certaines connaissances sur la toxicomanie du fait d'un renouveau important des pratiques de soins et de prévention dans ce domaine : l'apparition du SIDA, l'existence de nouvelles structures de soins et de prévention devait être prise en compte et discutée.

Cette action de formation a été définie, non pas comme un ensemble de cours magistraux, mais comme une collaboration active entre les partenaires tenant compte du lieu d'exercice des équipes et de leurs environnements économiques, institutionnels et politiques. C'est pourquoi les stages de formation se sont déroulés dans chacun des sites que nous avons nommés.

Il fallait enfin tenir compte de la spécificité des conditions de travail des équipes et notamment de la dimension du «travail de rue» et du type de communication tout particulier qui existe entre les éducateurs et les institutions sociales et sanitaires dans leur ensemble.

C'est pourquoi une large place a été donnée aux méthodes ethnographiques dans cette action de formation. Le point de vue anthropologique était en effet le seul capable d'introduire un point de vue proche des préoccupations des équipes et adapté aux conditions concrètes du travail de la prévention spécialisée. L'initiation à l'ethnographie allait permettre de stimuler la réflexion et de fournir les moyens de rendre compte d'une activité menée dans la rue.

LE DEROULEMENT DU STAGE

L'ethnographie est intervenue à la 2ème et 3ème session de ce stage pour fournir aux éducateurs les outils méthodologiques évoqués plus haut.

Cet approche avait pour objectif de compléter le reste du programme de cette action de formation pour fournir aux stagiaires un ensemble d'éléments permettant de bien mener un diagnostic local et plus généralement pour compléter leur formation.

Une des sessions a été consacrée à l'introduction à l'approche ethnographique avec l'observation participante comme dispositif central et à l'application de celle-ci dans le champ de la toxicomanie.

Nous avons présenté les outils ethnographiques à travers les exemples pratiques d'enquêtes ethnographiques réalisées -ou en cours- par l'IREP (ethnographies de la Goutte d'or, des zonards des Halles, de la prostitution a Paris et des pratiques de consommation par voie intraveineuse).

La majorité des stagiaires ont reconnu dans ce travail à base d'observation participante, une pratique très proche de ce qu'ils vivent quotidiennement. Ils sont eux aussi, en un sens, des observateurs participants. Les outils méthodologiques ont été bien compris et sont devenus accessibles à la plupart d'entre eux.

La deuxième session a permis de préciser et de détailler un certain nombre de points méthodologiques à partir des observations et des données recueillies sur le terrain par les stagiaires.

Elle a également servi à initier les stagiaires au traitement et à la

présentation des données ethnographiques avec :

- la relecture des notes consignées dans les fiches ou le journal de bord;
- la réécoute des enregistrements et retranscription;
- l'inventaire des données recueillies (données disponibles et données manquantes);
- le repérage des mots et des phrases clefs;
- le repérage des informations qui se recoupent et de celles qui se contredisent;
- le classement par thèmes et par unités de sens;
- la recherche d'un plan et la rédaction.

INTERET DE L'ETHNOGRAPHIE POUR LA FORMATION

Au cours des deux sessions de ce stage, nous avons essayé de mettre à la disposition des éducateurs stagiaires les outils leur permettant de mieux connaître les populations avec lesquelles ils travaillent habituellement et d'avoir un autre regard sur les quartiers et les cités où vivent ces populations.

Ceci peut leur permettre de mieux construire leurs actions de prévention et de réajuster leurs interventions aux situations qui peuvent évoluer. En effet ce type d'investigations vise à mieux connaître la population dans son environnement afin d'élaborer des stratégies d'interventions spécifiques, localisées et adaptées aux situations nouvelles qui peuvent se produire. Il s'agit d'étudier notamment:

- l'activité des bandes et des groupes de jeunes;
- la vie sociale des communautés ethniques;
- les consommateurs de psychotropes;
- la culture des jeunes dans son évolution;
- la présence dans leurs quartiers de populations marginales, en situation d'errance.

Cette introduction de l'ethnographie dans un programme de stage destiné à des éducateurs de rue constitue une nouveauté dans le sens ou pour la très grande majorité des stagiaires c'est un premier contact.

Une bibliographie a par ailleurs été fournie aux stagiaires qui souhaitaient en savoir plus sur les enquêtes.

L'initiation des éducateurs à l'ethnographie présente un double intérêt : Elle permet :

- de découvrir une approche reconnue dans le champs des Sciences Humaines où elle entre en complémentarité avec d'autres approches, y compris celles qui s'occupent de recueillir des données quantitatives.

Elle intervient souvent là ou les autres approches ont échoué et notamment dans l'étude des populations dites «difficiles» ou «cachées»;

- de découvrir que les éducateurs de rue ne sont pas les seuls à faire un travail de terrain car cette pratique est commune aux ethnographes quand ils sont des observateurs participants et aux éducateurs.

Cela a eu un effet positif, cela revalorise le travail de rue.

UN REGARD NOUVEAU

Sur le plan pédagogique, les éducateurs ont été mis en présence d'un point de vue nouveau, celui de l'ethnographie, qui vient enrichir leur cursus initial classique : l'ethnographie n'interdit pas d'autres points vue, qu'elle peut compléter et éclairer par son regard.

L'ethnographie cohabite aisément avec d'autres approches en Sciences Humaines et elle trouve sa place parmi les recherches qui se veulent élargies et interdisciplinaires.

Cette approche ne peut qu'enrichir la formation générale des éducateurs qui sont bien placés pour la comprendre et l'assimiler.

Quant à l'application de l'outil ethnographique, un certain nombre d'éducateurs se sont livrés à cet exercice entre les deux sessions, pour d'autre cela est intervenu après le stage. Dans cet exercice, ils ont utilisé différents outils méthodologiques.

Les stagiaires, dans cet exercice, ont réussi à transformer leur regard, c'est à dire qu'ils sont arrivés à rendre étrange ce qui leur est quotidiennement familier. Cela était un acquis important auquel ils étaient sensibles. Ces éducateurs ne se sont pas transformés en chercheurs ; mais ils ont eu l'occasion d'avoir un point de vue nouveau et ils possèdent maintenant des outils qui peuvent être utilisés à tout moment.

L'EDUCATEUR ET L'ETHNOGRAPHE

Comment situer le rôle de l'éducateur par rapport à celui de l'ethnographe. Qu'est ce qui les distingue ? Et qu'ont ils en commun ?

Au début du stage, les éducateurs ont dans l'ensemble eu une réaction de méfiance justifiée par les craintes que les intervenants ne soient des «spécialistes de la drogue».

Dans un deuxième temps et lorsqu'ils ont compris que les intervenants n'étaient pas de tels spécialistes, mais des chercheurs qui travaillent dans le champ de la toxicomanie, ils ont manifesté un vif intérêt pour les outils méthodologiques qui leur ont été proposés par les intervenants. L'approche ethnographique a reçu un bon accueil dans la mesure où les éducateurs ont vu là une pratique proche de la leur. C'est à ce moment là que s'est posée la question de la différence entre éducateurs et ethnographe.

Certes, ils ont en commun le travail de rue. Cependant l'éducateur se distingue de l'ethnographe dans la mesure où il est là pour prévenir et pour intervenir, alors que l'ethnographe se limite à observer, à décrire et à témoigner des situations. Il n'est donc pas soumis aux mêmes impératifs que l'éducateur. Cela a permis aux éducateurs de mieux définir leur rôle d'intervenant qui est là pour prévenir ou traiter des situations et de comprendre que leurs actions auraient

encore plus d'efficacité si elles étaient accompagnées ou précédées d'une évaluation ou d'un diagnostic permettant une meilleure connaissance du terrain. En définitive, les éducateurs stagiaires ont dans l'ensemble réservé un bon accueil à l'approche ethnographique. Ils ont trouvé là une pratique proche de celle de l'éducateur.

Cependant certaines difficultés quant à l'application de l'approche ethnographique ont été soulevées. L'ethnographe consacre beaucoup de temps à l'écoute et à l'observation, temps qui fait défaut à l'éducateur qui est aux prises avec les tâches quotidiennes. De plus, le rôle de l'éducateur est d'intervenir : il lui est difficile d'observer sans intervenir, ce que peut faire l'ethnographe. Se pose alors pour lui le problème d'un équilibre entre la recherche et l'action, la connaissance et l'intervention.

Toutefois, malgré ces difficultés, un grand nombre d'entre eux se sont exercés à l'application de ces outils ethnographiques et ont tenté de concilier les deux pratiques et de les rendre complémentaires.

LA PREVENTION SPECIALISEE ET LA TOXICOMANIE

Les éducateurs sont dans leur grande majorité confrontés aux problème de la toxicomanie. Cela a été largement développé dans les exposés oraux et rapporté dans les travaux écrits. La toxicomanie occupe dans leur travail une place relativement importante. Cette importance varie selon le lieu de leur implantation professionnelle : centre de grande ville, ville moyenne ou banlieue. Les éducateurs s'adressent à un public beaucoup plus large : groupes de marginaux, délinquants, cas sociaux. Ils sont également en contact avec les institutions administratives, sanitaires et sociales qui interviennent de fait sur leur clientèle. Ils ont enfin des rapports avec les familles, les parents, les partenaires et les amis proches de cette clientèle. C'est dire que pour les éducateurs, l'usager des drogues ne peut être séparé de son contexte. Il leur appartient donc d'évaluer quels types d'interventions ils peuvent mener dans ce domaine. Pour cela, l'outil ethnographique peut lui être utile.

Les éducateurs sont en effet des travailleurs sociaux qui rencontrent les problèmes de toxicomanie sur un autre terrain que celui des institutions spécialisées. Ils travaillent à un autre niveau, parfois en amont de ces institutions, dans un espace ou l'usager de drogues fait partie de son environnement social, économique et urbain. Enfin, comme l'ethnographe, l'éducateur rencontre souvent au niveau de la rue des usagers de drogues qui ne s'adressent pas aux institutions sociales et sanitaires spécialisées. Son point de vue sur la toxicomanie est par conséquent beaucoup plus proche de celui des ethnographes que de celui des soignants en général.

CONCLUSION

Ce travail de formation a certainement été tout à fait enrichissant et ceci pour tous les partenaires. Il faut cependant insister sur le rôle central de la méthode de formation, à savoir une tentative d'approche trans-disciplinaire donnant une place à l'ethnographie.

Cette action de formation a contribué à remotiver les éducateurs qui avaient perdu le goût du «terrain». Elle a permis de discuter certaines tendances à la «bureaucratisation» et a permis, du même coup, de revaloriser le travail de terrain. Mais le travail de terrain lui-même ne se limite pas à la «rue», il inclut également nombre de réunions avec de multiples partenaires. De ce fait, se trouvent questionnés le statut des éducateurs et des équipes, leur formation, leur rôle et leurs moyens d'expression.

François-Rodolphe INGOLD et Mohamed TOUSSIRT

IREP

(1) Cette formation a été réalisée par une équipe multidisciplinaire dans le cadre d'une action commanditée par la Commission toxicomanie du Comité technique des clubs et équipes de prévention spécialisée (Direction de l'Action Sociale). Outre les auteurs, cette équipe était composée de : Didier RÔSCH, Chantal DEBOUCK et Thérèse POURRIOT

(2) Institut de Recherche en Epidémiologie de la Pharmacodépendance, 45, Rue des Saints-Pères, 75006 Paris - Tél : 46 07 10 29 - Fax : 46 07 11 29.

GIRARD (V.), La prévention spécialisée en France, publications CTNERHI, Paris, 1991.

GIRARD (V.), ROYER (J.) et PETITCLERC (J-M.), Cette prévention dite spécialisée, éd., Fleurus, Paris, 1988.

IREP, La transmission du VIH chez les toxicomanes : pratiques, attitudes et représentations, étude financée par l'ANRS, Paris, mars 1992.

IREP, Approche ethnographique de la consommation de cocaïne à Paris, étude financée par le Direction Générale de la Santé, Paris 1992.

LAPASSADE (G.), L'ethnosociologie, édition Méridien Klincksiek, Paris, 1991.

LINDESMITH (A.), Opiate addiction, Bloomington, Ind, principia Press, 1947.

PREBLE, Ed., Taking care of business : the heroin user's lifs on the streets, Int. Journal of the Addictions, vol 4, 1969.

QUAND LES SANS DOMICILE S'ORGANISENT

Merci à PEPS du dernier éditorial qui nous a réchauffé le coeur, nous confirmant que vous reconnaissiez la valeur et la légitimité de nos actions. Face à l'incapacité des structures d'État à résoudre la relégation que nous connaissons, d'autres méthodes s'imposaient et nous avons pu démontrer l'efficacité de certaines.

La création d'un Comité des Sans Logis s'imposait, en réponse de protestation aux structures sociales qui ne sont pas en mesure de faire autre chose que de mettre des «RUSTINES» et de nous faire galérer comme des billes dans un «Flipper». Car qui mieux que les exclus eux-mêmes peuvent savoir ce dont ils ont réellement besoin et surtout ce qu'ils sont en droit de refuser ?

C'est à l'initiative de Droit au Logement et suite à une première tentative avortée d'institution d'un Comité des Sans Domiciles, que fut créé le Comité des Sans Logis(CDSL) en décembre 1993. Les militants de DAL nous ont formés juridiquement, nous ont apporté la structure d'avocats qui, depuis maintenant 5 ans, se battent à leurs côtés, et, enfin, permis d'être reconnus par les médias.

Le logement étant le principal facteur d'exclusion, il n'en reste pas moins que le droit à la Santé et à l'Hygiène, le droit au Travail et à la Formation, le droit à la Dignité et au Respect, à l'Intimité et à la vie de Famille sont autant de fractures et de voies d'exclusion lorsqu'ils ne sont pas respectés.

Pourtant, les exclus sont aussi des Citoyens égaux en Droit !

Or, si nous vivons actuellement une grave crise du logement «artificielle», nous avons pu constater que dans tous les autres domaines cités, les structures sociales «hiérarchisées et technocratiques» sont devenues une véritable machine à «BROYER».

Mais reprenons point par point :

LOGEMENT

Vous savez que c'est un droit confirmé par la Loi BESSON (31 mai 1990). Une autre loi de «réquisition», prévoit qu'en cas de grave crise du logement, les Préfets et les Maires peuvent attribuer d'office les logements vides,au profit des personnes mal logées ou sans logis.

Cette loi n'est pas une utopie,puisqu'en 1945, après la Guerre, puis en 1954 après l'appel de l'Abbé Pierre, enfin,en 1962-1963 au retour des rapatriés d'Algérie, elle fut massivement appliquée par des hommes de bon sens et de Devoir. Contrairement à ces époques,nous vivons aujourd'hui une crise du logement avec des logements ! Comment est-il concevable que nos élus n'assument pas les responsabilités qui leur ont été confiées ?

Les gros propriétaires seraient-ils des citoyens «supérieurs» de la République et de la Démocratie ?

Il nous faut donc nous battre ensemble pour que cette solution rapide et économique soit appliquée de DROIT, le temps de construire et résoudre cette crise du logement.

LA SANTE

Etre à la rue ou mal logé engendre forcément une dégradation de la santé. Quand on fait appel aux structures sociales, c'est le parcours du combattant : A-t'on le droit de dégrader la santé psychologique de quelqu'un qui vient pour être soigné ?

Croyez-vous qu'il suffise de médicaments pour soigner la bronchite de quelqu'un qui vit au froid par exemple ? La médecine soigne t-elle aussi bien les exclus que les autres ?

L'HYGIENE

C'est un facteur primordial de la santé, de la dignité, du respect. Tous les bains-douches municipaux, les piscines devraient être ouverts gratuitement aux exclus. Mais pourquoi faire simple ? C'est la dignité et la fierté de nos décideurs et acteurs sociaux qui devrait être en jeu.

LE TRAVAIL

Pour ce qui est de la réinsertion professionnelle, comme par exemple les CES ou autres AFIP, il faudrait presque rire quand on connaît les difficultés rencontrées avec l'ANPE, les ASSEDICS, la CAF, la Sécurité sociale, avant, pendant et après ce genre de contrat. Il en est de même pour le versement des allocations, et des difficultés qui en découlent Là encore, les différents intervenants de toutes ces structures sont les acteurs de ces situations aberrantes. Il nous faut réfléchir, proposer, nous faire entendre et faire appliquer les solutions, si nous voulons que le droit fondamental au travail existe et soit respecté.

FORMATION

Dans ce domaine, divers constats prouvent que de grosses anomalies existent. Nul n'est besoin de former 2 500 pilotes, s'il ne va y avoir que 100 avions à piloter ! Si les techniques évoluent, les hommes doivent évoluer avec ; encore faut-il que les entreprises et l'éducation fonctionnent en symbiose pour ne pas que les hommes d'hier deviennent obsolètes demain. Et puis, fait-on de la technique pour la technique ou doit-on la faire pour l'Homme ? des fortunes ont été investies, pour un résultat qui va en s'aggravant.

DIGNITE ET RESPECT

Hormis les problèmes traités précédemment, il en est un qui est tout particulièrement fabriqué par les structures sociales, celui des foyers d'hébergement. Leurs règles de fonctionnement sont absolument inacceptables tant la dignité des hommes y est bafouée. On les y entasse comme de vulgaires animaux, soumis à des horaires, des contrôles, des conditions de vie carcérales, excepté le peu de liberté qu'il leur reste. Encore une fois, il y a des décideurs et des acteurs. Ne serait-ce la faute de personne ?

INTIMITE ET VIE DE FAMILLE

Quand ce n'est pas à l'entrée d'un bureau d'aide sociale, c'est à la sortie que l'on sépare les hommes et les femmes. Les structures hiérarchisées en ont décidé ainsi; les exclus n'ont pas le droit de s'aimer, et si toutefois ils s'aiment, il faut briser, déchirer, casser, détruire le peu d'énergie que l'amour leur donne .Si de plus ils ont des enfants : ils sont jugés irresponsables.! Alors il vaut mieux les confier au sein oh combien maternel de la DDASS; dont chacun sait le faible coût financier ?

Pour C.D.S.L.et D.A.L, les réponses à ces questions passent par des actions ciblées de luttes collectives. La vocation première de DAL étant le logement, le CDSL a permis d'ouvrir à des formes d'action pour résoudre et faire avancer les autres problèmes soulevés précédemment.

EXEMPLES D'ACTIONS DEJA MENEES :

En octobre 1990, D.A.L est créé à la suite de campements du Comité des mal logés Place de la Réunion puis, le 13 Juillet 1991, Quai de la Gare, 40 familles, s'installent sur un terrain symbolique de la ZAC Seine rive gauche. Le 10 novembre, après de nombreuses tractations et refus de solutions de foyers, un immeuble PTT désigné par DAL est «mis à disposition» de 23 familles par le Préfet, ainsi que logements sociaux et passerelles pour les autres. Un engagement de logement définitif dans les trois ans.est signé.

Fin Juin 1992, rue de Belleville, devant un immeuble vide de la Ville de Paris, s'installent 33 familles. Les CRS, les expulseront avec violence. les militants seront arrêtés, avec Albert Jacquart, qui exigera d'être libéré le dernier.Une marche à travers Paris dénoncera les immeubles vides et se reposera dans les Églises et les Temples. Le 14 juillet, l'Abbé Pierre refuse la médaille de Grand officier de la Légion d'Honneur et demande la réquisition.

Le 15 juillet 1992, Mme LIENEMANN annonce sa volonté de réquisitionner. Le 1er septembre 1992, les familles acceptent un relogement provisoire, pour être relogées dans un immeuble de l'Assistance Publique qu'ils avaient repéré pendant la marche.

l'expulsion «violente» d'un campement de 300 familles sur l'esplanade de Vincennes mettra fin à ce genre d'actions devenant trop dangereuses...

Noël 92 : Occupation de l'Hôtel Georges V par 23 familles de DAL, avec l'Abbé Pierre, suivie de l'occupation du 41 rue René Coty, dont le Ministère du Logement avait prévu la réquisition: sans résultat. L'expulsion est opérée le 26 août pendant le délibéré. Refus des hôtels ; les familles sont dirigées vers les églises et associations de secteur. Le 17 septembre, la Cour d'Appel accorde six mois de délai. Mais: la Ville, casse l'intérieur des locaux ?

Le 25 septembre, l'Abbé Pierre campe; exigeant le relogement, constatant avec M. TIBERI que la réintégration était impossible, mais le soir-même, les familles durent accepter l'hôtel.

C'est le 11 décembre 1993 que naissait le Comité des Sans Logis.

Le 12 janvier: Inauguration d'un petit local vide pour les permanences, malgré les CRS.

Le 3 février : l'Office des HLM, inscrit 25 membres et promet l'inscription des futurs.

12 février: 100 militants demandent la réquisition d'un immeuble de logement 77 avenue d'Italie, prévu pour faire des bureaux (vides... ?).

14 février : Conseil d'arrondissement; les élus de l'opposition engagent le débat et M. TOUBON annonce que des logements y seront construits.

Le 17 février : le CDSL, s'installe 50 rue Gérard et rend l'occupation publique le 21 février reprenant le slogan : «A Paris, le logement social gagne du terrain».

Le 2 mars: 200 manifestants de DAL, CDSL et AC ! se rendent 41 Bd. du Temple. Une équipe monte sur le toit de l'immeuble vide de la Banque de France, pour y accrocher des banderoles. Des alpinistes de la Police viendront les déloger, suivis d'une intervention musclée des CRS !

Le 1er avril, le Directeur de Beaubourg autorise le CDSL, à accrocher le projet de transformation de bureaux en logements, du 50 rue Gérard, en contre-projet des «BALISES DE SURVIES».

11 avril : l'électricité est suspendue, rue Gérard, à la demande du propriétaire. Une semaine après, la Justice ordonne le rétablissement, faisant ainsi jurisprudence à la grande surprise d'EDF.

24 mai : assaut d'un immeuble de la Banque de France, au 14 rue Béranger. DAL, CDSL, A C !, l'Abbé Pierre, et de nombreuses personnalités soutiennent cette occupation de 24 adultes et 18 enfants.

Quelques jours après, Banque de France propose un autre immeuble à Saint-Ouen où seront relogés les occupants avec un bail et une clé...

4 juillet 1994 : occupation d'un immeuble EDF, 8 rue Condorcet, loué à la ville, et vide depuis plusieurs années. 57 personnes (dont 25 enfants), avec l'appui de 300 militants et personnalités habituelles dont l'Abbé Pierre, revendiquerons un logement. Un mois plus tard, toutes ces personnes étaient relogées dans des logements EDF.

12 juillet 1994: occupation d'un ensemble de 40 logements, 10 rue du Moulin de la Pointe, où une soixantaine de personnes seront logées et où la permanence du CDSL, s'installe. Les discussions sont en cours...

Octobre 94, rue Taine: Intervention du CDSL et DAL, sur une expulsion à la pelle hydraulique et «gros bras» alors qu'un délai de 4 mois était accordé. Indignation de la population, immobilisation de l'engin, intervention des pompiers pour sauver ce qu'il restait. 1 famille avec 2 enfants sera mise à l'abri au Moulin de la Pointe.

11 octobre 94: 49ème anniversaire de la loi de réquisition. le Cabinet du Préfet refuse d'enregistrer les demandes.

16 novembre : Occupation du hall de l'Office HLM de la Ville pour l'enregistrement et l'ouverture d'un bureau permanent. Expulsion très musclée (4 blessés, 2 urgents). 58 personnes au commissariat

18 Novembre : Rue Taine : Manifestation DAL et CDSL, à la Mairie du 12ème.

18 décembre 1994 : assaut du 7 rue du Dragon ; un immeuble COGEDIM, ainsi qu'une école sont occupés par des familles et des isolés (126 personnes). L'Abbé Pierre reçoit l'assurance de M. BALLADUR que les CRS ne chargeront pas.

19 décembre 1994 : M. CHIRAC annonce sa volonté de réquisitionner des logements vide appartenant aux gros institutions.

20 décembre : M. TIBERI reçoit les réquisitionnables.

21 décembre : une délégation AC !, DAL, CDSL est reçue à la mairie : Une réponse claire est promise pour le 23 décembre.

Une université du nom de «DROIT DEVANT» va être créée au 7 rue du Dragon avec le soutien d'intellectuels, scientifiques, artistes, créateurs, professeurs, pour y développer des échanges sur les droits humanitaires, citoyenneté, savoir et formation...

Pour ce qui est de la Santé, le CDSL, analyse avec les différents organismes les actions futures. à suivre...

L'hygiène a été l'une des toutes premières préoccupations du CDSL. Après de nombreuses tractations, aidés par des soutiens politiques, nous avons obtenu du Conseil de Paris, la réouverture de 7 des 19 des bains-douches municipaux

C'est donc possible.

Un groupe de travail, composé de jeunes de 25 ans étudie le problème de l'emploi ainsi que du RMI. Ils représentent actuellement environ 30 % des exclus leur situation est scandaleuse! Le CDSL, étudie aussi avec AC ! le problème de l'emploi et de la réduction du temps de travail.

Des actions collectives pour la formation sont à l'état embryonnaire mais verront très certainement le jour.

Le CDSL, avec AC, mènent une campagne pour le transport gratuit des exclus,chomeurs et précaires. à suivre...

Quant à l'INTIMITÉ : Il n'y a qu'une solution : UN LOGEMENT !

Le CDSL et DAL doivent pouvoir compter sur tous les hommes et femmes de bon sens et de devoir pour que tous les exclus puissent retrouver et garder la tête haute.

D. SUSSEST

Pour C.D.S.L et D.A.L

COORDONNÉES:
COMITÉ DES SANS LOGIS
10 RUE DU MUOLIN DE LA POINTE
75013 PARIS Tél : 45 65 30 26 ou 45 88 17 43
DROIT AU LOGEMENT
20 RUE VAUCOULEURS
PARIS 75011 - Tél : 40 21 83 81

LE VOYAGE AU MAROC DE DELACROIX

Un regard artistique sur le Maroc, c'est ce qu'a effectué Delacroix à travers son oeuvre exposé à l'Institut du Monde Arabe. La visite de cette exposition peut être utile pour mieux connaître la culture des autres et la sienne...

L'exposition «Le voyage au Maroc de Delacroix», nous présente ses carnets de croquis : mines de plomb aquarelles, pastels, réalisés lors de son voyage au Maroc, des tableaux (à l'huile) dont les motifs sont liés à cet extraordinaire voyage comme par exemple le portrait du Sultan Moulay-Abder-Rhaman, et des objets en majeure partie provenant des musées marocains (instruments de musique, bijoux, armes, etc.) et d'autres, ayant appartenu au peintre lui-même.

Ce voyage de Delacroix, peintre romantique du XIXème siècle s'inscrit dans le cadre d'une mission de conciliation auprès du roi Moulay-Abd-er-Rhaman. Il s'agit d'une mission qui est dirigée par le Comte de Mornay que le peintre accompagne et qui est commanditée par le roi Louis-Philippe.

Utilisant l'aquarelle, matériel plus facile à emporter que la peinture à l'huile (les tubes de peinture n'existaient pas à l'époque), Delacroix croque souvent sur le vif tout ce qui excite sa curiosité, annotant même ses dessins sur la couleur à mettre par exemple, pour finir son travail plus tard.

Ces carnets deviennent une sorte de «peinture-reportage» qui donne une vision du Maroc à cette époque par un artiste français du XIXème siècle.

Ses motifs préférés sont souvent des personnages toujours présentés avec une certaine noblesse. D'ailleurs pour Delacroix, «ces gens» avaient quelque chose de l'Antiquité. Il écrit : «Le beau court les rues, il y est désespérant et la peinture ou plutôt la rage de peindre paraît la plus grande des folies (...). Les romains et les grecs sont à ma porte ...».

Delacroix a aussi peint des paysages, des objets, des maisons à l'architecture mauresque, des courses à la poudre ou fantasia, en fait tout ce qui a retenu son attention.

Dans ses carnets, il utilise souvent la réserve du blanc ce qui souligne l'éclat des couleurs légères de l'aquarelle et la spontanéité du trait. Ligne et couleur s'harmonisent ainsi pour retranscrire dans l'immédiateté et la rapidité, le mouvement d'une scène, l'expression d'un personnage, le drapé, les couleurs d'un vêtement, la richesse des décorations intérieures d'une maison.

Excellent dessinateur, Delacroix dans ses aquarelles ou ses tableaux à l'huile du voyage au Maroc nous offre aussi un plaisir de la couleur. Plaisir que nous éprouvons face au tableau «monumental» (3, 84m X 3, 43m) du Sultan Moulay Abd-er-Rhaman où le grand ciel bleu d'une part rehausse les couleurs et d'autre part, illumine la toile d'une lumière chaude et limpide.

Nous entrevoyons cette fameuse lumière du Sud, de cet Orient mystérieux qui enchantera d'autres peintres comme Klee, Macke ou Matisse.

Nous avons regretté de ne pas voir «Les femmes d'Alger dans leur appartement» pas pour la vision «féministe» du peintre, mais pour la douce lumière latérale qui rehausse l'éclat des bijoux et souligne le soyeux, la transparence et la brillance des tissus des vêtements.

Exposition à voir à l'Institut du Monde Arabe à Paris jusqu'au 15 janvier 1995.

Les reproductions sont tirées du «catalogue de l'exposition, Delacroix au Maroc», publié par Flammarion et l'Institut du Monde Arabe.

Catherine MARMIESSE

LA RELATION PEDAGOGIQUE

R. HESS et G. WEIGAND, A. Colin, coll. BibliothËque Européenne des Sciences de l'Education, 1994.

La relation pédagogique est ici étudiée «comme une intéraction sociale s'inscrivant dans la vie personnelle de chacun des participants». Entre instruction et éducation, la question est posée tout au long de l'ouvrage. Comment l'enseignant peut-il exercer son métier, établir «la relation» avec les élèves, occuper l'espace pédagogique ? Est-il dans un rapport de type didactique, artisanale, maternelle (R. Barthes) ou de type autoritaire, participatif / démocratique, laisser-faire (K. Lewin) ? En reconstituant «les grands moments de l'histoire de la relation pédagogique», nous découvrons la pédagogie anglaise de Cecil Reddie découvert par E. Demolins (1897). Son système est basé sur l'équilibre entre les activités intellectuelles, artistiques, manuelles, physiques et sportives. Le cadre familial et agréable des lieux est présenté comme déterminant. Pour sa part G. Le Bon (1909) expliquera toutes les difficultés pour le système français de changer de système d'éducation. Il est basé sur la rivalité entre élèves. «Pour Le Bon, les programmes ne sont ni bons ni mauvais. Seule la façon de s'en servir importe» (p 64).

Les auteurs s'inscrivent dans le prolongement des courants de l'intéractionnisme symbolique à partir de la notion de «situation» (Thomas / 1923) et de l'ethnographie de l'école (P. Woods / 1979). L'accent est mis sur le concept de moment (H. Lefebvre / 1958). «Si notre «ouvrage» ne s'intitule pas «le moment pédagogique», c'est parce que ce concept de moment central à notre avis, n'évoque pas encore grand-chose dans le grand public. Mais il s'imposera. Car la société, comme le sujet social, ne peuvent mieux se définir que par les moments qui les constituent» (p 124). La relation pédagogique se définit dans la réalité pédagogique par une rencontre de moments. «Le vécu de la relation pédagogique, le projet d'apprendre ne s'inscrivent pas que dans l'ici et le maintenant. La relation pédagogique est un moment, une succession de situations» (p 125). La dimension transversale (le vécu de chacun des acteurs, son inscription sociale, familiale, etc.) est à l'oeuvre dans la relation pédagogique. Les auteurs mettent en gardent contre «l'hypertrophie du moment pédagogique (qui) a des effets pervers difficiles à maîtriser: la destruction de la transversalité de l'élève. Celui-ci n'existe plus que par une appartenance: l'école. L'école devient alors totale, totalitaire. Le jeune y est totalement aliéné... Le moment, pour exister, a besoin d'autres moments» (p 136-137). La relation pédagogique apparaît ainsi comme le fruit d'un échange dont les liens sont à la fois tissés par des composants visibles et invisibles. L'intérêt de cette étude porte sur la transpostion possible de cette thèse pour des métiers dont l'action provoque parfois du «mal-entendu». Les professions du travail social pourraient en faire partie.

Les auteurs concluent sur la manière de prendre conscience des relations de dépendance et de contre-dépendance qui en découlent. Comment diminuer la souffrance que provoquent certaines relations pédagogiques, comment favoriser l'épanouissement de la personne (enseignant ou élève), de l'être ? Cet ouvrage s'adresse aussi bien à des professionnels de la relation pédagogique qu' à un public plus large.

Patrick FRÉHAUT

L'INSERTION DU MALADE MENTAL

J.P. ARVEILLER- C. BONNET éd. ERES sept. 1994 172 pages

L'insertion des malades mentaux est l'affaire de tous ; elle n'est pas uniquement celle des soignants et des psychiatres car, si leur savoir faire est nécessaire pour soigner la souffrance des malades, ils ne peuvent à eux seuls en «gérer» les conséquences et notamment celles liées à leur désadaptation sociale.

Les auteurs soutiennent que cette insertion ne pourra se réaliser qu'avec une réciprocité d'effort entre l'individu et la société, en traitant conjointement la maladie (et les pertes de capacité qu'elle entraîne) et les désavantages sociaux qui en résultent et notamment les capacités du sujet «à participer aux échanges liés à la vie sociale».

Cette approche transversale qui allie le soin et l'accompagnement social va poser de façon récurrente les rapports qui existent entre le champ sanitaire et le champ social «trop souvent cloisonnés dans leur prise en charge et leur conflit de compétence».

Les auteurs, l'un psychologue, l'autre psychiatre, travaillant auprès d'adultes malades mentaux, tentent de répondre à cette question de l'articulation du soin et de l'insertion sociale, c'est à dire du passage vers une meilleure qualification sociale du sujet malade. L'insertion se situe bien à l'articulation d'un accompagnement social et thérapeutique, «dans l'entre deux du médico-social».

Ils s'interrogent notamment sur les critères et les effets de l'attribution de l'allocation adulte handicapé et du RMI, qui devraient selon eux, être harmonisés dans leur montant et bénéficier d'une dynamique contractuelle.

Un livre intéressant à lire qui passe en revue les différentes dimensions de l'insertion : le handicap, la chronicité, les soins, la réadaptation, l'accompagnement, l'argent et le rôle des associations et des réseaux.

Un ouvrage conçu de façon pédagogique avec une importante bibliographie qui intéressera autant les travailleurs sociaux que les soignants travaillant en «psychiatrie».

On pourra cependant regretter que par souci didactique, l'excès de références ait nui à une certaine clarté des propos des auteurs.

Eric AUGER

LE PETIT ENFANT ET L'EVEIL CULTUREL

Colloque de l'IDEF, éd. SYROS
sept.1994 - 200 pages

C'est la conviction de l'importance de la dimension culturelle dans l'élaboration d'une politique de la petite enfance qui a été à l'origine du colloque («transmissions et éveils culturels) organisé par l'Institut de l'Enfance et de la Famille (IDEF) en Janvier 1993.

Un livre qui regroupe des approches disciplinaires différentes où se confrontent des chercheurs, des élus et des praticiens, dans leur pratiques professionnelles de la culture et de la petite enfance.

Un ouvrage qui s'articule en trois parties :

- la nidation culturelle ou le temps de l'entrée dans la vie familiale,

- les transmissions familiales et culturelles, au travers des phénomènes de migrations internes ou externes à nos frontières,

- les relations entre les migrations et l'acculturation.

Un ouvrage qui intéressera sûrement des travailleurs sociaux, en particulier ceux qui travaillent avec des enfants.

Eric AUGER

BANLIEUE-VILLE-LIEN SOCIAL

Revue publiée par l'Université de Paris VIII
Elle paraîtra deux fois par an
L'ambition de cette revue est d'être un lieu où des recherches d'origines disciplinaires différentes traitant de la banlieue puissent s'exposer, échanger, dialoguer, mais aussi d'être un lieu d'interface entre recherche et constructions de professionnalités spécifiques sur la Banlieue.
Le dossier central des numéros 1 et 2 de cette nouvelle revue est consacré à la question de SANTÉ. (mars 94).
L'ÉVÉNEMENT DANS LA VILLE et les médias, constituent le dossier de son 3ème numéro (septembre 94).
Excellente revue pour les travailleurs sociaux, les étudiants/chercheurs, des décideurs institutionnels et toutes personnes intéressées par la question de Banlieue.
Pour tout renseignement : Revue, Ville, Lien Social (Université Paris VIII)
- 15, Rue Catulienne, 93 200 St-Denis

L'INTERVENTION SOCIALE EN RECOMPOSITION

Colloque National à l'UNESCO, les 11, 12, 13 janvier 1995
Crise = Danger et Opportunité
Seront développés les thèmes généraux :
- 11 janvier : Fractures du lien social, Frontières mouvantes, restructuration des organisations ;
- 12 janvier : Champs professionnels en mutation, Ateliers ;
- 13 janvier : La logique du savoir faire à repenser, L'accompagnement par le dispositif de formation
Une initiative conjointe :
- Comité National des Écoles de Service Social
- Groupement National des Instituts Régionaux du Travail Social
- Comité de Liaison des Centres de Formation Permanente et Supérieure en Travail Social.
Lieu du colloque : UNESCO - 9, place Fontenoy - 75007 Paris (M° Ségur)
Pour tout renseignement : 9, rue de l'Isly, 75008 Paris
Tél : 42 93 63 22 - Fax : 42 93 93 62

DUPITH

(Diplôme Universitaire des Professionnels de l'insertion des Travailleurs Handicapés)
Un diplôme de niveau Bac+3, délivré par l'Université Rennes 2 Haute-Bretagne et le Collège Coopératif en Bretagne.
Une formation pluridisciplinaire répartie sur deux ans.
La formation DUPITH s'organise autour de deux axes centraux pour l'insertion en milieu ordinaire des personnes handicapées :
- Handicap et insertion
- Entreprise et intégration
Possibilité de choisir le lieu de formation dans l'un des Collèges Coopératifs :
- Provence-Alpes Méditerranée (Tél : 42 17 03 00-Aix en Provence)
- Rhône-Alpes (Tél : 78 92 85 36 - Lyon)
- Paris (Tél : 40 92 95 01)
- Rennes (99 54 66 01)

EXCLUSION/ CREATION

A lire dans le numéro 46/47 de la revue ART ET THÉRAPIE (née en 1981-Biannuelle)
Comment l'accompagnement d'autrui dans la création artistique peut-il devenir un processus de transformation pour la personne en difficulté d'être;
Le Conte, la photo, la danse, le théâtre, l'écriture.
des zonards, des prisonniers, des habitants des quartiers difficiles à vivre, des adolescents des banlieues.
Des intervenants artistes, travailleurs sociaux, thérapeutes, sociologues assurant leur part de marginalité;
L'histoire de leurs rencontres, de leurs démarches complémentaires, de leurs rencontres communes, de leurs étayages réciproques.
Art et Thérapie est aussi un institut de formation ouvert à tous les travailleurs sociaux qui ont déjà une activité artistique personnelle.
Pour tout renseignement :
Revue : 6, Rue de l'Aubergeon (M. Hénault) - 41350 St-Claude-de-Diray
Formation : 10, avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris
Tél : 54 20 57 38 - Fax : 54 20 59 07

POUR UN NOUVEAU PACTE SOCIAL

Les solidarités associatives en action
24ème Congrès de l'UNIOPSS
17, 18, 19 janvier 1995 à Tours
Pour tout renseignement :
Union Nationale Interfédérale des Oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux, 21, rue du Faubourg Saint-Antoine-75011 Paris
Tél : 49 28 54 54

L'association Paroles et Pratiques Sociales est née en 1982 de la nécessité ressentie par un groupe de travailleurs sociaux de se donner un espace de rencontre et de réflexion, en dehors des réponses des spécialistes qui ne se situent pas directement dans la pratique quotidienne.

Elle est composée aujourd'hui de militants (animateurs, assistants de service social, éducateurs, mais aussi de formateurs et d'universitaires) qui par l'échange, veulent questionner leurs expériences.

Que ce soit dans la revue ou dans des manifestations plus larges (colloques ou journées d'étude), P.E.P.S entend :

- se faire l'écho de tout ce qui bouge et de tout ce qui change dans le champ du travail social,
- être un lieu d'inscription d'une mémoire sans laquelle il n'y a pas de traces visibles des expériences professionnelles,
- être un outil critique et formateur cherchant à analyser et à théoriser le savoir-faire des travailleurs sociaux.

Convaincu que chacun dans sa pratique professionnelle a quelque chose à dire, l'écriture nous apparaît comme un des moyens efficaces pour construire ce lien entre une Parole et une Pratique.

Une écriture respectueuse de la liberté d'expression de ceux qui, témoins privilégiés de l'exclusion et des pauvretés sans cesse grandissantes, peuvent rendre compte d'une certaine pensée sur le «social».

Pour ne pas rester des observateurs silencieux face aux politiques sociales qui placent souvent les travailleurs sociaux dans une impasse, l'association et la revue Paroles et Pratiques Sociales ne peut se développer qu'avec l'adhésion et le soutien de chacun de ses lecteurs, ses sympathisants, et toute personne travaillant directement ou indirectement dans le champ social.

Collectif P.E.P.S.

Dans 3616 ASSOS tapez le mot clé : PEPS

Pour tout savoir sur PEPS

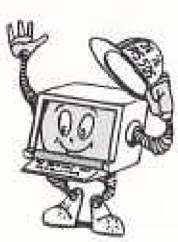

Vous trouverez :

- ❑ *La présentation complète de la revue*
- ❑ *Le sommaire du dernier numéro*
- ❑ *La liste des anciens dossiers*
- ❑ *Les tarifs d'abonnement*

Et aussi d'autres services : annuaires d'associations, calendriers d'activité, milliers d'adresses...

NUMEROS

21 : LES FORMATIONS INITIALES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX
22 : LE DEVELOPPEMENT SOCIAL EN MILIEU RURAL
23 : LE CODE DE LA NATIONALITE
24 : QUE DITES VOUS APRES AVOIR DIT TOXICOMANIE ?
25 : TRAVAIL SOCIAL ET RESEAUX
26 : LIBERER LES IDEES POUR SORTIR DES PRISONS
27 : FORUM SUR LE R.M.I.
28 : BANLIEUE CENT VISAGES
29 : REUSSITE SCOLAIRE
30 : TRAVAIL SOCIAL ET BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION
35 : INSERTION DES HANDICAPES ET TRAVAIL SOCIAL
36 : LES CULTURES DE LA RUE
37 : EPUISEMENT PROFESSIONNEL DANS LE TRAVAIL SOCIAL
38 : LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DOIVENT-ILS DISPARAITRE ?
39 : "IMMIGRATION", DANS QUEL SENS ?
40 : FEMME IMMIGREE, D'UNE RIVE A L'AUTRE
41 : LES FIGURES DE L'INSERTION
42 : "SENS DU TRAVAIL SOCIAL ET PROJETS POUR L'AVENIR",
43 : "ASSISTANTES SOCIALES : UN MOUVEMENT CONCASS"
44 : LA PLACE DE L'ECRITURE DANS LE TRAVAIL SOCIAL
45 : LES ENJEUX DE LA FORMATION
46 : LES NOUVELLES SOLIDARITES
47 : LE COMITE : UN OUTIL, DES HOMMES

❑ **ABONNEMENT** (4 N^{os} + 1 N^{os} GRATUIT)

Etudiant :	130 Frs (+ justificatif)
Individuel :	160 Frs
Institutionnel :	250 frs
Soutien :	300 Frs

❑ **NUMERO**

45 Frs (port payé)

Nom/Prénom ______________________________

Adresse ______________________________

____

Je désire prendre ..... abonnement(s) (4 N^{os} + 1 gratuit) ____ Frs

N° gratuit à choisir dans la liste : ....

Je commande les numéros suivants : .... ____ Frs

(chèque à l'ordre de PEPS) TOTAL : ____ Frs

Je désire recevoir une documentation (rôle des correspondants, fonctionnement du comité de rédaction, forums) : OUI - NON

A retourner à PEPS - 163 rue de Charenton - 75012 PARIS

PROCHAIN TRIMESTRIEL PEPS

NOUVEAUX ESPACES SOCIAUX ET CULTURELS

Les technologies de communication au service des pratiques sociales

Si les journaux sont de plus en plus nombreux à consacrer des articles sur les nouvelles technologies de communication (NTC), peu essaient de faire le pont entre ces technologies et l'innovation sociale ainsi que le remaniement des formes d'intervention.

Le dossier de la revue Paroles Et Pratiques Sociales prendra la question dans ce sens. Il partira des problématiques et des dynamiques rencontrées par les acteurs sociaux pour comprendre si les NTC peuvent offrir un outil pertinent.

Ces acteurs sociaux (associations, travailleurs sociaux...) utilisent déjà les moyens de communication à leur disposition comme l'audio-visuel qui est entré dans les pratiques quotidiennes. Est-ce que les « nouvelles » technologies vont apporter un mieux ou au contraire doivent-elles être comprises comme un danger ?

C'est sur cette question que s'ouvrira le dossier. Il essaiera de décoder le nouveau jargon techniciste et les enjeux sociaux, politiques et économiques qui se profilent derrière lui.

Nous continuerons ensuite par une réflexion sur des pratiques existantes. Si ces dernières révèlent la nécessité de tisser de nouveaux liens sociaux, est-ce que les moyens de communication peuvent représenter un outil ? Il s'agit par exemple :

- *de l'articulation entre projet associatif et stratégie de communication,*
- *de l'utilisation des moyens de communication comme contre-pouvoir démocratique (exemple de la vidéo et des émeutes en banlieue),*
- *des outils de communication comme moyen d'auto-formation et d'auto-analyse : se constituer acteur de sa vie, définir sa propre trajectoire, validation de son savoir,...*

Enfin dans une dernière partie nous envisagerons les scénarios qui pourraient s'élaborer autour des NTC à partir de projets qui sont en voie de réalisation.

PEPS - 163 rue de Charenton - 75012 PARIS - Tél 40 02 09 56